

Fraternité Matin

AVERTISSEMENT !!!

La Direction générale du Groupe Fraternité Matin vous informe que la version numérique de votre quotidien d'informations générales FRATERNITE MATIN demeure la propriété exclusive de la SNPECI.

A ce titre ,

- le FRAT MAT Numérique, ne peut être vendu
- Le FRAT MAT numérique, ne peut être diffusé
- Le FRAT MAT numérique ne peut être reproduit

Le FRAT MAT numérique est un journal électronique à utilisation individuelle.

Tout contrevenant aux présentes dispositions s'expose à la rigueur de la loi.

Les présentes dispositions sont susceptibles d'être modifiées.

La Direction Générale du Groupe



Plus c'est simple, mieux c'est

Vous rapprocher de l'essentiel orange

#111#

Plus besoin de retenir plusieurs codes pour acheter vos Pass Orange. Composez juste le #111#.

Fraternité Matin



Vendredi 22 novembre 2019 / N° 16 477 www.fratmat.info / FratMat Mobile #129# (Orange CI) Prix: 300 Fcfa • Cedeao : 450 Fcfa • France: 1,70 €

PREMIER QUOTIDIEN IVOIRIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES



PHOTO: D. R.

Cités universitaires de Côte d'Ivoire De nouveaux bâtiments et 10 000 lits pour les étudiants

P.5

- Le ministre Toikeusse Mabri a présenté, hier, le projet à l'université Félix Houphouët-Boigny de Cocody.

Construction, logement et urbanisme P.10

Bruno Koné lance les états généraux

Finale Can U23
Côte d'Ivoire-Égypte ce soir
à 18 h Gmt P.32

Sera
2019

Le grand rendez-vous
de l'agriculture démarre aujourd'hui P.8

LES 15 JOURS
DU PAGNE
Du 28 NOV. au 14 DÉC.



Plateau
ex-place
de la Sorbonne



LES SIGES

Visite d'État dans la région du Hambol du 27 au 30 novembre

Ouattara, l'espoir de Niakara pour rallumer la flamme de l'émergence

Réparties en six sous-préfectures et 62 villages, les populations de ce département attendent, dans la ferveur, l'arrivée du Président de la République.

Naguère calme dans l'ensemble, le département de Niakara, dans la région du Hambol, connaît, depuis l'annonce de la visite d'État du Président de la République, une ambiance particulière. Les populations qui saluent et apprécient les actions du Chef de l'État, notamment la réalisation du projet de réhabilitation et de renforcement de la Nationale A3, l'attendent, dans l'allégresse, la ferveur et l'enthousiasme.

Le préfet du département de Niakara, Mme Ouattara Maténin, ne fait pas non plus un mystère de sa joie. Elle en donne les raisons : « Cette visite d'État suscite beaucoup d'espoir car, elle viendra rallumer la flamme du développement et renforcer davantage la cohésion sociale et la paix dans le département de Niakara ». Et d'ajouter : « Le Chef de l'État vient à Niakara avec le développement. Il est attendu comme un messie pour...sauver les populations qui avaient soif de le voir. La mobilisation sera totale ».

Pour relever le défi de la mobilisation, des réunions se succèdent et ont un même but : l'implication de tous les fils et filles du département de Niakara dans les préparatifs de la visite d'État du Président Alasane Ouattara. « La visite d'État a un caractère républicain. Tout le monde doit se sentir concerné », précise Madame le préfet, Ouattara Maténin.



L'amélioration du plateau technique de l'hôpital général fait partie des doléances des populations. (PHS : PORO DAGNOGO)

nin. La ville de Niakara a un nouveau visage. Ses voies d'accès sont en bon état. Son artère principale réhabilitée, contribue à son charme. Les rues urbaines étaient en plein chantier lors de notre passage, le 14 novembre. Le stade Nanlo Bamba, lieu du meeting, a fait une cure de jouvence. La résidence du préfet qui était dans un état de dégradation est maintenant digne d'une au-

torité administrative. Au niveau de la salubrité et l'assainissement, les enlèvements des ordures ménagères ont démarré, il y a quelques jours.

Infrastructures routières

Les populations de Niakara adhèrent, selon tous les interlocuteurs, à la politique de développement du gouvernement. Au niveau des infrastructures routières, outre

la réhabilitation et l'élargissement de la Nationale A3, tout le monde salue, entre autres, le reprofilage lourd avec traitement de points critiques de toutes les pistes existantes, la construction de dalots à l'entrée de la ville et le reprofilage de l'axe Tortiya-projet Soja avec réalisation d'ouvrage. Sans oublier l'ouverture de la route Kafebelekaha-Ferme Prigue et de celle de Kpakou-

nakaha-Wombo-Prigue.

Hydraulique et santé

Au niveau de l'hydraulique, de nombreuses pompes à motricité humaine existent dans des villages. On retient également la réhabilitation des pompes à motricité humaine de Kouroukouna, Tiengarakaha, Pangalakaha, Nayolvogo et Tiegbo. Concernant la santé, les autorités administratives, les ca-

dres et les populations se souviennent de la construction du centre de santé à Ténindieri, de la maternité de Kouroukouna, de la dotation du centre de santé de Badikaha d'une ambulance et de matériel technique, de la réhabilitation du centre de santé rurale de Niédiékaha et de la construction de la maternité, en 2018, à Sépikaha, avec le don d'une ambulance.

D'autres actes ont été posés par le gouvernement en vue de permettre aux populations de se soigner dans de meilleures conditions.

Éducation

Dans le domaine scolaire, beaucoup de choses ont été faites, de la construction des salles de classe, des écoles maternelles et primaires au raccordement du Groupe scolaire Badikaha 1 et 2 au réseau électrique en passant par la construction du collège moderne de Niédiékaha. Mais, le souhait des populations reste, dans ce domaine, assez grand. On peut citer, par exemple, la création d'écoles maternelles dans tous les autres villages de la sous-préfecture de Niédiékaha, d'un collège de proximité à Sépikaha et d'un autre à Arikokaha, chef-lieu de sous-préfecture ■

EMMANUEL KOUASSI
(ENVOYÉ SPÉCIAL
DANS LE HAMBOL)



Ouattara Maténin, préfet de Niakara, espère que cette visite apportera beaucoup au département.

Les attentes multiples

Tout en saluant les efforts faits par le gouvernement, dans le département de Niakara, les populations tendent toujours la main. Le bitumage de l'axe Tortiya-Niakara, du tronçon de route reliant la A3 à Niédiékaha, chef-lieu de sous-préfecture, distant de 5 km de Niakara, la réouverture de la gare ferroviaire à Niédiékaha, font partie, entre autres, des préoccupations des populations. Elles souhaitent également la connexion de la sous-préfecture de Niédiékaha au système hydraulique de Badikaha, N'Golodougou et Tafiré, la

réparation de pompes à motricité humaine tombées en panne à Nambanakaha, Doussoulokaha, Sépikaha, Koulokaha et Kolokaha. Les populations n'oublient pas l'augmentation du nombre de forages dans la commune et sous-préfecture de Tortiya, la réalisation de retenue d'eau dans les villages, l'aménagement des bas-fonds rizicoles pour les jeunes et un don de motopompes aux coopératives féminines.

Ce que veulent les femmes

Les femmes de Niakara, plaident auprès de la Première Dame Dominique

Ouattara pour une augmentation de l'enveloppe du Fonds d'aide aux femmes de Côte d'Ivoire (Fafci), allouée au département en vue de leur autonomisation économique. Les attentes des femmes du département de Niakara sont nombreuses. La création d'une micro-finance pour leur autonomisation, l'acquisition de chambres froides pour conserver les légumes frais et autres, la construction d'un internat de jeunes filles y figurent en bonne place. Elles sollicitent également l'acquisition d'unités modernes d'extraction de beurre de karité (à l'image de celle

de Korhogo), pour non seulement amoindrir leurs tâches, mais aussi obtenir une grande quantité d'huile ou de beurre de karité en peu de temps. Avoir des unités de production de l'attiéké et l'aménagement d'une retenue d'eau pour les cultures maraîchères et une ferme piscicole intéressent les femmes de Niakara. Celles-ci plaident également pour la mise à la disposition des Organisations des productions agricoles, des tricycles pour alléger leurs tâches et, mieux, produire à moindre coût en minimisant celui du transport. ■

E. K.

• Les populations impatientes de voir le Chef de l'État



Le maire Koné Pierre sonne la mobilisation

En pays Tagbana, selon le maire de Niakara, Koné Pierre, « un étranger est comme un ange pourvoyeur de bonheur ». C'est ainsi que les populations de Niakara perçoivent l'arrivée du Président de la République, Alassane Ouattara, sur leurs terres le 28 novembre. Une autre raison qui mobilise tous les fils et filles de Niakara, c'est que le fondateur de leur localité du nom de Niekèrè, devenu, par déformation Niakara, serait venu de Kong. Fort de cette histoire, les populations de Niakara considèrent, le Président Alassane Ouattara comme l'un des leurs. « Plus qu'un Chef d'État, nous recevons notre il-

lustre fils », déclare, avec un large sourire, Koné Pierre, le maire de Niakara. « En 2015, cette visite avait été prévue. Si c'est maintenant qu'elle a lieu, nous ne pouvons que remercier Dieu », se réjouit-il. C'est la raison pour laquelle tout Niakara ne dort plus, depuis que le ministre de l'Administration du territoire et de la décentralisation, Sidiki Diakité, a rendu officielle la nouvelle de cette visite d'État dans la région du Hambol. Niakara sera le tout premier département de la région à accueillir le premier giga-meeting. La réussite populaire de ce meeting sera comme un test grandeur nature de ce qui attend le Président de la République dans les



L'extension du réseau électrique dans tous les quartiers mettra fin aux branchements anarchiques. (PHS : PORO DAGNOGO)

deux autres départements que sont Dabakala et Katiola, où aura lieu la grande apothéose. Pour le maire de Niakara, plus qu'un meeting, ce rassemblement du stade Nanlo Bamba doit être une véritable communion avec l'hôte du jour. Pour que la mobilisation soit totale, Koné Pierre révèle qu'un comité de mobilisation est constamment sur le terrain. « Nous souhaitons que Dieu nous donne l'occasion de vivre cela. Nous vous assurons que nous allons dépasser toutes les prévisions », lance-t-il avec force conviction. Occupé à sensibiliser les populations pour la réussite de la mobilisation et à recueillir leurs

préoccupations pour les soumettre au Chef de l'État, le premier magistrat de la commune est véritablement au four et au moulin. C'est ainsi qu'il a pu nous donner un aperçu de certaines préoccupations de ses populations. Selon le maire, les populations souhaitent vivement, qu'à côté de la brigade de gendarmerie qu'un commissariat de police y soit ouvert. « Nous sommes confrontés au grand banditisme. La gendarmerie fait déjà beaucoup mais elle est limitée en personnel. Les policiers viendront en renfort pour mettre hors d'état de nuire ces bandits qui écumant notre département », espère-t-il.

Le château d'eau de Niakara a été construit au début des années 1970 pour une population estimée à cette époque à 12 000 habitants. « Les capacités de ce château d'eau sont largement dépassées. Il n'arrive pas à couvrir l'ensemble de la commune puisque près de 50 ans après, avec une localité qui s'est agrandie, les populations ont augmenté et sont estimées à plus de 60 000 âmes. Avec la sécheresse que nous connaissons ces dernières années, le barrage s'était asséché », explique-t-il. Tout en plaidant pour la construction d'un autre château d'eau.

Le maire de Niakara évoque le cas de l'hôpital général qui porte si mal son appellation. En réalité, explique-t-il avec amertume, le centre de santé ouvert dans les années 1960, a été érigé en hôpital général sans véritablement changer de statut du point de vue de ses infrastructures et de son plateau technique. Il souhaite également la mécanisation de l'agriculture. Autant dire que Pierre Koné et les populations de Niakara ont beaucoup à soumettre au Chef de l'État ■

CHARLES KAZONY
ENVOYÉ SPÉCIAL

Koné Tébétchein, chef de canton

« Cette visite du Président nous va droit au cœur »

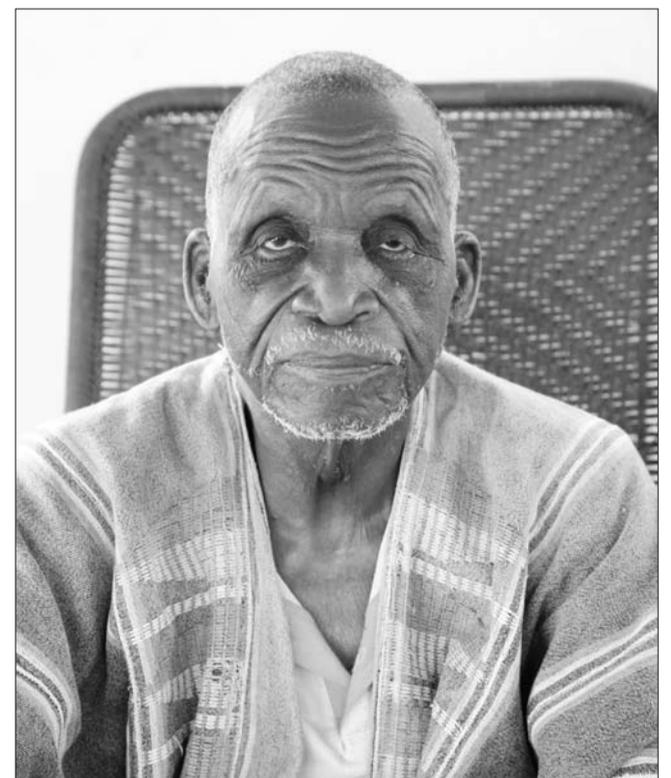
Le chef de canton de Niakara, Koné Tébétchien, salue l'arrivée du Président de la République, Alassane Ouattara. « Cette visite présidentielle nous va droit au cœur », a-t-il dit, lorsque nous sommes allés lui rendre visite à sa résidence. Cet octogénaire à la santé fragile nous a fait savoir que depuis qu'il a appris l'arrivée du Chef de l'État, il prie pour que cette visite d'État puisse connaître le succès escompté. Concernant la mobilisation, le chef de canton de Niakara a fait le pari qu'elle sera totale. « La chefferie traditionnelle est mobilisée. Elle fait des tournées dans les villages et les

hameaux les plus reculés pour sensibiliser nos populations qui attendaient ce grand jour depuis des années. Maintenant que le Président sera avec nous dans la région du Hambol, pendant au moins quatre jours, nous sommes prêts à l'accueillir avec tous les honneurs dus à son statut de Chef d'État », a-t-il déclaré. Koné Tébétchien a des préoccupations majeures à soumettre au Président de la République, Alassane Ouattara, au nom des populations. « J'ai raison d'évoquer nos problèmes puisque, je sais que quand le Président vient à la rencontre des populations, il vient avec le développement »,

lance-t-il. Aussi, met-il sur la table, le bloc opératoire qui n'existe pas à l'hôpital général de Niakara. Pour le désenclavement de Niakara, il souhaite vivement la construction d'un pont sur le fleuve N'Zi qui va relier le peuple Tagbana à leurs frères Djimini. Il a également évoqué la construction d'un autre pont sur le fleuve Bandama. Il n'a pas manqué d'évoquer le manque de professeurs au lycée de Niakara. Autres préoccupations qui lui tiennent à cœur : la nécessité de procéder à une extension de l'adduction d'eau potable et de l'électricité. « Il y a des branchements anarchiques qui ont

causé des morts », dénonce-t-il. Koné Tébétchien n'a pas oublié de plaider auprès du Chef de l'État pour que des émoluments soient accordés aux chefs traditionnels pour une efficacité dans leur mission. Le chef de canton souhaite être à la rencontre avec le Président de la République : « Toute créature est dans la main de Dieu. Malgré ma santé fragile, j'espère que d'ici l'arrivée du Président, Dieu me donnera la santé pour que je puisse aller le saluer », lance-t-il ■

C. KAZONY



Présidentielle 2020

Les enfants exhortent les hommes politiques à œuvrer pour la paix

À la faveur de la célébration de la journée mondiale de l'enfance, les gosses de Côte d'Ivoire ont invité les hommes politiques à œuvrer pour un climat sans violence, au cours de l'année électorale 2020.

La petite Awa a 10 ans. Elle est en classe de Cm2. À la faveur de la célébration de la journée mondiale de l'enfance, coiffée de la casquette du ministre de la Solidarité, de la cohésion sociale et de la lutte contre la pauvreté, elle a lancé un cri du cœur, en prélude à l'élection présidentielle de 2020. «*Nous voulons la paix* », a-t-elle dit.

La petite Awa a rappelé que la Côte d'Ivoire a été secouée par une grave crise en 2010. Ce qui a causé la mort d'un parent. «*Aujourd'hui, à quelques mois de la présidentielle de 2020, les propos tenus par certains leaders politiques inquiètent*», a décrié l'élève de Cm2.

De ce fait, elle appelle les hommes politiques à mettre balle à terre. «*Pensez à notre avenir en adoptant des comportements de paix et de cohésion sociale. Pensez à nos familles. Pensez à tous les enfants de Côte d'Ivoire. Pensez à l'avenir de la patrie, celle de la vraie fraternité*», a-t-elle imploré. Pour la ministre Mariatou Koné, qui a emboîté le pas à



La ministre Mariatou Koné et les enfants en phase. (PHOTOS : DR).

cet enfant, la journée internationale de l'enfance doit être «*l'occasion de réitérer l'engagement de l'Etat de Côte d'Ivoire pour la protection de l'enfant. C'est aussi l'occasion pour nous de réaffirmer notre*

message de paix et de cohésion parce que protéger les enfants, c'est leur offrir un avenir meilleur, un avenir paisible. Et tout cela ne peut se faire que dans la paix », a-t-elle indiqué. Célébrée le 20 novembre de

chaque année, la Journée mondiale de l'enfance a démarré en 1954. Elle a pour objectif de promouvoir le respect et les droits de tous les enfants.

MARCEL APPENA

• Siandou Fofana échange avec les jeunes de Port-Bouët

Le ministre Siandou Fofana, coordonnateur principal du Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp) de Port-Bouët, est allé au contact des jeunes de la commune. Au cours d'une rencontre, le 17 novembre, dans un espace ouvert, le cadre du Rhdp a longuement échangé avec la jeunesse houphouëtiste. Notamment sur la vie du parti et les conditions sociales des jeunes.

«*Vous ne cessez au quotidien de perpétuer et d'engendrer une dynamique nouvelle au parti. Vous êtes restés très combattifs et de fidèles compagnons de notre lutte. Vous avez maintenu le cap. Rassurez-vous, vous avez mené le bon combat* », a-t-il soutenu, dans son adresse aux jeunes. Aux préoccupations posées, Siandou Fofana a eu les mots justes pour les apaiser. «*Vos soucis sont les nôtres. Décidez et agissons maintenant car j'ai de bonnes nouvelles pour vous* », a-t-il renchéri.

Il a lancé par ailleurs, un appel pressant de mobilisation aux jeunes, les invitant à s'inscrire sur les différents listings, en vue des échéances électorales

à venir.

À propos d'employabilité des jeunes, le ministre a assuré ses interlocuteurs en empruntant la voie du sage chinois qui conseille d'apprendre à pêcher à un homme qui a faim, plutôt que de lui donner du poisson.

«*Vous aurez des formations en gestion de projets et de création d'entreprise. On mettra aussi à votre disposition des fonds remboursables gérés par des spécialistes. Il vous faudra aussi créer des mutuelles. En vous mettant ensemble, vous pourriez constituer des micro-entreprises, des start-up* », a conseillé Siandou Fofana.

«*Vous nous rendez forts. Les jeunes comptent sur vous. À Port-Bouët, nous avons conscience de l'ampleur des responsabilités qui nous attendent. Nous avons pris le taureau par les cornes en créant notre plateforme d'emploi. C'est une plateforme numérique qui renferme une bonne base de données sur les profils et le cursus des jeunes du Rhdp de Port-Bouët*», a déclaré Fernand Traoré, président de la jeunesse Rhdp de Port-Bouët.

M. APPENA

Rhdp

Les femmes du N'Zi en ordre de bataille

Ramata Ly-Bakayoko a appelé à une mobilisation sans condition au Parc des sports de Treichville.

La ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Coordinatrice du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp) de la région, Ramata Ly-Bakayoko, met les bouchées doubles pour réussir l'organisation du meeting des ressortissants de la Région du N'Zi prévu pour le 23 novembre prochain, au Parc des sports de Treichville. Le 17 novembre, elle a conduit une tournée de mobilisation des femmes en compagnie des coordonnateurs régionaux associés de cette circonscription. Le mes-

sage au cours de sa rencontre était clair : «*Le N'Zi doit pleinement jouer son rôle pour la victoire du Rhdp au premier tour de la présidentielle de 2020* ». En présence des délégués Rhdp, venus nombreux, elle a appelé les femmes de la région à prendre d'assaut le Parc des sports de Treichville pour montrer leur engagement à réussir cette mission qui, pour la ministre, nécessite un certain nombre d'activités de terrain, entre autres, leur mobilisation exceptionnelle.

Ramata Ly-Bakayoko a également informé de la tenue de la cérémonie d'investiture de la

coordination RHDP du N'Zi qui aura lieu le dimanche 24 novembre et celle du meeting d'hommage au Président Félix Houphouët-Boigny, les 6 et 7 décembre prochain à Yamoussoukro.

Le député Séraphin Yao, coordonnateur associé RHDP dans le N'Zi, a saisi l'occasion pour annoncer l'organisation prochaine d'une tournée de remerciements dans le N'Zi pour la réussite de la récente visite d'État du Président de la République Alassane Ouattara et a instruit l'assemblée sur l'utilisation de la plateforme e-militant.

HERVÉ ADOU

• Un cadre du Fpi rejoint les houphouëtistes

Le Rhdp reçoit de nouvelles adhésions.

Tapé Guy Privat est, depuis hier, militant de la formation politique des Houphouëtistes. Il a, lors d'une rencontre au Plateau, au cabinet du porte-parole adjoint du Rhdp, Mamadou Touré, manifesté son adhésion à l'alliance au pouvoir. Justifiant son ralliement, M. Tapé a dit avoir été séduit, depuis San Francisco où il a vécu pendant 25 ans, par les actions du gouvernement sous l'égide du Président de la République, Alassane Ouattara. «*J'étais le secrétaire*

adjoint de la section Fpi aux Usa de 2008-2010. C'est chez moi que la campagne de Laurent Gbagbo a été lancée. Après les élections, je regardais de loin les grands chantiers réalisés par le Président Ouattara. Je suis rentré aujourd'hui au pays, j'ai vu que la Côte d'Ivoire est en plein développement. C'est ainsi que j'ai approché la sénatrice du Loh Djiboua, Mme Touré Manadja Diabaté, pour lui faire part de ma volonté d'adhérer au Rhdp», a-t-il expliqué. Puis de préciser : «*J'adhère au Rhdp*

pour prendre part au développement de mon pays. Nous devons aller au-delà des clivages politiques et ethniques pour construire la nation ».

Mamadou Touré a salué le choix du nouvel adhérent. «*Vous avez fait le choix du développement. N'ayez pas honte et ne soyez pas complexe. Bienvenue dans la famille des Houphouëtistes* », a-t-il commenté. Avant de préciser que c'est librement, sans aucune pression, que M. Tapé adhère à leur parti politique.

KANATÉ MAMADOU

Cités universitaires de Côte d'Ivoire

De nouveaux bâtiments et 10.000 nouveaux lits pour les étudiants

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique a présenté hier, son projet de logements préfabriqués.

En attendant l'achèvement des travaux de réhabilitation de l'ensemble des cités universitaires, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique a présenté hier aux étudiants, au personnel du Crou A et aux partenaires, un projet de logements préfabriqués au profit des étudiants. Albert Mabri Toikeusse a annoncé 10.000 lits, qui seront répartis sur l'ensemble des campus du pays dont Man, qui ne dispose pas encore de résidences universitaires. Le promoteur du projet, Alejandro Bellapart, propose deux prototypes de logement. Le premier a deux chambres et une toilette, avec deux étudiants par chambres. Le second est conçu pour recevoir 4 étudiants. L'ambition du ministre est de doubler les capacités des résidences, face au nombre croissant d'étudiants. À l'issue d'une rencontre



Le ministre Toikeusse Mabri devant un logement préfabriqué. (PH: JULIEN MONSAN)

avec le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, ce projet sera inscrit dans le programme social du gouvernement. Mabri Toikeusse a dit bénéficier du soutien du district d'Abidjan sur ce projet, ainsi que celui de divers partenaires, au nombre des-

quels l'Unicef, qui a accepté de construire à l'Université Félix Houphouët Boigny de grands blocs sanitaires pour filles et garçons. Ces blocs disposeront de douches, de Wc et de vestiaires. Il a dit plaindre la situation des jeunes filles, car ce ne sont

pas seulement les garçons qui dorment dans des conditions difficiles, dans les Amphis, comme l'a signalé Guiroro Armel Landry, intervenu au nom du secrétaire général de la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (Fesci).

« Nous avons envie de faire un peu plus pour les étudiants, nous continuons les projets de réhabilitation, mais nous voulons également offrir de nouveaux lits dans des conditions acceptables », a affirmé le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Selon lui les efforts de réhabilitation en cours visent à disposer à terme de 11 000 lits. « Avec les 11 000 lits, si nous nous en tenons aux étudiants qui sont dans les universités publiques, c'est autour de 7% de gens qui sont satisfaits. Mais quand nous ramenons le nombre de lits disponibles à la fin de la réhabilitation à l'effectif des étudiants, y compris ceux qui sont dans le privé, nous nous retrouvons à 4% d'étudiants logés », a indiqué Mabri Toikeusse.

Pour le ministre, ces logements préfabriqués sont une solution à court terme. Parce que le préfabriqué se construit en moins d'un an.

Le directeur général du Crou, Blé Guirao, a précisé que l'année scolaire 2018-2019 a enregistré plus de 120.000 admis au baccalauréat. « Si le flux à l'entrée des universités et grandes écoles augmente, les capacités d'accueil de nos parcs d'hébergement, elles, n'augmentent pas proportionnellement », dit-il. Et a fait savoir, à titre d'exemple, que le Crou Abidjan 1 dispose d'une capacité effective de 5.761 lits, pour environ 65 000 étudiants à l'Ufhb, sans compter les étudiants des grandes écoles et instituts d'enseignement supérieur.

La Fesci était massivement représentée à la cérémonie et a adhéré au projet des logements préfabriqués. Elle a même félicité le ministre pour la promptitude avec laquelle il règle les problèmes des étudiants. ■

MARIE-ADÈLE DJIDJÉ

Hommage

Les historiens expriment leur reconnaissance au Pr Claude-Hélène Perrot

Professeur honoraire à l'université Paris1 Panthéon-Sorbonne, Claude-Hélène Perrot a enseigné d'octobre 1963 à juin 1970 et d'octobre 1972 à juin 1974 à l'université d'Abidjan, contribuant ainsi à la formation de nombreux cadres. Elle a exhumé l'histoire des Agni Ndényé et celle des Bétilé ou Ehotilé, à travers des ouvrages et plusieurs publications. Son passage dans ce temple du savoir ne pouvait donc pas laisser indifférents les historiens ivoiriens. La Grande chancelière, Henriette Dagri Diabaté, marraine de l'événement, a remercié les organisateurs pour cette cérémonie d'hommage. « J'ai rencontré Claude-Hélène Perrot pour la première fois à la rentrée académique en 1968, à l'École des lettres qui deviendra en 1971 la faculté des Lettres et des sciences



La Grande Chancelière, Henriette Dagri Diabaté et les historiens de Côte d'Ivoire ont rendu un hommage appuyé à la défunte universitaire. (PH: DR)

humaines, dont une partie constitue aujourd'hui l'Ufr des sciences de l'homme et de la société. Claude y enseignait déjà. Moi, j'y arrive en octobre 1968, comme jeune enseignante, une débutante. Mon aînée, et je lui en suis encore reconnaissante, m'a rapidement acceptée », a-t-elle expliqué. « Personnel-

lement, j'avais avec Claude des relations particulières. Elle était à la fois ma collègue et ma sœur », a poursuivi la Grande chancelière. La Côte d'Ivoire, en reconnaissance du travail bien fait, a décerné à Claude-Hélène Perrot, en 2012, la médaille d'Officier et en 2017 la cravate de Commandeur de l'ordre national.

Avant elle, le directeur de l'Ihaaa, Dr Gilbert Gonnin, président du comité d'organisation, a rappelé que la cérémonie du jour est un acte de reconnaissance des historiens ivoiriens. « Elle a été mon directeur de thèse à la Sorbonne. Dirigeant un institut de recherche, je me suis dit que c'est un devoir pour nous de rassembler les historiens ivoiriens pour lui rendre cet hommage », a expliqué Dr Gonnin.

Le Pr Jean-Noël Loucou, secrétaire général de la Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro, a rendu un témoignage. « C'est une grande spécialiste des Agni et des Ehotilé. Nous avons eu de très bonnes relations. C'était un grand chercheur de terrain, car elle aimait aller au village. Claude se sentait Agni », a déclaré le Pr Loucou. Même son de cloche avec Angèle Gnonsoa, pour qui Claude-Hélène est

un modèle. « Elle a été mon professeur à la Sorbonne. Et quand j'ai décidé de faire de la recherche en tradition orale, c'est elle qui m'a initiée puisqu'elle avait déjà commencé. Elle était aussi une amie et je suis plusieurs

fois allée dans son village. Je regrette de ne l'avoir pas vue avant sa mort. Que son âme repose en paix », affirme-t-elle. ■

FRANCK YEO

SOREPCI Boutiques
Promo Jusqu'à 40%
SUR
La BAGAGERIE
La MAROQUINERIE
Les Fleurs et Plantes
Artificielles
Jusqu'au 19 Décembre 2019
 Zone 2 Im. ROCHE Route du CHU de Treichville
 Ouvert : 8h 30 - 18h 30 - Samedi 9h - 18h - Tél: 21 25 61 41 - 21 25 79 49
PLATEAU AVENUE CHARDY Imm. NOUR AL HAYAT
 Ouvert : 8 h 30 à 17 h 30 - Samedi 9 h à 13 h - Tél: 20 21 60 68

ARTCI

Diakité Coty Souleymane exprime sa gratitude au Chef de l'État

Le nouveau président du Conseil de régulation a prêté serment devant la Cour d'appel.



Le nouveau président de l'Artci posant avec les membres de la Cour. (PH: DR)

Nommé au Conseil des ministres du mercredi 13 novembre, en qualité de président du Conseil de l'autorité de régulation des télécommunications /TCI (Artci), Dr

Diakité Coty Souleymane a prêté serment, le jeudi 21 novembre, au palais de justice d'Abidjan Plateau, dans la salle de la Cour d'appel.

Tout en ayant une pensée pieuse pour son prédécesseur Fofana Lemassou,

Diakité Coty Souleymane a exprimé sa gratitude au Président de la République pour le choix porté sur sa personne. « Je voudrais remercier le Président de la République Alassane Ouattara, qui a bien voulu faire

de moi son représentant au niveau de l'autorité de régulation et qui m'a confié la présidence de cette autorité. Toute ma gratitude et ma reconnaissance à son endroit et que Dieu nous aide dans la tâche qui nous attend », s'est-il félicité.

Diakité Coty Souleymane est diplômé de la faculté de chirurgie dentaire de l'Université de Clermont-Ferrand en France (juin 1982). Il a été ancien ministre de la Communication de juin 2011 à novembre 2012. Il a également occupé le poste de président du Conseil d'administration de la Poste de Côte d'Ivoire de 2004 à 2007 ; de l'Agence de télécommunication de Côte d'Ivoire (Ex-Atci) de 2007 à 2011 et du Fonds d'entretien routier (Fer) de juin 2014 à novembre 2019. ■

JEAN BAVANE KOUIKA

Entrepreneuriat jeunes
Junior achievement lance
ses activités

Un appui de 60 mille dollars pour piloter l'activité. (PH: DR)

Bonne nouvelle pour les jeunes en quête d'emploi. Un programme américain spécialisé dans l'amélioration de l'employabilité, de l'éducation financière et de la création de micro entreprises, «Junior achievement (Ja)» est désormais disponible en Côte d'Ivoire. Un appui de 60 mille dollars des partenaires va permettre de piloter l'activité sur une période de trois ans.

Le lancement de ses activités s'est fait hier à Marcory, à l'hôtel Azalaï, en présence de plusieurs personnalités, dont le ministre de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des jeunes et du service civique, Touré Mamadou, la conseillère de la Première dame, Poaty Chantal, et du président du conseil d'administration du Groupe Fraternité Matin, Pr Sangaré Séga. Des institutions partenaires du projet, telles que l'ambassade des États-Unis en Côte d'Ivoire, et Tomorrow Fondation étaient aussi présentes.

Au cours de la cérémonie, des projections de films, des documentaires ont présenté les priorités du programme. « Croire dans le potentiel illimité des jeunes, respecter les talents, la créativité, être convaincu de l'impact réel de l'apprentissage par la pratique », sont, entre autres, les valeurs prônées.

« Nous comptons sur tout le monde pour faire de ce projet un succès en Côte d'Ivoire », a souhaité Aïssata Tounkara Sangaré, directrice exécutive du projet Junior achievement Côte d'Ivoire. Mme Sangaré s'est aussi félicitée de ce que l'adhésion de la Côte d'Ivoire coïncide avec la célébration du 100e anniversaire de l'organisation au plan international. En Afrique, le projet

existe depuis 40 ans.

Pour la présidente du conseil d'administration Ja, Murielle M'Bo, « Junior achievement est un premier pas plein d'espoir pour la jeunesse ivoirienne qui doit être préparée à relever le défi de l'émergence ».

Chantal Poaty, au nom de la Première dame Dominique Ouattara, a estimé que la mission de Junior achievement Côte d'Ivoire épouse la vision du Chef de l'État ivoirien, Alassane Ouattara. « Il a inscrit la politique de l'employabilité et de l'entrepreneuriat des jeunes sur la liste des priorités du gouvernement. Au travers du Psgouv (Plan social gouvernemental), Plusieurs programmes au plan national, tels que le guichet unique d'emploi jeunes, tendent à juguler la situation », a-t-elle rappelé. Mieux, le fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (Fafci) qui était doté d'un capital de 10 milliards de Fcfa est passé à 12 milliards de Fcfa.

Le ministre Touré Mamadou croit que la promotion de l'emploi jeune est un sujet d'actualité. « Ni l'administration publique, ni le secteur privé ne sont à même d'absorber toute la main d'œuvre d'ici les années 2030 », a-t-il prévenu.

L'année 2019 marque la célébration du centenaire de Junior achievement worldwide. Débuté en 1919, avec une poignée d'étudiants, l'organisation opère aujourd'hui dans le monde entier. Il a été fondé aux États-Unis par Théodore Vail, alors directeur général de American Telephone and Telegraph, Horace Moses, président de Strathmore Paper Co. Et le sénateur Murray Crane de l'État du Massachusetts. ■

I. SOMIAN

Santé

Deux ambulances offertes au Chr d'Abobo Nord



La cérémonie de remise des clés des engins a été présidée par le ministre d'État, ministre de la Défense et maire de la commune d'Abobo, Hamed Bakayoko.

Le parc auto du centre hospitalier régional d'Abobo Nord a été renforcé par deux nouvelles ambulances offertes par le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique. La cérémonie de remise des clés

des engins, présidée par le ministre d'État, ministre de la Défense et maire de la commune d'Abobo, Hamed Bakayoko, et organisée par l'association diabète et activités physiques adaptées à la santé de Côte d'Ivoire (Adapas-ci), a eu lieu le 14

novembre dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale du diabète.

« Quand il n'y a pas de mobilité, très souvent, c'est le drame. Cela va changer des choses pour nous à Abobo. Je vous invite à faire bon usage de ces am-

bulances », a conseillé le maire de la commune. Qui a remis les clés des deux ambulances au directeur du Chr d'Abobo Nord. Hamed Bakayoko, après avoir exprimé sa reconnaissance au gouvernement pour l'équipement de ce centre, a félicité l'Adapas-ci. Pour soutenir les actions des membres de cette association, il a annoncé la création de quatre sites pour la pratique de l'exercice physique indispensable aux diabétiques. Une subvention de cinq millions Fcfa sera dégagée pour financer le projet. La bonne nouvelle a réjoui Yapo N'ké Constant, président de l'Adapas-ci. « C'est le lieu de vous féliciter et de vous remercier pour tout ce que vous faites et ferez pour la commune d'Abobo », a-t-il affirmé.

Docteur Eddy Albert, représentait le ministre de la Santé. ■

ISABELLE SOMIAN

Séminaire du Parti communiste chinois

Anne Ouloto porte la voix de l'Afrique

La directrice exécutive adjointe chargée des relations extérieures du Rhdp, Anne Ouloto, a été invitée à prendre la parole au nom des partis politiques africains invités en Chine, à l'occasion d'un banquet d'accueil offert par le Parti communiste chinois le 20 novembre, à Nanchang.

C'est une très lourde mission de parler au nom de plus de 50 pays venus d'Afrique et du monde, pour répondre à l'invitation d'une puissance mondiale, et d'un grand Parti politique, le PCC qui, avec le Président XI JINPING, séduisent le monde par leur parcours et leur vision (...), s'est réjouie Anne Désirée Ouloto, dès l'entame de ses propos. La directrice exécutive adjointe, en charge des relations extérieures du RHDP, prenait la parole, au nom de tous les pays invités, et au nom de la Côte d'Ivoire, pays invité d'honneur, au banquet d'accueil offert à l'occasion du séminaire international initié par le parti communiste chinois (PCC), le 20 novembre 2019, à Nanchang en Chine.

Elle a tenu, au nom de tous, à féliciter le PCC pour cette heureuse initiative et tout particulièrement, pour la pertinence du thème général de cette conférence : « Bonheur du peuple, la mission d'un parti politique nous interpelle tout naturelle-

ment en tant que dirigeants des partis politiques de nos pays respectifs, et nous rappelle notre responsabilité pour le bonheur de nos peuples ».

Pour la ministre, les relations dynamiques et fructueuses entretenues par la Côte d'Ivoire et la Chine remontent à 2011. « L'embellie économique que nous connaissons, et l'admiration des grandes institutions de la finance mondiale et de gouvernance est aussi le résultat de nos relations d'amitié et de coopération avec la Chine », a-t-elle précisé. Saluant le volontarisme remarquable avec lequel ces amis de la Côte d'Ivoire travaillent au renforcement d'un cadre de travail formel entre le PCC et le RHDP, en vue de contribuer à un monde meilleur et au bonheur des deux peuples, l'émissaire du RHDP a insisté sur la ferme volonté de son pays, la Côte d'Ivoire, de demeurer en paix avec l'Afrique et le monde.

« Je voudrais, au nom de mon Président, le Chef de l'Etat Alassane Ouattara, Président du RHDP, et au nom de tous



Des partis politiques africains et le Parti communiste chinois entament une nouvelle collaboration. (PHOTO : DR).

les invités ici présents, amis du PCC, lever un toast en l'honneur du Président XI Jinping, du PCC et du peuple chinois pour une coopération fructueuse entre le PCC et

l'Afrique, et entre le PCC et le monde ; pour le bonheur des peuples ivoiriens, africains et chinois, et pour toutes les initiatives en faveur du développement et de la construction d'une

communauté de destin pour l'humanité », a-t-elle conclu.

Hier, le programme a été marqué par la cérémonie d'ouverture du séminaire ayant pour thème : « La pratique de

Jiangxi de la pensée XI Jinping sur le socialisme à la chinoise ».

SAINT-TRA BI
INFO SERCOM

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail



LE PRÉSIDENT

N° 007 /ANP/SG

COMMUNIQUE DE L'AUTORITE NATIONALE DE LA PRESSE (ANP)

L'Autorité nationale de la presse (ANP) observe la reproduction systématique, par la presse imprimée et numérique, de propos inconvenants, injurieux et méprisants, tenus par les acteurs politiques, à l'occasion de leurs activités ou déclarations.

L'ANP, tout en faisant l'économie desdits propos, dans le présent communiqué, rappelle aux acteurs de la presse, que la mission d'informer du journaliste tire, certes, son essence de la liberté, mais reste profondément attachée aux valeurs de responsabilité. La mission d'informer comporte nécessairement des limites que le journaliste lui-même s'impose systématiquement.

C'est pourquoi, l'ANP invite l'ensemble des professionnels de la presse imprimée et numérique à se garder de relayer les déclarations et propos d'acteurs politiques, au contenu manifestement contraire aux exigences de leur profession.

Fait à Abidjan, le 18 novembre 2019

Pour l'ANP
Le Président
de l'Autorité Nationale
de la Presse
106 Abidjan
Le Président
Raphaël LAKPE

COMMUNIQUÉ RHDP

JOURNÉES D'HOMMAGE AU PRÉSIDENT FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

Dans le cadre des préparatifs des journées d'hommage au Président Félix HOUPHOUËT-BOIGNY qui se tiendront les 6 et 7 décembre 2019 à Yamoussoukro et pour une meilleure coordination de la participation du Grand Centre, Monsieur Jeannot AHOUSSOU-KOUADIO, Président du Sénat convie Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement, Monsieur le Gouverneur du District Autonome de Yamoussoukro, Mesdames et Messieurs les élus (Députés, Sénateurs, Présidents de Conseils Régionaux, Maires), Messieurs les Présidents de Conseils d'Administrations, Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Mesdames et Messieurs les anciens Ministres ressortissants du Grand Centre à une importante réunion.

Date : Lundi 25 novembre 2019

Heure : 17 heures 00

Lieu : Rue Lepic

Compte-tenu de l'importance
de l'ordre du jour la présence
de tous est vivement souhaitée.

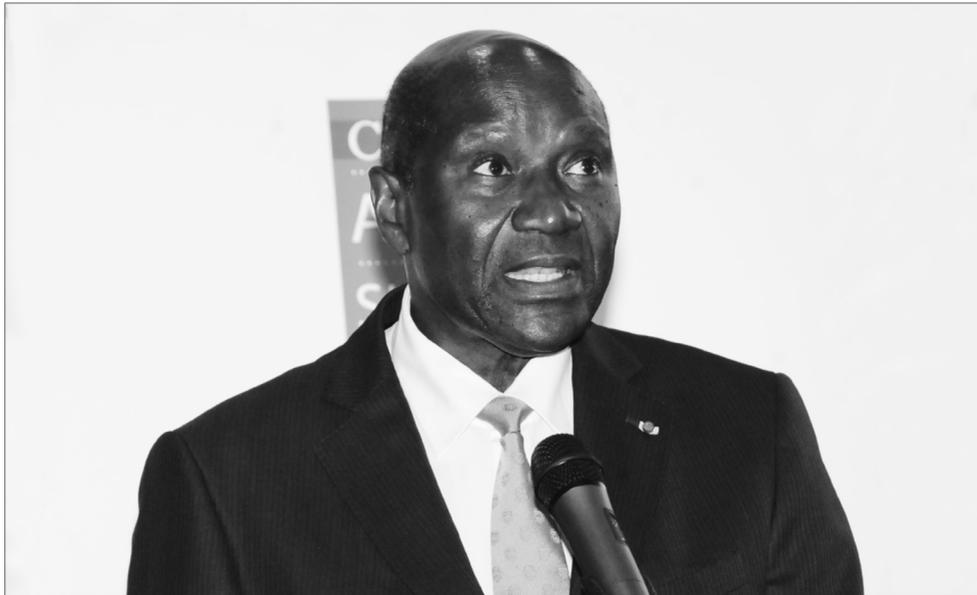
Jeannot AHOUSSOU-KOUADIO

Sara 2019

300 000 visiteurs attendus

Après l'Afrique du Sud il y a deux ans, la France est le pays invité d'honneur à cette édition.

La 5^e édition du Salon international de l'agriculture et des ressources animales d'Abidjan (Sara 2019) s'ouvre ce matin, à partir de 8 h, dans la zone aéroportuaire de Port-Bouët. C'est le vice-Président, Daniel Kablan Duncan, qui va procéder à l'ouverture de cet important rendez-vous qui ferme ses portes le 1er décembre. « *Agriculture intelligente et innovations technologiques : quelles perspectives pour l'agriculture africaine ?* », tel est le thème de l'édition 2019. Ce salon permet de valoriser, promouvoir et développer toutes les richesses du secteur agricole, de l'élevage et



Le vice-Président Daniel Kablan Duncan va procéder à l'ouverture de cet important rendez-vous. (Photo: DR)

de la pêche en Côte d'Ivoire. Il constitue, par ailleurs, une plateforme de rencontres, d'échanges et de partages d'expériences et permet, de même, aux participants de tisser des partenariats d'affaires.

À la dernière édition, en 2017, le Sara a mobilisé 718 exposants, 30 pays et 300 000 visiteurs. Cette année, les autorités tablent sur un objectif de 800 exposants, 30 pays et au moins 300 000 visiteurs. Vu l'importance du sujet, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobénan Kouassi Adjoumani, le mois dernier, lors d'une rencontre avec la presse à Abidjan, a invité l'ensemble des médias à se

mobiliser pour la réussite de cet événement.

Après l'Afrique du Sud, il y a deux ans, cette année, c'est la France qui est le pays invité d'honneur. Ce pays compte débarquer au cours de cette édition, avec une trentaine de ses entreprises. La particularité, cette année, est que le Sara sera couplé à l'organisation de la 4^e semaine africaine de la vulgarisation agricole. De même, tous les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest sont attendus au bord de la Lagune ébrié pour soutenir cette activité chère au gouvernement. ■

ANOH KOUAO

Ape intérimaire

Le secteur privé sensibilisé sur le démantèlement tarifaire

Le démantèlement tarifaire relatif à l'accord de partenariat économique (Ape) intérimaire entre la Côte d'Ivoire et l'Union européenne, d'une part, et la Côte d'Ivoire et le Royaume-Uni, d'autre part, était au centre d'un atelier de sensibilisation et d'échange qui s'est tenu mercredi, à la Maison de l'entreprise au Plateau. Initiée par le ministère de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, la rencontre a enregistré une soixantaine de participants issus de diverses structures publiques et privées. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le directeur de cabinet du ministère de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, Diamouténé Alassane Zié. Qui a indiqué que l'Ape intérimaire avec l'Europe est dans sa phase d'application.

Il a exhorté les entreprises publiques et privées ivoiriennes à jouer leur partition pour que ce projet soit couronné de succès. « Nous devons tous être présents, aussi bien le secteur public que le secteur privé. L'heure est à comptabiliser effective-

ment les opportunités et à les transformer en réalité », a-t-il lancé.

Il a souligné, à propos de l'Ape intérimaire avec le Royaume-Uni, que les négociations techniques sont terminées. « *Nous allons passer à une phase politique pour la conclusion dans la mesure où il ne peut y avoir de divergence en raison de la similarité de cet accord avec celui de l'Ue. Pour ces deux accords, vous pouvez compter sur le soutien sans faille du gouvernement* », a-t-il souligné. Selon Diamouténé Alassane Zié, le gouvernement a pris en toute responsabilité la décision de mettre en œuvre l'Ape intérimaire, parce que cette option était la plus avantageuse pour la Côte d'Ivoire.

Stéphane Aka Anghui, directeur exécutif de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci), a rappelé que la première phase de démantèlement tarifaire, dans le cadre de l'Ape intérimaire, est effective depuis le 1er janvier 2019. « Cette 1^{ère} phase, porte sur 1155 lignes tarifaires. En contrepartie, l'accord garantit à nos exporta-



L'atelier a permis aux acteurs de mieux cerner les contours de l'Ape intérimaire.

tions, notamment le cacao, la banane et les conserves de thon, un accès au marché de l'Union européenne, en franchise de droits de douane », a-t-il souligné. Le directeur exécutif de la Cgeci a ajouté que l'Ape offre, en outre, au secteur privé ivoirien, une baisse du prix des biens importés de l'Ue, une baisse des coûts de production industrielle grâce aux exonérations des droits de douane sur les biens d'équipement

et intrants importés de l'Ue ; des mesures de sauvegarde pour protéger les industries naissantes ; des opportunités pour attirer des investisseurs étrangers, etc.

Pour Stéphane Aka Anghui, la question que les entreprises doivent se poser aujourd'hui n'est plus de savoir si ces accords sont bons ou mauvais pour la Côte d'Ivoire, mais plutôt, comment en bénéficier concrètement. « Il est vrai que certaines entre-

prises, notamment les Pme, moins bien préparées à la concurrence et à la conquête des marchés européens et britanniques, risquent de ne pas être en mesure de tirer profit de cet accord, et à la limite, de voir leurs activités baisser. Il ne faut pas non plus négliger les barrières non tarifaires ou les obstacles techniques au commerce, qui se trouvent être de véritables défis pour les entreprises exportatrices sur

les marchés de l'Union européenne et du Royaume-Uni », a-t-il insisté.

Pour faire face à toutes ces difficultés, le directeur exécutif de la Cgeci souhaite la poursuite du dialogue public-privé sur les mesures à entreprendre pour que le démantèlement tarifaire maximise le bénéfice que les entreprises peuvent tirer des Ape. ■

CASIMIR DJEZOU

Organisation du Congrès de l'Upu à Abidjan

Le budget global fixé à 9,3 milliards de F Cfa

Le Comité national d'orientation et d'impulsion mis en place pour l'organisation du 27^e Congrès de l'Union postale universelle d'août 2020 à Abidjan a tenu, hier à la Primature, sa troisième réunion.

Le Comité national d'orientation et d'impulsion (Cnoi) du 27^e Congrès de l'Union postale universelle a tenu sa troisième réunion, hier, à l'auditorium de la Primature au Plateau. En prélude à cette importante rencontre qui se tiendra en août 2020, à Abidjan, sur le site de l'Injs à Marcory.

Cette réunion a été présidée en personne par le vice-Président de la République Daniel Kablan Duncan, président du Cnoi. Elle a consisté en la présentation des travaux du comité scientifique, du secrétariat permanent à l'organisation et à la présentation du budget de l'organisation du congrès.

Le budget global arrêté hier s'élève à 9 284 988 443 F Cfa. Ce montant n'est qu'un plafond, le budget pourrait



Mamadou Sanogo, ministre de l'Economie numérique et de la Poste et son équipe préparent un événement grandiose. (PH: Joséphine Kouadio)

être revu à la baisse. Quant au budget alloué aux commissions, il s'élève à 4 984 988 443 F Cfa. « Les éléments essentiels du budget ont été arrêtés. Nous sommes restés raisonnables à ce sujet. Nous avons aussi passé en revue toutes les diligences qu'il fallait adresser. Tous les acteurs sont mobilisés et ont promis de respecter leurs engagements et ce qu'ils ont à faire afin d'assurer une grande réussite à cet événement et un grand succès pour notre pays qui est déjà bien positionné au plan diplomatique mais qui doit une fois encore le prouver. Ce sera la deuxième fois que l'Afrique abrite un tel congrès », a déclaré le ministre de l'Economie numérique et de la Poste, Mamadou Sanogo, à la fin de la réunion.

Le congrès de l'Upu d'août 2020 à Abidjan, a-t-il précisé, verra la participation des 192 pays membres. Plus de 3000 congressistes sont attendus. Le Cnoi est l'instance supérieure de préparation du Congrès d'Abidjan. Les différentes commissions qu'il chapeaute, à en croire le ministre, travaillent d'arrache-pied. D'importantes étapes de l'organisation sont à venir. Il y a par exemple la visite d'une délégation ministérielle de l'Economie numérique et de la Poste au siège de l'Upu à Berne en Suisse, une visite en Côte d'Ivoire d'une délégation des services de sécurité des Etats-Unis et la visite du site du congrès par le vice-Président de la République, le 2 décembre. ■

FAUSTIN ÉHOUMAN

Lutte contre la pêche illicite

Des opérateurs formés à l'utilisation des systèmes de surveillance

Comment utiliser efficacement les systèmes de surveillance (VMS/AIS) ainsi que d'autres technologies de contrôle telles que l'imagerie satellitaire ? C'est la principale question au centre d'un atelier qui s'est tenu du 19 au 21 novembre, à l'Institut de Sécurité maritime interrégional (Ismi) de l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer (Arstm), sis à Yopougon Niangon.

Initiée par l'Ismi à l'intention de 18 opérateurs de Centres de surveillance des pêches (CSP), cette formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui à l'amélioration de la gouvernance régionale des pêches, développé dans le cadre du Programme indicatif régional pour l'Afrique de l'Ouest et financé par l'Union européenne.

Pendant trois jours, les stagiaires, en provenance du Bénin, de Côte d'Ivoire, de la Guinée, de Mauritanie, du Sénégal et du Togo ont



Les participants à la formation repartent satisfaits. (PH: DR)

été instruits sur la question par des experts de l'Agence européenne de contrôle des pêches, associés à ceux du Comité des Pêches du Centre-Ouest du Golfe de Guinée et de la Commission

sous-régionale des Pêches. À la cérémonie d'ouverture, le directeur général de l'Arstm, le Colonel Karim Coulibaly, a indiqué que ce stage est d'une importance fondamentale pour une lutte

efficace contre la pêche illicite non déclarée (Inn) et non réglementée.

« La Pêche INN est un grave problème mondial qui s'est développé ces 20 dernières années, comme l'un des

principaux obstacles à la gestion durable des pêches. Nul n'ignore la tourmente dans laquelle se retrouve le Golfe de Guinée qui reste à la merci des grands prédateurs de pêche. La pêche INN comprend : la pêche sans autorisation, la récolte d'espèces protégées, l'utilisation de matériel illégal, la non observation des quotas et des périodes de pêche. Elle concerne aussi bien la pêche nationale qu'internationale », a-t-il affirmé. En effet, dira-t-il, sur une réserve de plus d'un million de tonnes dans le golfe de Guinée, la Pêche INN représente 37% des captures de ladite zone. Ce qui engendre un coût de 1,3 milliard de dollars par année. « La pêche INN constitue un enchevêtrement complexe d'actions et d'organes ne se limitant pas à la pêche illicite, mais également au fret, à la transformation, au débarquement, à la vente et à la distribution de poissons et de produits halieutiques. Elle a pour conséquence, la perte importante de revenus,

notamment pour des pays parmi les plus pauvres au monde, où la dépendance à l'égard de la pêche pour l'alimentation est élevée », a-t-il poursuivi.

Pour le Dg de l'Arstm, la pêche INN n'est pas juste qu'une entrave à la gestion des pêches ni une atteinte à la sûreté dans les eaux, mais elle constitue surtout une menace globale, car touchant directement la vie des populations. « La pêche INN menace la survie des communautés côtières dans les pays en développement, l'épuisement des stocks de poissons dans le monde entier, la destruction des habitats marins, les problèmes de sécurité alimentaire et de subsistance des communautés défavorisées des pays en développement, remise en cause des efforts visant à sécuriser et reconstruire les stocks pour l'avenir », a-t-il prévenu. ■

CASIMIR DJEZOU

Construction, logement et urbanisme Bruno Koné appelle ses collaborateurs à faire respecter les normes en vigueur

Le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme a ouvert hier les états généraux des services territoriaux de son Département à Cocody-Palmeraie.



Le ministre Bruno Koné (au centre) promet des réformes pour améliorer le secteur de la construction. (PH: DR)

C'est un appel pressant que Bruno Nabagné Koné, ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, a lancé hier à l'ensemble de ses collaborateurs à mettre un point d'honneur au respect des textes en vigueur. Il s'est exprimé à l'hôtel Belle côte à Cocody-Palmeraie, lors de la cérémonie d'ouverture des états généraux des services territoriaux de son Département, qui prennent fin aujourd'hui. « Il faudra que vous vous assuriez localement de la bonne application des textes », a-t-il lancé à l'ensemble des respon-

sables des services territoriaux du maroquin qu'il dirige. Bruno Koné a notamment insisté sur les dispositions légales qui conduisent à la délivrance de l'arrêté définitif de construire (Acd) auquel il entend « redonner toute sa force juridique » et le respect de la loi relative à la fixation des caution et avance dans le cadre du logement pour « des relations contractuelles apaisées entre le bailleur et le locataire ». Le ministre est également revenu sur le bien-fondé de la réaffectation des directeurs régionaux à laquelle il a procédé en août 2019. Sur ce point, Bruno Koné a expliqué que

cela était nécessaire pour redynamiser les services. Du coup, il était nécessaire d'organiser des états généraux pour adresser les problématiques liées aux préoccupations des acteurs territoriaux. C'est en cela que les travaux consisteront à renforcer les capacités desdits acteurs en matière de déontologie et d'éthique. Il s'agit également de dresser un bilan de l'ensemble du dispositif et d'élaborer, puis de valider le projet de Plan stratégique de développement de l'ensemble des services territoriaux. ■

ABOUBAKAR BAMBA

Forum *La finance s'engage* 45 institutions décident de financer les Pme



Plusieurs acteurs du monde des affaires, des banques, des établissements financiers et des représentants de l'Etat ont pris part à la 4^e édition de la Finance s'engage (Fse). (PH: SÉBASTIEN KOUASSI)

Osons en Afrique comme on ose ailleurs. Osons en prenant le risque de financer les Pme... », a lancé hier à la Maison de l'entreprise, dans le quartier des affaires, au Plateau, Félix Anoblé, ministre de la Promotion des Pme. Le représentant du gouvernement qui s'adressait à la communauté bancaire intervenait à l'occasion de la 4^e édition de la Finance s'engage (Fse), une initiative du patronat ivoirien et le cabinet Es Partners qui vise à accompagner, à contribuer au financement des Pme ivoiriennes. Pour Félix Anoblé, les banquiers devraient prendre le risque en acceptant de contribuer à la transformation de l'agriculture, des matières premières agricoles afin de participer au développement économique de la Côte d'Ivoire. « Prenez le risque », a insisté le ministre, avant d'ajouter que « l'émergence de notre pays ne peut être possible que par l'éclosion de fortes Pme ». L'appel du ministre arrive à un moment où les Pme font face à des problèmes liés à l'accès

à date de leurs prestations, à des problèmes d'organisation, etc., alors que, selon lui « elles sont le moteur de la croissance ». Cette problématique est en rapport avec le thème de cette édition qui est : « L'accompagnement, clé du financement des Pme ». Selon Eric Kacou, cofondateur et Pdg d'Es Partners, même si les fonds et les banques veulent pas prêter, il leur arrive, bien souvent, de ne pas trouver de projets qui répondent à leurs exigences.

Pour le patron d'Es Partners, le déficit de financement des Pme dans le pays est estimé à 3600 milliards de FCfa alors que les banques ne couvrent que 1 600 milliards de FCfa de ce besoin. Quant à la Société financière internationale (Sfi, filiale de la Banque mondiale dédiée au secteur privé) qui a accepté d'accompagner la Fse, elle a estimé qu'il faut 2, 3 milliards de dollars (environ 1 380 milliards de FCfa). « Nous avons besoin de tout le monde pour régler ce problème de financement », estime Eric Kacou. « Il est urgent d'agir », ajoute Olivier Buyoya, représentant régional de la Sfi, basé en

Côte d'Ivoire. Pour cette 4^e édition, selon les organisateurs, ce sont 1000 acteurs de Pme qui ont été touchés par des programmes de formation, notamment des ateliers thématiques dont 500 d'entre eux initiés à l'éducation financière. Des opérateurs économiques et porteurs de projets de deux villes de l'intérieur du pays (Korhogo et Abengourou) sont également des bénéficiaires.

De 19, à la première année, le nombre d'institutions engagées dans la mobilisation des ressources financières, est passé à 33 en 2017, puis à 40 en 2018. Pour cette année, ce sont 45 institutions financières qui se sont engagées. Face à ces résultats, Stéphane Aka-Anghui, directeur exécutif de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci), représentant le président, n'a pas caché sa satisfaction : « Le bilan est positif ». À l'occasion, il a traduit toute sa reconnaissance à tous les partenaires qui soutiennent la Fse. ■

ANOH KOUAO

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Agence Nationale
De l'Environnement
ANDE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

ENQUÊTE PUBLIQUE A TOUMODI

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), à travers l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE), porte à la connaissance de la population ivoirienne que, dans le cadre de la validation du rapport de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du PROJET DE TRANSFORMATION DE NOIX DE CAJOU EN AMANDE A BLE DANS LE DEPARTEMENT DE TOUMODI, présenté par la société DORADO IVORY, une Enquête Publique est organisée du JEUDI 21 NOVEMBRE 2019 au MERCREDI 04 DECEMBRE 2019 inclus.

A cet effet, un registre est ouvert à la PREFECTURE DE TOUMODI pour recevoir et enregistrer toutes les réclamations et observations qui pourraient être faites, et ce, tous les jours ouvrables de 07h30 mn à 12h30 mn et de 14h30 mn à 16h30 mn.

LA DIRECTRICE
Madame Madeleine Sopi ACKO

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Agence Nationale
De l'Environnement
ANDE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

ENQUÊTE PUBLIQUE A KOTOBİ (ARRAH)

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), à travers l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE), porte à la connaissance de la population ivoirienne que, dans le cadre de la validation du rapport de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du PROJET D'EXPLOITATION SEMI-INDUSTRIELLE D'OR A ABONGOUA DANS LA SOUS-PREFECTURE DE KOTOBİ (DEPARTEMENT D'ARRAH), présenté par la société AKWABA RESSOURCES, une Enquête Publique est organisée du JEUDI 21 NOVEMBRE 2019 au MERCREDI 04 DECEMBRE 2019 inclus.

A cet effet, un registre est ouvert à la SOUS-PREFECTURE DE KOTOBİ pour recevoir et enregistrer toutes les réclamations et observations qui pourraient être faites, et ce, tous les jours ouvrables de 07h30 mn à 12h30 mn et de 14h30 mn à 16h30 mn.

LA DIRECTRICE
Madame Madeleine Sopi ACKO

Kouto / Sianhala

Bruno Koné installe la présidente des femmes et fait des dons à la mosquée

Le ministre de la Construction, du logement et de l'urbanisme a achevé sa tournée dans des villages du département

La présidente des femmes de Sianhala s'appelle Massara Coulibaly. Elle a été installée le 15 novembre dans ses nouvelles charges par Bruno Nabagné Koné, ministre de la Construction, du logement et de l'urbanisme, parrain de ladite cérémonie, par ailleurs député de Kouto. C'était au stade dudit village, pris d'assaut par une population en liesse et de nombreuses personnalités du département de Kouto. Le parrain a donné l'assurance qu'il sera chaque fois à ses côtés quand il s'agira de contribuer au bonheur des femmes de Sianhala. «*Je vous encourage à faire en sorte que toutes les femmes se mettent ensemble pour entreprendre. Car c'est dans l'union qu'on gagne les grandes ba-*



Les fidèles musulmans heureux de recevoir du matériel de prière. (PH: DR)

tailles», a-t-il conseillé. Dans son intervention, il a annoncé le bitumage, bientôt, de l'axe Tarato-Kouto-Sianhala-Gbeya.

La présidente des femmes a exprimé sa gratitude au ministre Bruno Koné pour ce déplacement. Elle a fait la promesse de mériter la

confiance placée en elle par les populations et singulièrement les femmes.

Bruno Koné s'est rendu par la suite à la mosquée pour faire des dons composés de nattes, des chaises, etc. pour permettre à cette communauté de pouvoir adorer Allah dans de bonnes conditions. En retour, les guides religieux lui ont fait des bénédictions pour qu'Allah l'assiste dans la responsabilité que lui ont confiée le Président de la République Alassane Ouattara et le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly.

C'est par la finale dotée du trophée de la Première dame, Dominique Ouattara, que le séjour du ministre a pris fin à Sianhala. ■

CHARLES KAZONY
CORRESPONDANT RÉGIONAL

Bingerville / Hôpital mère-enfant

Filmarray, un appareil qui réduit la morbidité



Ce matériel médical va beaucoup aider le personnel soignant à faire le diagnostic des patients. (PH: DR)

L'hôpital mère-enfant Dominique Ouattara (Hme) de Bingerville a acquis un appareil. En vue de mieux diagnostiquer et identifier dans un délai de 45 minutes à une heure, l'agent pathogène chez des patients. Le filmarray permettra au personnel soignant d'avoir des assurances quant au diagnostic, d'accroître la satisfaction du patient. Le diagnostic passe par un prélèvement de sang des malades soumis à l'analyse de l'appareil. La cérémonie de remise de cet outil d'analyses médicales a eu lieu le 20 novembre au sein de cette formation sanitaire.

Lalla Haïdara, manager santé publique Afrique de

l'entreprise Biomerieux, qui a offert le matériel, a confié qu'en un test unique, le médecin est guidé dans la suite à donner aux patients qui présentent des symptômes d'infection. Une première en Afrique de l'Ouest, a-t-elle indiqué.

Daouda Kouyaté, directeur général adjoint de l'Hme, a exprimé sa gratitude à la structure ayant offert le matériel médical. Il précisera que ce n'est pas la première fois que cet établissement reçoit des équipements de ce partenaire. Pour lui, tout cela concourt à réduire la morbidité et la durée du séjour des malades «*Cette acquisition va profiter à nos patients et à toute la population.*», a-t-il ajouté. ■

C. DALLET

Logoualé

Le Canada encourage la lutte contre les violences basées sur le genre

L'ambassadeur du Canada en Côte d'Ivoire, SE Mme Julie Shouldice, était le 19 novembre à Logoualé, dans la région du Tonkpi. Elle y était pour une visite de travail au Centre communautaire d'accueil et de réhabilitation pour les femmes et les filles (Cecaref), à l'initiative de l'Ong Génération femmes

du 3^e millénaire (Gfm3) qui œuvre pour la protection des filles et des femmes. Cette structure qui s'est engagée, à travers le Cecaref, dans la lutte contre les violences basées sur le genre, (Vbg) a bénéficié du soutien du Fonds canadien d'initiatives locales de l'ambassade du Canada.

En présence du sous-préfet

de Logoualé, Guéhi Adolphe et de la présidente du Gfm3, Honorine Véhi Touré, Julie Shouldice dira être venue pour voir comment les femmes formées au niveau du centre comptent utiliser les stratégies et les outils mis à leur disposition pour œuvrer à la réduction des cas de Vbg. Elle a procédé, à cette occasion, à l'installation

du comité central précoce mis en place par la directrice du centre. Aussi, 30 relais communautaires ont-ils été mis en mission quand des groupements de producteurs de vivriers ont bénéficié de subventions pour leurs activités. ■

SAINT TRA BI

Sikensi

Les élèves exhortés à éviter les congés anticipés

Le président du conseil scolaire du lycée municipal de Sikensi, Tra Bi Tra, s'est engagé mercredi, au nom de ses camarades, à «*respecter le calendrier scolaire et éviter les congés anticipés*». Lors d'une visite de la directrice départementale de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle de Tiassalé, Béatrice Anoma.

En retour, l'émissaire de la ministre Kandia Camara a prodigué de sages conseils aux apprenants. «*Vous avez tout pour réussir. Évitez la mauvaise compagnie, la drogue, la violence verbale et physique. Soyez des élèves studieux car la tricherie a des conséquences néfastes*», a recommandé Mme Anoma.

Elle a aussi exhorté les enseignants du lycée à se conformer au thème de l'an-

née scolaire en respectant notamment le programme d'évaluation, les emplois du temps pour de bons rendements en fin d'année. La Ddnetfp de Tiassalé a transmis le même message aux élèves des établissements secondaires, en l'occurrence le collège Eurêka de Sikensi, où elle s'était rendue auparavant. ■

AIP

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Agence Nationale
De l'Environnement

ANDE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail



ENQUÊTE PUBLIQUE A KATIOLA

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), à travers l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE), porte à la connaissance de la population ivoirienne que, dans le cadre de la validation du rapport de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRAITEMENT DE BOUE DE VIDANGE A KATIOLA, présenté par l'UVICOCI, une Enquête Publique est organisée du JEUDI 21 NOVEMBRE 2019 au MERCREDI 04 DECEMBRE 2019 inclus.

A cet effet, un registre est ouvert à la **PREFECTURE DE KATIOLA** pour recevoir et enregistrer toutes les réclamations et observations qui pourraient être faites, et ce, tous les jours ouvrables de **07h30 mn à 12h30 mn et de 14h30 mn à 16h30 mn.**

LA DIRECTRICE
Madame Madeleine Sopi ACKO

Worofla

La sensibilisation au Programme social du gouvernement au menu

Worofla, dans le département de Séguéla, vivra le 24 novembre prochain à l'heure du Programme Social du Gouvernement (PSGouv) 2019-2020, avec l'organisation d'une rencontre de sensibilisation des populations. L'initiative est du «Cercle AGC-Perspectives Développement».

L'objectif de la rencontre est de présenter et d'expliquer les actions initiées par le gouvernement au profit des populations de la localité, en matière d'éducation, de santé, d'accès à l'eau potable et à l'électricité, d'entretien routier et d'emploi pour les jeunes. A cette occasion, le président de la structure, Bakary Sanogo, le conseiller spécial du Pre-

mier ministre, développera le thème « Programme Social du Gouvernement (PSGouv) 2019-2020 et Perspectives de développement pour la jeunesse ». D'autres temps forts marqueront cette rencontre, notamment la conférence du responsable du bureau de l'Agence Emploi des Jeunes de Daloa, Yaya Koné, sur le thème « Emploi Jeunes

et Emergence ». Un planting d'arbres et une remise de matériel de salubrité à la mairie de Worofla et de kits scolaires aux écoles sont également à l'agenda. La rencontre est placée sous le Haut patronage du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly et sous le parrainage du ministre de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Mamadou Touré. Le «Cercle», qui sera à sa première sortie, a pour mission de promouvoir les actions de développement mises en œuvre par le gouvernement ■



Bakary Sanogo, conseiller spécial du Premier ministre, initiateur de la journée.(PHOTO :D.R)

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

● 150 tables-bancs au groupe scolaire de Gbémazo



Ce don vise à améliorer les conditions d'apprentissage des écoliers

Le gouvernement ivoirien, à travers la Banque Islamique de Développement (BID), a offert, en octobre dernier, 150 tables-bancs au

groupe scolaire de Gbémazo. Et ce, dans le cadre du Projet de Développement de l'Éducation de Base Phase I (PREB). Projet qui a permis la construction de l'extension

de l'école primaire de Gbémazo. Cette acquisition vient combler le déficit de tables-bancs qui était à l'origine de la surcharge dans certaines classes.

« Nous avons reçu 150 tables-bancs, 3 armoires et 1 bureau directeur. Ces équipements viennent à point nommé. Nous sommes très heureux, car nos enfants étaient dans certains cas à trois, voire quatre par table-banc », indique Olivier Djangba, directeur de l'École Primaire Publique (EPP) Gbémazo 1.

Pour les élèves, parents d'élèves et enseignants, la joie était grande à la cérémonie de remise. Les conditions difficiles d'apprentissage et d'enseignement des élèves sont désormais un vieux souvenir. ■

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

Botro

Trois écoles primaires reçoivent des tables-bancs.

Maurice N'Goran N'Guessan, premier adjoint au maire de la commune de Botro, a fait don, samedi dernier, de 100 tables-bancs à trois établissements, dans le département de Botro. Les bénéficiaires sont les écoles primaires Aplikésomolo et Takra-Adiédro qui ont reçu, chacune, 30 tables-bancs et l'école primaire Wadaud de la commune de Botro qui, elle, en a reçu 40.

Son geste vise à soulager ces établissements et surtout à permettre aux enseignants et à leurs écoliers de travailler dans un cadre un peu plus

adapté. « Si les conditions pour de bonnes études ne sont pas réunies, il sera difficile de s'attendre à des résultats positifs à la fin de l'année scolaire », a-t-il averti. C'est pourquoi il a tenu à rendre hommage aux enseignants qui, malgré toutes les difficultés, sont à la tâche pour donner le savoir à tous les enfants. « Grâce à l'école, ces élèves peuvent aspirer à un lendemain meilleur », a-t-il assuré.

À l'étape de l'école primaire de Takra-Adiédro, le premier adjoint au maire a réalisé qu'elle n'a plus de toiture. Il a donc décidé de parer au plus pressé. « Je prends l'engagement

de faire restaurer la toiture dans un bref délai », a-t-il promis. À l'école primaire Wadaud qui n'a pas d'eau courante, il a remis la somme de 170 000 FCfa pour remédier à cela.

L'inspecteur de l'enseignement préscolaire et primaire Lassina Diabagaté a jugé l'initiative du donateur salutaire, avant d'interpeller les parents d'élèves. « La meilleure façon de lui rendre son geste, chers parents, c'est d'encourager vos enfants à bien travailler », a-t-il recommandé. ■

CHARLES KAZONY

CORRESPONDANT RÉGIONAL



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 06 /DG/SUCAF-CI/2019-2020

OBJET: SELECTION D'UN CABINET FISCAL

ARTICLE 1 : AUTORITE CONTRACTANTE

Le présent Appel d'Offres est lancé par la Direction Générale de SUCAF-CI.

ARTICLE 2 : RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Les termes de référence peuvent être retirés au Secrétariat de la Direction Générale à Abidjan sise à la Rue des carrossiers en Zone 3, à compter du **21 novembre 2019**.

ARTICLE 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent participer à la concurrence, tout cabinet fiscal disposant des documents administratifs suivants à jour et apportant la preuve de l'inscription de ses dirigeants ou du Cabinet à l'Ordre des conseils fiscaux, ce sont :

- Le registre de commerce et de crédit mobilier,
- l'attestation d'immatriculation à la CNPS,
- l'attestation de mise à jour CNPS,
- copie de la déclaration fiscale d'existence ou d'une attestation d'immatriculation fiscale,
- l'attestation de régularité fiscale.

NB : Avoir une expertise à l'international serait un atout.

ARTICLE 4 : REMISE DES OFFRES

La date de dépôt des offres au lieu de retrait est fixée au **05 Décembre 2019, délai de rigueur.**

An 55 / Fraternité Matin

N'Guessan Zékré Alexis (Pdg de Fraternité Matin en 1993) : « **Je voudrais féliciter les responsables et le personnel du journal pour ce grand bond** »

Dans le cadre des festivités marquant le 55e anniversaire du groupe de presse, qui débutent le 9 décembre, le micro a été ouvert à plusieurs personnalités à travers cette rubrique.

«Célébrer les 55 ans de Fraternité Matin est une belle occasion d'échanger autour de cette entreprise qui a connu beaucoup de vies. Il y a eu beaucoup de mutations et Fraternité Matin est une structure qui est passée du statut d'entreprise individuelle à une entreprise multinationale. On est passé de la situation de personnes qui faisaient tout, à des hommes et femmes de médias plus professionnels. L'entreprise elle-même est devenue plus professionnelle. Je voudrais féliciter les responsables et le personnel de Fraternité Matin pour ce grand bond. Je voudrais féliciter le personnel qui est resté en place, jusque-là, et féliciter également les dirigeants qui ont su traduire les différentes mutations dans leurs prises de décisions et qui ont permis au gouvernement de donner une bonne visibilité de son action pour que tout



le monde suive au quotidien ce qui se passe dans le pays. Fraternité Matin n'est

pas restée une entreprise figée sur un aspect politique; toutes les sensibilités poli-

tiques y ont de la voix parce que les dirigeants de cette entreprise leur donnent la parole. C'est un signe majeur d'une entreprise qui a mûri. Je crois que dans la sous-région, Fraternité Matin n'est plus au nombre des entreprises qui se font conter, mais plutôt au nombre de celles dont on parle, parce qu'elles s'imposent. Fraternité Matin s'impose par le professionnalisme des journalistes et la diversité de ses produits commerciaux, ainsi que dans ses rubriques et ses techniques de travail. Du point de vue de la gestion, il est vrai qu'au début, nous avons dit qu'un journaliste doit rester un journaliste et qu'il fallait confier

Frat-Mat entièrement à des spécialistes de la gestion, mais ceux qui dirigent l'entreprise aujourd'hui ont compris qu'on peut être journaliste et gestionnaire d'une entreprise de presse; et qu'on peut être journaliste, homme politique, littéraire et tout cela à la fois. Personnellement, je suis l'évolution de cette entreprise avec beaucoup d'admiration. Je les encourage à continuer dans ce sens. Au niveau de la gestion des ressources humaines, on sait que cela fait toujours mal au cœur de laisser partir un certain nombre de collaborateurs avec lesquels on a beaucoup de choses en commun, mais il faut se dire que les mutations d'une

entreprise l'imposent. Aujourd'hui, le gouvernement pose des actions sociales assez importantes et il est bon que le talent de ceux qui sont restés pour donner le meilleur d'eux-mêmes soit reconnu; car ils restent de loyaux travailleurs. Ce sont des hommes et des femmes sur lesquels on peut compter. Si je ne me trompe pas, cette célébration enregistrera une cérémonie de reconnaissance aux travailleurs, aussi bien anciens qu'actuels. C'est une bonne chose. C'est important de reconnaître le mérite de chaque travailleur, selon le temps où il a été utile et selon l'évolution de l'entreprise» ■

BRIGITTE GUIRATHE

« Les Goûters de mon Enfance » 2019

Le festival démarre par un symposium

Un symposium scientifique sur le thème « Valeurs nutritionnelles et impacts sociologiques des Gouters de mon Enfance », a eu lieu le 19 novembre, à l'amphithéâtre de l'Institut national de l'hygiène publique (Inhp). En prélude à la 2e édition du festival « Les Gouters de mon Enfance », qui se tiendra le samedi 23 et le dimanche 24 novembre au Palais de la Culture d'Abidjan-Treichville. C'était en présence de Jean-Marie Somet, directeur général de Côte d'Ivoire Tourisme.

Il s'agissait pour les experts présents de démontrer que les goûters africains de nos enfances sont très nutritionnels. A cette fin, plusieurs panels sur la qualité nutritionnelle des mets de «chez nous» ont été présentés par des spécialistes issus du comité scientifique, notamment le professeur Mondé Absalon, président du comité, les docteurs Téya Kouamé, Konan Kouakou, Sablé Parfait, Ahui Bitty Louise Berthé. Ils ont expliqué que consommer les mets de chez nous, à savoir «Boule-boule au coco», «Traira», Gbofloto», «Jaune jaune» etc., contiennent des valeurs nutritionnelles démontrables scientifiquement. En plus des mets, ils ont soutenu que les boissons naturelles (bisap, gnamankou, passion, tomate, carotte, baobab, etc.) sont impor-



Les experts ont démontré les bienfaits du goûter.

tantes pour la digestion et la croissance, surtout chez les enfants; et maintiennent les énergies nutritives chez les personnes adultes. « Ces boissons permettent de lutter contre le cancer et éliminent les risques cardiovasculaires », ont-ils assuré. Ils ont précisé que le goûter se prend à 10 h et à 16h. Pour eux, la promotion de ces mets devrait permettre d'associer l'utile (santé) à l'agréable (plaisir des goûters). « Nous

devons lors de nos cérémonies faire découvrir et redécouvrir ces mets spécifiques consommés en dehors du déjeuner et du dîner, confectionnés dans les villes et villages de la Côte d'Ivoire et de la sous-région », ont-ils soutenu. La Commissaire générale du festival, Koné Tiana Bombo, s'est félicitée de la tenue de ce symposium scientifique ■

S. N'GUESSANT

DESTOCKAGE

- Paires de chaussures neuves,
- Marbot noire et blanche
- Grande quantité – chaussettes-bas neufs.
- Tenue de travail et de pompier
- Rangers d'occasion.

Tel : 57 78 78 65 – 01 99 08 14

Peinture

Valérie Oka émerveille le monde



L'installation « Chuuuutt » de Valérie Oka, exposée à Curitiba au Brésil. (Photos : Dr)

C'est un véritable road-show pictural que la peintre ivoirienne, Valérie Oka, a entamé à travers plusieurs expositions dans le monde. De Venise (Italie) à Curitiba (Brésil) en passant par Londres (Angleterre), elle éclabousse les cimaises avec ses œuvres. Présente à la Biennale de Venise (Italie), qui se tient actuellement jusqu'au 24 novembre, elle s'attaque, à travers sa série de toiles intitulée «Héritage», à la problématique du retour des œuvres du patrimoine

africain, éparpillées dans le monde, dans les musées et chez des particuliers, sur le continent. Dans cette ville italienne, sa création met en relief l'énergie spirituelle dont ont été amputées les différentes sculptures africaines sorties de leurs contextes social et culturel. C'est pourquoi, elle explique que les sculptures, figurines, masques qu'elles présentent dans ses tableaux, sont des points de liaison, des supports devant servir à regrouper les forces et énergies adéquates, susceptibles de

créer ou modifier une certaine formalisation matérielle dans la vie quotidienne des êtres. A la 14e biennale de Curitiba, qui se tient depuis le 21 septembre et ce, jusqu'au 1er mars 2020, Valérie Oka propose une installation vidéo intitulée «Chuuuutt», qui porte sur le thème des violences conjugales. Le message est poignant : le décor présente un lit débrayé, des vêtements qui jonchent le sol ; des mouchoirs immaculés de sang, des traces d'une rare violence, comme on en voit dans les foyers. Le tout soutenu par une vidéo qui plonge le visiteur dans l'ambiance insoutenable d'une bagarre entre un homme et une femme. Enfin, à la Foire de l'art africain contemporain de Londres, elle expose son travail en hommage à la curatrice nigérienne, Bisi Silva, aujourd'hui décédée. Il s'agit notamment d'un portrait en blanc et noir de cette commissaire d'exposition qu'elle accompagne avec un texte d'hommage. Loin de sa patrie, Valérie Oka porte haut le flambeau de l'art plastique ivoirien ■

SERGES N'GUESSANT

Festival international yékangoha du Moronou (Fiym) M'Batto et Bongouanou accueillent la 2^e édition

Le commissaire général, Kanté Faro, était face à la presse pour annoncer l'évènement.



Autorités et artistes du Moronou motivés pour la réussite de la manifestation.

La deuxième édition du Festival international Yékangoha du Moronou (Fiym) se déroulera du 24 au 25 décembre au Gravier de M'Batto et du 29 décembre 2019 au 1er janvier 2020, au terrain de l'hôpital de Bongouanou. Ainsi en a décidé le comité d'organisation qui, par cette innovation, veut toucher le plus grand nombre de filles et de fils de la région du Moronou. Kanté Faro, l'initiateur de ce festival, a indiqué, face à la presse le 21 novembre, dans un réceptif hôtelier à Cocody que l'objectif de ce rendez-vous est de valoriser les atouts culturels et touristiques du Moronou. Au-delà de ce premier aspect, le Fiym se veut également une plateforme de développement et

de mise en œuvre d'actions en vue de stopper l'exode de la jeunesse de la région, en l'encourageant à s'intéresser à l'agriculture qui reste le fer de lance de l'économie ivoirienne. D'où, le choix du thème de cette deuxième édition : « Développement du Moronou par l'agriculture : quelle contribution de la jeunesse ? ». Comme l'année dernière, les festivaliers du Fiym 2019, auront au programme des panels, des danses et jeux traditionnels, des contes, des concours culinaires, concours de miss, un marathon, un match de gala, une opération ville propre, sans oublier les deux grands concerts qui verront la participation des artistes du Moronou accompagnés par Magic Diezel, Nash,

Les Leaders, Lunic, Ramatoulaye et biens d'autres artistes en vogue. « Ce sera l'occasion de venir découvrir la culture du Moronou dans toute sa diversité et de célébrer la cohésion sociale. Je voudrais ici dire un grand merci au Conseil régional qui nous a fait confiance et nous accompagne. Je n'oublie pas aussi de témoigner toute ma reconnaissance, pour leur parrainage, à la députée de la circonscription de M'batto-Assahara, Aka Véronique et à l'inspecteur général d'Etat Ahoua N'Doli Théophile, qui nous a permis d'honorer nos engagements à la première édition qui a connu un franc succès », a commenté Kanté Faro ■

SERGES N'GUESSANT

Coupé-décalé

Douk Saga Junior devient "La légende" !

Désormais Douk Saga Junior, à l'état civil Noël Ange Kouadio, s'appelle La légende ! Il a décidé de se rebaptiser par le titre éponyme de son nouveau single "Légende", sorti il y a deux semaines et en téléchargement sur les plateformes internet. A travers ce single produit par le label Emma Dobé Prod, l'artiste signe son grand retour après cinq ans de pause. « J'ai été beaucoup persécuté, mais je sors la tête haute. C'est pourquoi, désormais je suis La légende. A travers ce titre, je veux faire revenir le



coupé-décalé des premières heures du mouvement, c'est-à-dire le coupé-décalé original, tel que le faisait mon

mentor Douk Saga et ses camarades de la Jet 7. Il a été beaucoup apprécié par les mélomanes et mes collègues », explique-t-il. Le coupé-décalé a beaucoup évolué sous l'influence de grands artistes comme feu Dj Arafat ou encore Bebi Philip, avec de nouvelles sonorités. « La tendance avait changé, on était habitué à beaucoup de bruit dans le coupé-décalé. Comme je porte le nom du créateur du mouvement, il fallait moi pour faire revenir la tendance », commente-t-il ■

FAUSTIN EHOUMAN

Fonctionnement de l'Oif Les agents de la Commission nationale s'imprègnent des mécanismes



L'organisation de ce séminaire est un indice de l'excellence des relations qu'entretiennent l'Oif et la Commission nationale de la Francophonie. (photos : dr)

Une session de renforcement des capacités au bénéfice de 38 agents de la Commission nationale de la francophonie (Cnf) a eu lieu le 20 novembre à Abidjan. La formation a été dispensée par des experts venus du siège de l'Organisation internationale de la francophonie (Oif), en France. Elle visait essentiellement la mise à niveau des auditeurs sur les aspects organisationnels, fonctionnels et programmatiques de l'Oif. En vue du renforcement de leur contribution à la mise en œuvre des activités de l'Oif au plan national. « La Commission nationale de la francopho-

nie dispose d'un capital humain tournant autour d'une cinquantaine d'agents. Ces derniers travaillent quotidiennement sur les dossiers de la francophonie et ont besoin d'un recyclage en ce qui concerne les mécanismes de fonctionnement de l'Oif, et notamment les modalités d'accès aux programmes de cette institution », a expliqué la responsable de la Cnf, Mouminatou Barry Diaby. Pour Marion Lorie, l'un des deux experts formateurs, « les formés disposeront d'outils nécessaires pour contribuer à la définition des programmes, ainsi qu'à la mise en œuvre des actions de l'Oif ». Ajoutant que

ces derniers seront aussi un important instrument de mesure de l'impact des actions de l'institution francophone sur le terrain. Le séminaire a été présidé par Koffi Tougo, représentant du ministre de la Culture et de la francophonie. Il a salué cette initiative impulsée par Mouminatou Barry Diaby, qui est aux commandes du Cnf depuis seulement cinq mois. Pour lui, en centrant ses premières activités sur les ressources humaines du Cnf, « elle s'engage certainement sur la voie du succès de sa mission » ■

DRAMOUS YÉTI

Valorisation des cultures africaines Des jeunes panafricanistes entrent en scène

Andréa Mbuyamba et Iden Lida, respectivement Franco-Congolaise et Ivoir-Française veulent reconnecter la jeunesse africaine vivant sur le continent et celle de la diaspora autour d'un vernissage, le 23 novembre à 18 heures, au Bushman café à la Riviera. À travers le concept « Et toi, quel est ton panafrican dream ? », né du projet Panafrican stories, qui est une plateforme dédiée à tous ceux qui désirent promouvoir des idées de valeurs sur l'Afrique, elles entendent valoriser les jeunes talents. Il s'agit d'une jeunesse pleine d'imagination et de créativité capable, par les arts et la culture, d'inspirer les générations futures afin de les détourner de toute idée pouvant les mener à la perdition. Face à la presse le 18 novembre, au Panaf restaurant, à Cocody Mermoz, elles ont partagé ce projet né lors d'un voyage culturel et d'études au Ghana. « Pendant que nos frères courent des risques dans



Iden Lida (à gauche) et Andréa Mbuyamba.

la traversée pour rejoindre l'Europe, les opérateurs économiques européens, eux, courent investir sur leur continent parce qu'ils ont foi que c'est un continent d'avenir », indique Iden Lida. Pour sa part, Andréa Mbuyamba soutient que l'Afrique a des valeurs que sa jeunesse doit promouvoir afin de le hisser au niveau des autres continents. Pour cette jeune

Franco-Congolaise de 26 ans, il faut que chaque Africain arrive à développer son rêve personnel pour le continent. « Ce rêve, précise-t-elle, peut se transformer en un véritable projet et permettre d'apporter une valeur ajoutée au développement de son pays et de son continent ». Ainsi, pour la rencontre de ce 23 novembre, des jeunes chorégraphes, photographes professionnels, restaurateurs et bien d'autres auront l'occasion de faire connaître ce qu'ils ont au plus profond d'eux pour attirer l'attention de leurs pairs à prendre au sérieux le secteur d'activité dans lequel ils évoluent et à croire surtout en eux, parce que, conclut Iden Lida : « L'Afrique est le continent des futurs gagnants, donc pas besoin de viser l'Occident clandestinement » ■

HERVE ADOU

Israël

Benjamin Netanyahu mis en examen

Le procureur général d'Israël a annoncé hier que le Premier ministre Benjamin Netanyahu, soupçonné de corruption dans différentes affaires, est mis en examen.

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a été formellement inculpé, jeudi 21 novembre, pour corruption par le procureur général d'Israël, Avichai Mandelblit.

«Le procureur général Avichai Mandelblit a décidé d'inculper le Premier ministre Benjamin Netanyahu pour corruption, fraude et abus de confiance dans l'affaire 4000», a indiqué le ministère de la Justice dans un communiqué.

La justice soupçonne Benjamin Netanyahu «d'abus de confiance», de «corruption» et de malversation dans trois affaires, y compris «l'affaire Bezeq» – ou affaire 4000 –, la plus sensible pour celui qui est devenu le plus pérenne des Premiers ministres de l'histoire d'Israël, avec 13 ans



Le Premier ministre israélien accusé de corruption. (PHOTOS : D.R.)

au pouvoir – dont la dernière décennie sans discontinuer. Dans le dossier «Bezeq», la justice soupçonne Benjamin Netanyahu d'avoir accordé des faveurs gouvernementales qui pourraient avoir rapporté des millions de dollars au patron de cette société de télécoms, en échange d'une couverture médiatique favorable d'un des médias du groupe, le site Walla.

L'annonce du procureur Avichai Mandelblit, très attendue en Israël, intervient quelques heures à peine après que le Président du pays a mandaté le Parlement pour trouver un Premier ministre, Benjamin Netanyahu et son rival Benny Gantz ayant chacun échoué à former un gouvernement dans la foulée des élections de septembre. La décision

du procureur pourrait avoir d'importantes conséquences politiques alors que les parlementaires ont maintenant trois semaines pour trouver un futur Premier ministre, capable de rallier 61 des

120 députés de la Knesset, le Parlement israélien. Cette mise en examen pourrait réduire les chances de Benjamin Netanyahu de rallier certains députés. ■

VOA

Guinée-Bissau

Début de la présidentielle avec le vote anticipé des militaires

Les membres des forces armées et de sécurité bissau-guinéennes ont donné jeudi le coup d'envoi de l'élection présidentielle en votant dans le calme, trois jours avant le reste des électeurs de ce pays instable d'Afrique de l'Ouest, ont constaté des journalistes de l'AFP.

Des soldats et des policiers en uniforme faisaient la queue pour se rendre dans les isolements installés dans la cour de la Commission nationale électorale (CNE), qui concentre les trois centres de vote de la capitale Bissau, placée sous surveillance policière.

Plus de 6.000 membres des forces de défense et de sécurité étaient appelés aux urnes à Bissau et en province, dont 1.500 soldats rien que dans

la capitale, selon la CNE. Leurs votes devaient être comptabilisés dès jeudi, mais les résultats seront publiés après le scrutin général de dimanche.

Près de 700.000 électeurs sont appelés aux urnes de 07H00 à 17H00 (GMT et locales) dans ce pays pauvre de quelque 1,8 million d'habitants. Les premières tendances sont attendues en début de semaine et les résultats officiels provisoires le 27 novembre. Un second tour est hautement probable. La date du 29 décembre a été retenue. Les électeurs doivent départager 12 candidats dont les favoris sont des acteurs des crises politiques qui ont ébranlé l'ancienne colonie portugaise ces dernières années. ■

AFP/VOA



Les membres du personnel électoral comptent les bulletins de vote...

Burkina Faso

Trois soldats tués dans une double attaque dans le Nord



Des soldats burkinabè pendant une parade militaire, à Ouagadougou

Tôt ce matin (Ndlr jeudi 21 novembre 2019), des individus armés ont attaqué le détachement militaire de Kelbo. Deux soldats ont été tués au cours de cette attaque», a indiqué à l'AFP

une source sécuritaire. «Quasiment au même moment, un autre groupe armé a attaqué le détachement de Namissiguima. Un autre soldat a également été tué dans cette attaque», a ajouté la même source.

«Des motocyclettes et un pickup» ont été volés par les assaillants après ces attaques qui ont également occasionné «d'importants dégâts matériels», a ajouté une autre source sécuritaire, confirmant les deux attaques. Une opération de ratisage, menée par les soldats appartenant aux «forces de sécurisation du Nord» est en cours, a précisé la même source. Le Burkina Faso, frontalier du Mali et du Niger, est régulièrement le théâtre d'attaques djihadistes depuis début 2015.

Le Nord et l'Est sont particulièrement touchés et Ouagadougou, la capitale, a été frappée à trois reprises. Au total, les attaques attribuées aux groupes djihadistes, certains affiliés à Al-Qaïda, d'autres au mouvement Etat islamique, ont fait près de 700 morts depuis début

2015, selon un comptage de l'AFP, et environ 500.000 déplacés internes et réfugiés, selon l'ONU.

Sous-équipées et mal entraînées, l'armée, la police et la gendarmerie de ce pays pauvre d'Afrique de l'Ouest sont incapables d'enrayer les attaques djihadistes, qui se sont intensifiées en 2019 jusqu'à devenir quasi-quotidiennes. En novembre, les forces de défense et de sécurité ont annoncé avoir tué 50 djihadistes lors de plusieurs opérations.

Pour tenter de faire face à ces attaques récurrentes, le président burkinabè Roch Marc Christian a appelé début novembre «à la mobilisation générale contre le terrorisme» et annoncé «le recrutement de volontaires pour la défense dans les zones sous menace». ■

AFP/VOA

Sénégal / Parcours de femmes scientifiques en Afrique

Des expertes de 15 pays africains réunies à Dakar

Des doctorantes et post-doctorantes issues de 15 pays d'Afrique participent cette semaine au programme « Pour les femmes et la science » lancé par la fondation L'Oréal et l'Unesco. C'est la 10^e édition de

ce programme qui vise à valoriser les recherches et parcours de femmes scientifiques en Afrique.

Anglophones ou francophones, ces scientifiques se sentent solidaires, car elles rencontrent souvent les mêmes obstacles dans

leurs carrières. Notamment le fameux plafond de verre. La Sénégalaise Najah Fatou Coly, pharmacienne biologiste, fait des recherches sur la lutte contre les infections survenant lors de l'accouchement.

Pour elle, ce rendez-vous,

« c'est encourageant. Ça montre que les femmes commencent à se mettre dans la science. Les thématiques qui sont étudiées par les différentes lauréates sont d'actualité, et elles essaient de régler des problèmes, des problèmes de santé pu-

blique, des problèmes par rapport à l'environnement. » Ces femmes scientifiques sont parfois confrontées aux préjugés qui persistent, mais aussi plus globalement au manque de moyens. La Camerounaise Francine Tankeu, 31 ans, étudie l'alliage

de la biochimie et des plantes pour soigner la leucémie. La chercheuse espère poursuivre ses travaux au Cameroun, même si la majorité de ses collègues sont partis à l'étranger.

« À partir du cycle de niveau recherche, généralement,



MINISTERE DES TRANSPORTS

République de Côte d'Ivoire

Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur du Transport (PAMOSÉT)



BANQUE MONDIALE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°015/PAMOSÉT/C1/19 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR L'ASSISTANCE AU MINISTERE DES TRANSPORTS POUR LA CONSOLIDATION DE LA BASE DE DONNEES DES CARTES GRISES ET L'EVALUATION DU PARC AUTOMOBILE EN CIRCULATION

1. Le Projet d'Appui à la modernisation du Secteur du Transport (PAMOSÉT) a été conçu entre le Gouvernement ivoirien et la Banque mondiale avec pour objectif d'améliorer l'efficacité et la sécurité des services de transports sur la section ivoirienne du corridor routier Abidjan – Ouagadougou. Le montant global du projet est de 45 millions USD dont 30 millions USD de la Banque mondiale et 15 millions USD de contrepartie de l'Etat. Il est prévu d'utiliser une partie de ces ressources financières pour le paiement de prestation de service d'une firme pour l'assistance au Ministère des Transports pour la consolidation de la base de données des cartes grises et l'évaluation du parc automobile en circulation.

2. L'objectif général de l'assistance est d'aboutir à la mise en place d'une base de données consolidée et harmonisée sur les véhicules et de permettre in fine d'avoir une meilleure connaissance du parc automobile en circulation.

De manière spécifique, le projet vise à :

- Consolider la nouvelle base de données relatives aux cartes grises en y intégrant celles d'avant 2014 non encore prises en charge prenant en compte la biométrie et les contacts des propriétaires ;
- Remplacer les plaques d'immatriculation existantes par de nouvelles sécurisées et compatibles avec le dispositif SLAPI dans le cadre du projet STI ;
- Estimer les véhicules en circulation et proposer un mécanisme de suivi du parc automobile.

3. La mission est étalée sur une durée d'environ trois (03) mois à compter de la date de notification de démarrage.

4. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des firmes compétentes pour l'assistance au Ministère des Transports pour la consolidation de la base de données des cartes grises et l'évaluation du parc automobile en circulation. Les firmes intéressées doivent fournir un dossier comportant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, années de réalisation, coûts de la mission, description des prestations, clients, financement.).

5. Contenu de la mission :

Les prestations à réaliser sont présentées ci-après :

- Module 1 : Diagnostic de la situation de la base de

données du Ministère des transports relative aux cartes grises et plaques d'immatriculation ;

- Module 2 : Propositions de mesures ;
- Module 3 : Evaluation du parc automobile actuel et proposition d'un dispositif pérenne pour son évaluation.

6. Compétences et qualifications du Cabinet :

La firme retenue devra avoir réalisé des prestations similaires au profit d'une administration des transports sur les questions relatives à la gestion des bases de données de transport, notamment des cartes grises et l'estimation du parc de véhicules en circulation.

7. La firme sera recrutée sur la base des procédures (Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût) définies dans les Directives concernant la sélection et l'emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale version de janvier 2011, révisées juillet 2014.

8. Les firmes intéressées doivent retirer les **Termes De Référence (TDRs)** à l'adresse ci-dessous, tous les jours ouvrables aux heures suivantes :
de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures (heures locales), ou à solliciter leur transmission à l'adresse électronique ci-dessous.

9. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français et en six (06) exemplaires dont un original et cinq (5) copies ou en version électronique non modifiable de préférence en format Excel et/ou word à l'adresse ci-dessous **au plus tard le Vendredi 13 Décembre 2019 à 10 heures 00 minute** (heure locale) et porter la mention « **Avis à Manifestation d'intérêt relatif au recrutement d'une firme pour l'assistance au Ministère des Transports pour la consolidation de la base de données des cartes grises et l'évaluation du parc automobile en circulation** ».

10. L'ouverture se fera le même jour à 10 h 30 minutes.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Adresse de dépôt et ouverture des offres :

Cellule de Coordination du Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur du Transport
sise aux Deux- Plateaux – Vallon, cité LEMANIA, lot 1802
1^{er} étage à Bureau de la Passation de Marchés
08 BP 2346 ABIDJAN 08 – Côte d'Ivoire
Tel : (225) 22 40 90 90 / 91 Fax : (225) 22 41 35 59
Adresse électronique: gekpini@gmail.com
lucracey@yahoo.fr



MINISTERE DES TRANSPORTS

République de Côte d'Ivoire

Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur du Transport (PAMOSÉT)



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°015/PAMOSÉT/C1/19 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR L'ASSISTANCE AU MINISTERE DES TRANSPORTS POUR LA CONSOLIDATION DE LA BASE DE DONNEES DES CARTES GRISES ET L'EVALUATION DU PARC AUTOMOBILE EN CIRCULATION

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a obtenu un crédit de quarante-cinq millions (45 000 000) de dollars US de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement du **Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur du Transport (PAMOSÉT)**. Il est prévu d'utiliser une partie de ces ressources financières pour le paiement de prestation de service d'un consultant pour la réalisation d'une étude relative à la mesure d'accompagnement pour les opérateurs de transport et de logistique qui pourraient ne pas être en mesure de s'adapter au nouveau cadre réglementaire.

2. L'objectif général de la mission est de faciliter la mise en œuvre des réformes initiées par le Ministère des Transports, en maintenant l'équilibre social au sein des acteurs déjà en activité dans le secteur.

3. De manière spécifique, la mission vise à :

- Identifier les acteurs impactés par la réforme du secteur et qui ne pourraient pas s'adapter au nouveau cadre réglementaire ;
- Recenser les acteurs potentiellement impactés par branche d'activité ;
- Proposer des cadres de reconversion à ces acteurs identifiés ;
- Évaluer le coût des mesures d'accompagnement envisagées.

4. La durée de réalisation de l'étude est fixée à quatre (4) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de ladite mission, hors délai d'approbation.

5. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des consultants (firmes, cabinets, bureaux d'études) compétents, pour l'étude relative aux mesures d'accompagnement pour les opérateurs de transport et de logistique qui pourraient ne pas être en mesure de s'adapter au nouveau cadre réglementaire.

6. La Cellule de Coordination du Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur du Transport (PAMOSÉT) invite les candidats à manifester leur intérêt, à fournir les services décrits ci-dessus. Les Firmes intéressées doivent fournir un dossier comportant une lettre de manifestation d'intérêt et les informations pertinentes indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les prestations demandées (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, années de réalisation, coûts, clients). Les Firmes peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. La réalisation de missions similaires est un atout

Vendredi 22 novembre 2019

dans nos universités, les encadreurs préfèrent travailler avec des étudiants de sexe masculin, parce que le rôle d'épouse, de mère, constitue un frein pour l'avancée de nos projets de recherche, mais aussi les défis à relever au quotidien sont nombreux, notamment l'absence de financement au niveau national dans le domaine de la recherche et l'absence du plateau technique adéquate », nous ex-

plique Francine Tankeu. L'an dernier, on comptait 2,4% de scientifiques africains parmi les chercheurs dans le monde. Dont à peine 30% étaient des femmes. Elles recevront ce jeudi soir des bourses de 10 000 à 15 000 euros pour soutenir leurs travaux. ■

RFI

de Côte d'Ivoire

Modernisation du Secteur du Transport (PAMOSSET)



BANQUE MONDIALE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°014/PAMOSSET/C/1/19
RELATIVE A LA MESURE D'ACCOMPAGNEMENT LOGISTIQUE QUI POURRAIENT NE PAS ETRE EN MESURE D'ADAPTER AU NOUVEAU CADRE REGLEMENTAIRE

supplémentaire.

7. Compétences et qualifications du Consultant/Cabinet :

- Avoir conduit au moins trois (03) missions d'accompagnement et d'encadrement du secteur du transport routier (transporteurs, chauffeurs, coxers, etc.) ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) missions similaires en Afrique subsaharienne.

8. La firme sera recrutée sur la base des procédures (Sélection Basée sur la Qualité) définies dans les Directives concernant la sélection et l'emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale, version de janvier 2011, révisées juillet 2014.

9. Une (01) liste restreinte sera établie à l'issue du présent Avis à Manifestation d'Intérêt.

10. Les firmes intéressées sont invitées à retirer les **Termes De Référence (TDRs)** à l'adresse ci-dessous, tous les jours ouvrables aux heures suivantes : de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures (heures locales).

11. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français et en six (06) exemplaires dont un original et cinq (5) copies ou en version électronique (Word), à l'adresse ci-dessous **au plus tard le Mercredi 11 Décembre 2019 à 10 heures 00 minute** (heure locale) et porter la mention « **Avis à Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant pour la réalisation d'une étude relative aux mesures d'accompagnements pour les opérateurs de transport et de logistique qui pourraient ne pas être en mesure de s'adapter au nouveau cadre de réglementaire** ».

12. L'ouverture se fera **le même jour en séance publique à 10 h 30 minutes GMT.**

13. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Adresse de dépôt et ouverture des offres :

Cellule de Coordination du Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur du Transport
sise aux Deux- Plateaux – Vallon, cité LEMANIA, lot 1802
1^{er} étage à Bureau de la Passation de Marchés
08 BP 2346 ABIDJAN 08 –Côte d'Ivoire
Tel : (225) 22 40 90 90 / 91 Fax : (225) 22 41 35 59

Adresse électronique : gekpini@gmail.com
en copie lucrecey@yahoo.fr

TELEGRAMME

**A
SON EXCELLENCE
MONSIEUR MICHEL AOUN,
PRESIDENT DE LA REPUBLICQUE
LIBANAISE
BEYROUTH**

Monsieur le Président,

La célébration de la fête nationale de votre pays m'offre l'agréable occasion de vous adresser, au

nom du peuple et du gouvernement ivoiriens, ainsi qu'en mon nom propre, mes très vives et chaleureuses félicitations.

Je forme également, des vœux ardents de santé et de bonheur pour votre excellence, ainsi que ceux de paix, de concorde et de prospérité pour le peuple libanais.

Je voudrais saisir ces moments privilégiés de réjouissance, pour me féliciter de l'excellence des re-

lations d'amitié et de coopération qui existent si heureusement entre nos deux pays, et réitérer ma volonté de les voir se raffermir davantage, sous notre commune impulsion, pour le bonheur de nos peuples respectifs.

Très haute considération.

ALASSANE OUATTARA

PRESIDENT DE LA REPUBLICQUE DE CÔTE D'IVOIRE



MINISTRE DES TRANSPORTS

République de Côte d'Ivoire

Union - Discipline - Travail

Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur de Transport (PAMOSSET)



BANQUE MONDIALE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°010/PAMOSSET/C/3/19 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE CADRE DU RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE SURVEILLANCE EN TEMPS RÉEL DES FLUX COMMERCIAUX

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a obtenu un crédit de quarante-cinq millions (45 000 000) de dollars US de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement du **Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur du Transport (PAMOSSET)**. Il est prévu d'utiliser une partie de ces ressources financières pour le paiement de prestation de service d'un consultant individuel pour **l'assistance technique dans le cadre du renforcement du dispositif de surveillance en temps réel des flux commerciaux.**

2. L'assistance technique à la Direction Générale des Douanes, à travers la Direction de l'Analyse des Risques, du Renseignement et de la Valeur (DARRV) a pour objectif principal de renforcer ses capacités en matière de surveillance afin d'appuyer les services opérationnels dans la lutte contre la fraude.

De manière spécifique, cette assistance technique permettra à la DARRV de :

- (i) disposer d'une cartographie des risques douaniers sur le corridor Abidjan-Ouagadougou ;
- (ii) renforcer les capacités techniques du mécanisme de surveillance et d'identification des envois à risques sur le corridor Abidjan-Ouagadougou ;
- (iii) renforcer les capacités en matière d'élaboration de la cartographie des risques douaniers sur le corridor Abidjan-Ouagadougou.

3. Le mandat du consultant consistera, d'une manière générale à la :

- (iv) réalisation du diagnostic de la politique et du système d'analyse du risque de la DARRV ;
- (v) élaboration d'une cartographie des risques sur l'axe Abidjan-Ouagadougou ;
- (vi) élaboration de stratégies et méthodes de ciblage des envois à risques et de surveillance du flux des opérations commerciales ;
- (vii) formation et transfert de compétences au personnel de la DARRV.

4. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter un consultant individuel expert douanier, pour **l'assistance technique pour dans le cadre du renforcement du dispositif de surveillance en temps réel des flux commerciaux.**

5. La durée de réalisation de la mission est fixée à **six (06) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de ladite mission, hors délai d'approbation.

6. La Cellule de Coordination du Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur du Transport (PAMOSSET) invite les candidats à manifester leur intérêt, à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés

doivent fournir un dossier comportant une lettre de manifestation d'intérêt et les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la prestation demandée (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, (années de réalisation, coûts, clients). La réalisation de missions similaires est un atout supplémentaire.

7. Compétences et qualifications du Consultant:

- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience dans une administration douanière ou équivalent, parlant et écrivant parfaitement le français ;
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience en matière de gestion des risques douaniers dans une structure douanières ou équivalent ;
- Avoir de bonnes capacités pédagogiques et de communication.

8. Le Consultant sera recruté sur la base des procédures définies dans les Directives concernant la sélection et l'emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale, version de janvier 2011, révisées juillet 2014.

9. Les consultants intéressés sont invités à retirer les **Termes De Référence (TDRs)** à l'adresse ci-dessous, tous les jours ouvrables aux heures suivantes : de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures (heures locales).

10. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français et en six (06) exemplaires dont un original et cinq (5) copies ou en version électronique (Word), à l'adresse ci-dessous **au plus tard le Jeudi 12 Décembre 2019 à 10 heures 00 minute (heure locale)** et porter la mention « **Avis à Manifestation d'intérêt relatif au recrutement d'un consultant individuel pour l'assistance technique dans le cadre du renforcement du dispositif de surveillance en temps réel des flux commerciaux** ».

11. L'ouverture se fera **le même jour en séance publique à 10 h 30 minutes GMT.**

12. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Adresse de dépôt et ouverture des offres :

Cellule de Coordination du Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur du Transport
sise aux Deux- plateaux- Vallon, cité LEMANIA, lot 1802
1^{er} étage à Bureau de la Passation de Marchés
08 BP 2346 ABIDJAN 08 –Côte d'Ivoire
Tel : (225) 22 40 90 90 / 91 Fax : (225) 22 41 35 59
Adresse électronique : gekpini@gmail.com
en copie lucrecey@yahoo.fr



Réconciliation nationale

Le Cadre de dialogue interpartis rend compte de ses activités

Créé il y a 16 mois environ, le Cadre de dialogue interpartis, conduit par le président de son conseil d'administration, Me Gilbert Noël Ouédraogo, président de l'Alliance pour la démocratie et la fédération/Rassemblement démocratique africain (Adf/Rda), s'est rendu chez le Président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré, le 16 novembre 2019. Cette structure qui regroupe les quatorze partis politiques représentés à l'Assemblée nationale, de la majorité comme de l'opposition, s'inscrit dans le cadre de la recherche de la réconciliation nationale, la transparence électorale, le dialogue social, et sur la sécurité et le rôle du citoyen. Avec le Chef de l'État, il a été question, au cours de cette au-



Me Gilbert Ouédraogo s'active pour la nécessaire réconciliation nationale au Burkina.

dience, du bilan des activités dont une mission au Danemark puis au Kenya, pour s'inspirer de leurs expériences en ma-

tière de démocratie, d'accord et de concertation politique. Dans la perspective de 2020, année électorale, le comité a

prévu l'organisation d'un festival de la démocratie pour mars prochain qui est conçu comme un espace de rencontre entre citoyens et institutions de la République.

Par ailleurs, le Président de l'Assemblée nationale, Alasane Sakandé, s'est rendu au siège de l'Adf/Rda, le 14 novembre 2019. Et ce, dans un programme de visites aux partis et formations politiques représentés à l'Assemblée nationale.

Une visite que le président du parti a qualifié de « *belle initiative, démarche d'humilité* ». Pour lui, c'est une démarche républicaine qui vise à améliorer le processus démocratique ■

TAKIKRO M. YAYA

CORRESPONDANT PERMANENT
À OUAGADOUGOU

Situation sécuritaire au Sahel L'appel des hommes d'église

La situation sécuritaire est assez préoccupante dans le Sahel notamment pour le Burkina Faso et ses deux voisins, le Mali et le Niger. Face à la gravité de la situation, les conférences épiscopales de ces trois pays ainsi que celles de la Côte d'Ivoire et du Ghana ont lancé un appel et se sont exprimées après s'être réunies les 12 et 13 novembre 2019 en vue « d'évaluer l'ampleur de cette

crise et apporter davantage leur contribution aux efforts déjà fournis pour venir en aide aux populations touchées ». Elles ont estimé que les causes de cette crise sont, entre autres, historiques, identitaires, politiques ou géostratégiques... et sont favorisées ou alimentées par de nombreux facteurs tels la pauvreté et l'ignorance des populations, la mauvaise gouvernance, la corruption,

l'intolérance religieuse, la prédation des ressources naturelles etc. Pour ce faire, les archevêques et évêques, prêtres et laïcs délégués des Conférences épiscopales desdits pays ont appelé les pouvoirs publics à la protection des populations, à l'équité et à la lutte contre la corruption. Aussi, ont-ils exhorté les acteurs internationaux à mettre fin aux activités de pillage des

ressources naturelles, et les représentations diplomatiques dans les pays du Sahel, à promouvoir un partenariat vrai avec ces pays.

Par ailleurs, ces hommes de Dieu ont appelé les confessions religieuses à l'éducation des fidèles, à la culture de la liberté religieuse et au respect des valeurs humaines et spirituelles ■

T.M.Y

Santé

Une nouvelle grève annoncée

Moins de deux semaines après que le Syndicat des travailleurs de la santé humaine et animale (Syntsha) a suspendu son mot d'ordre de grève pour « reprise des négociations », quatre autres syndicats de la santé ont annoncé une autre

grève, du 20 au 30 novembre 2019. Parmi ces syndicats, on retient notamment celui des médecins du Burkina (Symeb) et celui des sages-femmes et maïeuticiens et accoucheuses du Burkina (Sysfmb)

Dans leur préavis de grève, ces syndicats ont indiqué

avoir interpellé, à plusieurs reprises, le gouvernement sur le respect de leur plateforme revendicative notamment le respect du calendrier d'application de la Fonction publique hospitalière (Fph). Et d'ajouter que certaines actions entreprises par le ministère de la Santé sont de

nature à dégrader le climat social qu'ils jugent déjà « délétaire ».

Par ailleurs, les syndicats ont prévenu le gouvernement des conséquences de cette nouvelle grève qu'il devrait assumer ■

T.M.Y

Front patriotique pour le renouveau

La suspension du parti fait réagir l'opposition

En Conseil des ministres du 13 novembre 2019, le porte-parole du gouvernement, Rémis Dandjinou, a annoncé la suspension, par le ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et

de la cohésion sociale, du parti politique, le Front Patriotique pour le Renouveau (Fpr) pour une période de trois (03) mois. Et ce, pour des propos appelant à la « *sédition et contraires aux dispositions des articles 3, 4, 20 et 21 de la Charte des partis et*

formations politiques au Burkina Faso ». Pourtant, selon l'opposition qui a réagi dans un communiqué, les propos du Président du Fpr ont été sortis de leur contexte, au regard même des articles cités par le ministre Dandjinou.

Pour ce faire, l'opposition politique demande la levée de la suspension et invite les tenants actuels du pouvoir à plus « *de hauteur et de responsabilité dans la conduite de la nation, surtout dans ce contexte d'insécurité aggravée* » ■

T.M.Y

Chronique

Offensive générale

Enfin, de bonnes nouvelles venant du front, au Burkina Faso. Trente-deux (32) terroristes neutralisés. Eh oui, si l'on en croit l'armée burkinabè, plusieurs terroristes ont été neutralisés à l'issue d'intenses combats dans les régions du Centre-Nord et du Nord. Un soldat a malheureusement perdu la vie au cours de cette opération.

En plus, l'opération a permis de libérer des femmes qui étaient retenues comme esclaves sexuelles ! Et du matériel, dont des armes de guerre, a été saisi. De quoi apporter du baume au cœur, chez plus d'un, au Faso, et amener les uns et les autres à encourager l'armée à passer à l'offensive au lieu d'être, chaque fois, sur la défensive. Car, comme le dit un proverbe, « la meilleure défense, c'est l'attaque ».

Dans la même veine des bonnes nouvelles, l'armée burkinabè a aussi annoncé que la ville de Djibo, qui était en manque d'essence (le litre d'essence y était vendu à 2000 FCfa), a été ravitaillée, avec succès, en carburant. « *Les forces armées nationales ont planifié et conduit une opération de ravitaillement en carburant, la ville de Djibo, qui était confrontée à une pénurie* », selon un communiqué de l'Etat-major général des armées.

Les bonnes nouvelles se suivant, c'est dans la même ambiance que l'armée française a fait le bilan de l'opération Bourgo IV, menée au Burkina Faso et au Mali. Il ressort que du 1^{er} au 17 novembre 2019, la force conjointe du G5 Sahel, les forces armées du Burkina Faso (Fabf) et les forces armées maliennes (Fama), appuyées par le groupement tactique désert Acier, ont mené l'opération Bourgo IV, dans les régions de Déou au Burkina Faso et de Boulikessi au Mali.

« *Au total, l'opération a permis de mettre hors de combat 24 individus, ainsi que la saisie de 64 véhicules, d'une centaine de téléphones et de munitions* », avance un communiqué de l'Etat-major français.

Dans cette offensive générale assortie de bonnes nouvelles, il y a des sorties qui inquiètent. À la surprise générale, l'armée burkinabè, à travers un communiqué signé du chef d'Etat-major général, adressé à l'attaché de défense de l'ambassade de France au Burkina, « déclare ennemi tout aéronef non identifié survolant ses bases et zones d'opération ».

Même si certaines sources relèvent que la lettre n'est pas adressée qu'à l'attaché de défense français, elle suscite de vifs débats et interrogations. Une lettre du CEMGA (donc du commandement militaire en période de guerre) qui se retrouve sur la place publique comme ma tante « Adjoua » de Koumasi qui étale son gombo au marché de Adjamé ! Le Burkina a-t-il une politique de sécurité de l'information et comment ?

En clair, cette lettre adressée à qui de droit ne devrait pas se retrouver sur la place publique. Pour des futilités, on est prêt à emprisonner n'importe qui pour des publications sur les réseaux sociaux et là, pour des secrets militaires, on dévoile tout, au grand jour, et il n'y a rien en face.

Entre nous, même si ce qui est dénoncé dans la lettre était vrai, fallait-il procéder ainsi ? Est-ce une manipulation ? Sinon, comment le Burkina Faso peut-il demander à la France de l'aider avec les renseignements et des frappes, et ensuite dire que des drones survolent ses positions ?

Dans tous les cas, même si nombre de burkinabè se réjouissent de cette lettre, estimant que c'est le début de l'expression de la souveraineté, les plus avertis trouvent que la situation de guerre commande d'abattre d'abord les aéronefs fantômes et d'utiliser la preuve ensuite.

Ce n'est donc pas diplomatique, encore moins stratégique, de communiquer sur de tels sujets, de cette façon, donnant l'impression qu'il y a un conflit ouvert avec un partenaire. N'y a-t-il pas des cadres de discussion ou de concertation qui permettent aux stratèges militaires de se parler de vive voix ? À cette étape de la lutte contre le terrorisme, le souhait est que le staff militaire burkinabè ne cède pas à la fébrilité ou ne tombe pas dans le populisme. Sans être un stratège militaire, l'armée est bien située pour savoir que si la France veut l'espionner, elle peut tout voir jusqu'à un couteau caché dans un bureau de l'Etat-major, à partir d'un satellite. Inutile donc de faire du brouhaha autour de ces avions !

Il est donc temps de ne pas se tromper de combat ou d'adversaire dans cette offensive générale. À moins que, comme le dit l'adage : « *quand un aveugle dit qu'il va te lapider, c'est qu'il est sûr d'avoir le pied sur un caillou* » ■

TAKIKRO M. YAYA

CORRESPONDANT PERMANENT À OUAGADOUGOU

Politique ivoirienne / Besoin d'une opposition d'expertise

L'opposition ivoirienne serait-elle en perte de vitesse dans un pays où le peuple est livré aux hommes du pouvoir d'État, pieds et mains joints ? Comme cet orphelin à qui l'on laisse tomber des miettes pour sa pitance, le peuple subit de plein fouet le diktat du pouvoir d'État. Le chef décide ce qui est bon pour ce peuple rendu misérable par des politiques de paupérisation à grande échelle. Pendant ce temps, l'opposition censée lui voler au secours est perdue dans des diatribes. Tantôt boycotter les élections, tantôt s'opposer à la CEI. À cette allure, l'on a l'impression que l'opposition ne s'intéresse qu'au pouvoir et non aux préoccupations essentielles du peuple. Pour l'heure, nous avons en face une opposition de fait, une opposition qui refuse d'aller au charbon pour le bonheur du peuple. Une opposition traversée par une divergence de vue oubliant l'essentiel. Pis, elle s'accroque très souvent à des débats de clochers au lieu de traiter des débats de fonds qui touchent le quotidien des populations. À part Mamadou Koulibaly et Affi N'guessan qui animent par intermittence des conférences de presse pour exprimer le désarroi du peuple, il y a que de la figuration. Les plus courageux ont rejoint la mangroie pour assurer. Point ! À l'évidence, l'on se rend compte qu'il n'y a pas d'opposition vraie, cette opposition d'expertise capable d'aborder les sujets d'actualité qui touchent le quotidien des populations.

En effet, une opposition d'expertise est constituée d'experts maîtrisant parfaitement des domaines de compétence bien précis ; il s'agit d'hommes et de femmes disposant de connaissances approfondies et une solide expérience en la matière. Ce sont des spécialistes reconnus qui réalisent des études et des constatations pour la bonne marche d'un état. Cette opposition d'expertise vise à réduire le champ grandissant de confiscation de la souveraineté du peuple par des acteurs politiques qui se sont retrouvés au pouvoir dans le cadre du jeu de l'alternance politique. Cette opposition a recours à des experts, soumis à une tension entre éthique et de la conviction et éthique de la responsabilité, pour mobiliser l'état des connaissances et formuler des recommandations. Cette opposition d'expertise permet d'éclairer la réflexion sur les déterminations scientifiques et politiques. Plus qu'un contre-pouvoir pour la rationalisation de l'action publique, cette forme d'opposition apparaît comme un médiateur du débat social. Pour une question de bonne gouvernance, il est proposé une solution rationnelle possible. Mais que constate-on ? Le peuple fait face à un certain nombre d'immobilismes politiques. Des cas

flagrant d'abus constatés çà et là, et cela n'inquiète pas l'opposition. Or, cette opposition aspire gouverner un jour ce peuple qui souffre le martyr. La fermeture du CHU de Yopougon fait écho dans tous les foyers de Yopougon. Les opposants semblent apprécier une telle décision qui aura des conséquences très graves sur le quotidien des populations de cette commune et des villages environnants. C'est la mort dans l'âme que la population attend la date de fermeture. Que fait l'opposition face aux faux frais annexes exorbitants qui gangrènent les frais de scolarité de nos enfants ; que fait l'opposition face à l'inscription en ligne – un business géré par Celpaid – qui échappe au Trésor public ; que fait l'opposition face au phénomène des Gnambro qui étouffe le secteur du transport avec ses effets collatéraux à l'échelle nationale ; que fait l'opposition face à la mévente des produits des planteurs ? Autant de sujet de préoccupation qu'une opposition d'expertise doit adresser sans se faire prier. Malheureusement, nous sommes face à une opposition qui a cédé la place au fatalisme.

que c'est l'organe centrale qui organise les élections. Il y a donc lieu de veiller à son indépendance avec à sa tête une personnalité neutre et non marquée politiquement. Mieux, réclamer une vraie partialité de cette institution est légitime à tout point de vue. Mais vouloir en faire un projet de société au détriment des difficultés qui gangrènent la vie et le quotidien des populations tel que la fermeture du CHU de Yopougon, c'est marquer le coach. En effet, fermer le CHU d'une commune aussi vaste que peuplée comme Yopougon, c'est créer les conditions d'une mort certaine des populations. Déjà le seul CHU ne suffit pas à répondre favorablement aux besoins de santé d'une population estimée à plus d'1 million d'habitants ; le fermer totalement pour des travaux... sur une longue durée est suicidaire. Et une opposition d'expertise devrait s'en préoccuper et faire des propositions allant dans le sens d'un vrai diagnostic pour une prise en charge réelle des malades de cette commune. Et Dieu seul sait combien ils sont nombreux ces malades qui auront du mal à se soigner, déjà

crité dans une logique de boycottage tous azimuts. À son actif plusieurs forfaits : la présidentielle de 2015, les législatives de 2016, le référendum constitutionnel de 2018, la révision du listing électoral, les régionales et municipales de 2018. Autant de trophée à son actif, pourrait-on dire sans se tromper. Bravo pour la cohérence dans l'action, même si cela n'est pas rationnel. Mais une inquiétude demeure, la position du pouvoir d'Abidjan n'a varié, même pas d'un iota. Au contraire il se frotte les mains et continue de dérouler son programme de gouvernement avec l'appui de la communauté internationale, même si cela va à l'encontre des aspirations du peuple. Le peuple est-il devenu si naïf ? À la vérité c'est de ça qu'il s'agit. Et ce n'est pas Louis DUMUR qui dira le contraire, lui qui affirme que « la politique est l'art de se servir des hommes en leur faisant croire qu'on les sert ».

À l'analyse, les points soulevés par l'opposition souffrent d'aucune contestation, notamment le point relatif à la CEI qui cristallise toute l'attention. Il est de notoriété que cette Commission

est contraire à une telle attitude. Malheureusement, c'est la voie que certains politiciens en mal de publicité ont décidé d'emprunter, et avec eux, des individus qui refusent de réfléchir par eux-mêmes. Cette posture inquiète et appelle à une réflexion profonde. Soit, c'est une opposition factice qui se complait dans la posture actuelle et veut s'y éterniser, soit c'est une opposition vuvuzela qui a pour mandat d'accompagner le pouvoir d'Abidjan sur le long terme ? Cette dualité négative dans l'action fragilise davantage l'écosystème de l'opposition politique.

Au regard des éléments évoqués ci-dessus, l'on s'accorde sur le fait qu'il y a matière à réflexion. Cependant, faire de la question de la CEI, le sujet central, et exiger ici et maintenant la satisfaction de toutes ces revendications, c'est abandonné le peuple qui aspire à un mieux-être-social ; la politique économique inclusive doit être une réalité, et cela sous le regard bienveillant de l'opposition. Toute autre voie autre que celle qui contribue au bonheur des populations renvoie à une aventure suicidaire. Également, refuser de prendre part au débat politique en y apportant des analyses constructives et réalistes, prédispose ses auteurs au temps des regrets, car lorsque viendra le temps où la sagesse aura à visiter les acteurs d'en face, il sera trop tard. Un célèbre homme politique disait qu'il faut être avec eux - c'est-à-dire dans le système - pour discuter de vos préoccupations ou des questions de l'heure ; et à force de débattre, vous finirez par vous accorder sur certains points. Et c'est à cette allure que les problèmes politiques se règlent. Que les esprits fertiles entendent !

Quelle que soit la nature du régime, l'opposition est toujours dans une logique de défiance, en s'opposant à tout ce qu'elle considère comme contraire aux principes de la bonne gouvernance. Par exemple, elle doit dénoncer l'augmentation abusive du prix du carburant à la pompe ; dénoncer des majorations démesurées et arbitraires de l'annexe fiscale parce qu'elle aura une incidence sur le coût de la vie ; dénoncer la mévente des produits des planteurs ; etc. S'abstenir face à ces abus sociaux et bander ses muscles lorsqu'il s'agit d'élection en brandissant le spectre du boycott c'est faire preuve d'une opposition factice et peu logique, voire fantôme ou fantoche.

L'on doit se demander s'il y a lieu de conjuguer au présent ses actions avec une opposition qui agit par à coup. Le peuple n'est pas si naïf qu'on le croirait.

BERNARD MANIZAN

JOURNALISTE, COMMUNICATEUR, TRADUCTEUR
BERAMS@MAIL.COM, MANIZANBERNARD@GMAIL.COM

“ Depuis une époque peu lointaine, cette opposition est inscrite dans une logique de boycottage tous azimuts. À son actif plusieurs forfaits : la présidentielle de 2015, les législatives de 2016, le référendum constitutionnel de 2018, la révision du listing électoral, les régionales et municipales de 2018. ”

Un silence de cimetière aussi glacial que le temps de neige a enveloppé les muscles orbiculaires de nos leaders de l'opposition. Des cerveaux politiques autrefois alertes sont devenus muets.

Depuis l'éclatement de l'union des Houphouëtistes, cette opposition à l'ivoirienne s'est agrandie avec l'adhésion massive de certaines formations politiques, et non les moindres. Quelle belle composante pourrait-on dire ! Mais les actes au quotidien démontrent que l'on a vite fait de pousser un ouf de soulagement. Loin des aspirations fondées en cette nouvelle opposition pompeusement baptisée Plateforme de l'opposition, il n'y a qu'illusion. En lieu et place de vraies solutions aux problèmes réels auxquels sont confrontées les populations, l'on assiste à une opposition accoudée à une affaire de contrôle de la Commission électorale indépendante (CEI). Certes, la Commission électorale indépendante mérite l'attention de tous, notamment de l'opposition qui voit d'un mauvais œil l'impartialité flagrante dans laquelle baigne cette institution, parce

que l'hôpital général de Yopougon (ex-PMI) est fermé. Selon le dernier Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2014, la commune de Yopougon a une population estimée à 1 071 543 habitants. Cette densité fait de Yop la première commune de Côte d'Ivoire, à ce titre elle mérite une attention particulière. Outre le CHU, il y a autant de préoccupations qui recommandent que l'opposition s'inscrive dans la logique d'une opposition d'expertise en faisant des critiques constructives, des analyses conséquentes avec des propositions idoines, le tout dans une démarche et un style républicain. Malheureusement, l'écosystème clair-obscur dans lequel baigne cette opposition inquiète. Il y a ce sentiment d'abandon des vrais sujets pour des questions secondaires. Pis, lorsqu'elle n'est pas dans un tel schéma, elle est dans une dynamique de boycott tous azimuts comparable à une spirale de « piège sans fin », une expression si chère à l'écrivain béninois, Olympe Bhély-Quenum. Depuis une époque peu lointaine, cette opposition est ins-

électorale indépendante (CEI) au centre des controverses électorales doit être renouvelée avec un nouveau logiciel humain. Certes, elle a eu l'assentiment de tous les acteurs politiques en 2010, mais depuis lors, de l'eau a coulé sous les ponts, il y a donc lieu de faire appel à l'intelligence d'autres Ivoiriens pour leur neutralité. En toute honnêteté, renouveler la CEI répond à un principe de bonne gouvernance et l'exiger ici et maintenant, avec des hommes liges et neutres, n'est pas une demande de trop. Également, procéder à un découpage électoral à l'échelle nationale, suivant des objectifs consensuels dont l'opposition se fait l'écho à longueur de journée est légitime. À côté de ces exigences, des réglages sécuritaires et politiques doivent s'opérer pour une élection crédible, équitable et consensuelle. Des revendications aussi légitimes. Mais en attendant un début de résolution de ces recommandations, doit-on jeter aux oubliettes les autres sujets d'ordre existentiel pour le peuple, et se braquer contre le jeu politique ? Non, car le bon sens

Fraternité Matin

Quotidien d'informations générales
paraissant depuis le 9-12-1964

Tél: (225) 20 30 60 00
(225) 20 30 60 01
Fax: (225) 20.37.25.45

PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

SANGARÉ Ibrahima Séga

DIRECTEUR GÉNÉRAL
DIRECTEUR DE PUBLICATION

Venance Konan
venance.konan@fratmat.info

RÉDACTEUR EN CHEF CENTRAL

Amédée Assi
06 12 35 11
amedeeassi@yahoo.fr
amedeeassi@fratmat.info

RÉDACTEUR EN CHEF
CHARGÉ DU SPORT

Jean - Baptiste Béhi

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE LA RÉDACTION

Germaine Boni
05 96 78 86

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL -
ADJOINT DE LA RÉDACTION

Étienne Aboua
45 17 27 46

GRAND REPORTERS

Michel Koffi
Bledson Mathieu

SERVICE POLITIQUE / INTERNATIONAL

Étienne Aboua

CHEF DU SERVICE SOCIÉTÉ

Marc Yevou

SERVICE ÉCONOMIE / ENQUÊTES

Amédée Assi

CHEF DU SERVICE RÉGIONS

Emmanuel Kouassi

CHEF DU SERVICE SPORTS

Paul Bagnini

CHEF DU SERVICE CULTURE

Brigitte Guirathé

CHEF DU SERVICE PHOTO

Sylla Yacouba

CHEF DU SERVICE CORRECTION

Daada Coulibaly

SIÈGE SOCIAL ADMINISTRATION

Rédaction-Impression - Adjarné
Boulevard du G^{al} De Gaulle
01 BP 1807 Abidjan 01 - RCI

Site: <http://www.fratmat.info>
Email: contact@fratmat.info
info@fratmat.info

DIRECTEUR
COMMERCIAL & MARKETING

N'Diaye Mamadou
20.37.06.66

PUBLICITÉ ÉTRANGÈRE HMI

25, rue Saint Didier, 75116 Paris
Tél : 01.56.90.34.34
Fax : 01.56.90.34.30

ABONNEMENTS & ARCHIVES

Tél : (225) 20 30 60 01
Postes: 6173 - 6177

DIFFUSION

Édipresse - 09 BP 254 Abidjan 09
Tél : (225) 22 40 42 42
Fax : (225) 22 44 56 57

ÉDITEUR

SNPECI
Société Nouvelle de Presse
et d'Édition de Côte d'Ivoire
Société d'État au capital
de 175 millions FCFA
Dépôt légal
N°2184 du 13 mai 1987
RC 206202 - CC 5012019L

TIRAGE DU JOUR : 20 000

AVIS DE PERTE CERTIFICAT DE PROPRIETE

Madame AMAND Patricia Valérie Aimée, déclare avoir égaré l'original de son certificat de propriété numéro 16005234 délivré le 10 Juillet 2013 par Monsieur le Conservateur de la Propriété Foncière des Hypothèques de COCODY, portant sur le Titre Foncier numéro 95.570 de la Circonscription Foncière de COCODY.

Ledit certificat de propriété a fait l'objet d'une déclaration de perte au Commissariat de Police du 12ème Arrondissement de COCODY, sous le numéro 5864/PU-12, le 09 octobre 2019.

POUR AVIS

Mme AMAND Patricia Valérie Aimée
FC 100073465-61739

AVIS DE DECLARATION DE PERTE

CERTIFICAT DE DECLARATION DE PERTE OP N°8041/PU-18 DU 08/11/2019

Nous soussigné KOUAME KOFFI HENRI MICHEL commissaire de Police du 18ème Arrondissement de la Ville d'Abidjan, certifions que Mme LITIEDE EUGENIE EPSE SEA s'est présenté à ce jour à notre bureau et nous a déclaré avoir perdu L'ORIGINAL DE L'ACD DE SON DEFUNT MARI SEA TAHE VINCENT qui lui a été délivré à Abidjan le 22/06/2006 sous le N° TF 74559 LOT 1698 ILOT 93

En foi de quoi, nous lui avons délivré le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Pour AVIS

Mme LITIEDE EUGENIE EPSE SEA

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE COOPERATIVE

Aux termes des statuts sous seing privé déposés au rang des minutes de Maître KOUASSI K JACQUES, Greffier en Chef de la section du Tribunal de Boundiali, il a été constituée une société coopérative simplifiée ayant pour objet :

- La production, la collecte et la vente de produits agricoles notamment : l'anacarde, le coton, le vivrier, les céréales, l'élevage, la pisciculture, la pêche etc. ;

- Le transport, l'importation et le commerce de tous produits, biens ou marchandises ;

- La commercialisation d'intrants agricoles et de facteurs de production ;

Dénomination : « Société Coopérative Simplifiée SALAM de Côte d'Ivoire (SCOOPS SALAM CI) »

SIEGE SOCIAL : Boundiali, département dudit, région de la Bagoué, inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de BOUNDIALI sous le Numéro CI-BL-2019-C-12. Numéro du Compte Contribuable : 1971493 P

Durée : 99 ans ; Capital Social : 25 000 000 F CFA.

Président du Comité de Gestion (PCG) : COULIBALY ISSOUFOU

Pour avis le PCG

COULIBALY ISSOUFOU
FC 100073464-61733

Etude de /)aître TCHRIFFO Olivier Fulgence NOTAIRE

Abidjan Plateau
Plateau Imm. SCIA n°9, Angle 31 Bd de la République et Av. Dr CROZET 3ème étage, Porte 31
25 B.P 1752 ABIDJAN 25
Tel (225) 20 21 04 14 Fax (225) 20 21 04 13

E-mail : olivier.tchriffo@notaire.ci
CONSTITUTION DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
DENOMMEE « LES ENTREPRISES ANNEKAM »

AU CAPITAL SOCIAL DE CINQ MILLIONS (5.000.000) DE FRANCS CFA

SIEGE SOCIAL: ABIDJAN COCODY, QUARTIER DIT : « RIVIERA GOLF, BAIE DE MONGA », ILOT NUMERO 25, LOT NUMERO 323

18 BOITE POSTALE NUMERO 1323 ABIDJAN 18

CI-ABJ-2019-B-21287 du 08/11/2019

Suivant la DNSV et les STATUTS en date du 29 Octobre 2019, reçus par Maître TCHRIFFO Olivier Fulgence, Notaire à Abidjan, enregistrés au CEPICI, le 06 Novembre 2019, il a été constitué la société dont les caractéristiques suivent : Forme : S.A.R.L. Dénomination : « LES ENTREPRISES ANNEKAM » ; Objet : La Fourniture de bureau ;

L'Informatique, Prestation de Service ; La Maintenance Informatique; Les Corps de Métiers (Peintre, Carrelage, Maçonnerie, Menuiserie, Electricité) ; La monétique (Transfert d'argent) ; L'import-l'export ; Divers. Siège Social : Abidjan Cocody quartier dit : « Riviera Golf, Baie de MONGA », îlot numéro 25, lot numéro 323 ; 18 Boite Postale Numéro 1323 Abidjan 18 ; Durée : 99 ans ; Capital Social : 5.000.000 F CFA ; Gérante : Madame ATTOUMGBRE Anne Stéphanie N'Guessand épouse KAMAGATE, nommée pour une durée illimitée, Dépôt des actes au Greffe du Tribunal de Commerce d'Abidjan, le 08/11/2019, sous le n° 16408, immatriculée au RCCM d'Abidjan sous le numéro CI-ABJ-2019-B-21287.

POUR AVIS LE NOTAIRE.
FC 100073521-61802

« CASTLE COTE D'IVOIRE »

En abrégé « CASTLE.CI »
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE PLURIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 1 000 000 F CFA
SIEGE SOCIAL: GRAND BASSAM, QUARTIER CITE MED, ILOT 141 LOT 1503 BIS
05 BOITE POSTALE 1278 ABIDJAN 05
RCCM : CI-GRDBSM-2019-B-2830
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes de la DSV et des statuts sous seing privé en date du 31 octobre 2019, il a été constituée une Société dont les caractéristiques suivent : FORME : SARLP ; OBJET : Fabrication et commercialisation de rouleaux de papier, Vente de papiers administratifs et tous formulaires classiques de constitution de société, Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

DENOMINATION : « CASTLE COTE D'IVOIRE » en abrégé « CASTLE.CI »
CAPITAL SOCIAL: 1 000 000 F CFA. DUREE: 99 ans; SIEGE SOCIAL : GRAND BASSAM, QUARTIER CITE MED, ILOT 141 LOT 1503 BIS, 05 BP 1278 ABIDJAN 05. GERANT: Monsieur KREDIE SAMAH, Monsieur WALID SALEH et Madame ADRIENNE BOTA sont nommés Co-gérants. Dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de GRAND BASSAM le 14 novembre 2019 sous le numéro 2879, RCCM : N° CI - GRDBSM -2019 -B -2830.

Pour avis,

Les Gérants.

FC 100073554-61840

AVIS DE CONSTITUTION SOCIETE << CABINET FORMATION - GESTION - EXPERTISE EN TRANSIT >>

Siège social : ABIDJAN -TREICHVILLE AVENUE 21 RUE 16 BARREE Adresse : 01BP 4280 Abidjan-05.

Aux termes de la DSV et des statuts SSP en date du 22 OCTOBRE 2019, et enregistrés au CEPICI le 22 OCTOBRE 2019, il a été constituée une SARL Pluripersonnelle aux caractéristiques suivantes :

Dénomination << CABINET FORMATION GESTION EXPERTISE EN TRANSIT >>

Objet : consultance (conseils et suivie de projet)

Formation spécifique en transit et divers (manager en transit déclarant en douane-personnels en transit) ; séminaires (Accompagnement - perfectionnement des sociétés ou personnes-recyclage aux nouvelles propositions) ; transit Douane impôt - export, transport terrestre-ferroviaire - maritime ; Audit et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition, la localisation et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-Et généralement, toute opérations financières, mobilière et immobilière se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant faciliter l'extension ou le développement.

en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : ABIDJAN -TREICHVILLE AVENUE 21 RUE 16 BARREE 01
Adresse : 01 BP 4280 ABIDJAN 01
GERANT : Monsieur KOUASSI ALIOU
RRCM : N° : C I-ABJ-2019 B- 19712 DU 22/10/2019 au tribunal de commerce D'ABIDJAN, dépôt au greffe. N° 15523

POUR AVIS LE GERANT

TACTCK - SARLU ABIDJAN YOPOUGON BEL AIR, 23 BP 2141 ABIDJAN 23**MODIFICATION DES STATUTS**

Aux termes des décisions de l'associé unique et de la mise à jour des statuts en date du 21 Octobre 2019, il a été procédé à l'augmentation du capital et au changement de Gérant, de la manière suivante : CAPITAL SOCIAL : CINQ MILLIONS (5.000.000) DE FRANCS CFA ; GERANTE: Madame KOUAKOU ANDREA STEPHANIE, nommée pour une durée de Deux (02) années. Modification au R.C.CM sous le N° CI-ABJ-2019-M-22310 du 14/11/2019.

Pour Avis : La Gérante

FC 100073523-61808

MAITRE N'DOUFFOU KONAN ARSENE NOTAIRE

ABIDJAN COCODY II Plateaux, Carrefour CNDJ, Rue K, Villa 428 - 06 BP 304 ABIDJAN
Tel: 22-41-44-30 / 22-41-59-00/ Fax: 22-41-44-31
arsenekonan.ndouffou@notaire.ci

« VISION CONFORT SARL »
SARL AU CAPITAL : 1.000.000 F.CFA
SIEGE SOCIAL: ABIDJAN-COCODY, DEUX PLATEAUX
LES PERLES 1, BOULEVARD LATRILLE, LOT N°7, 7è TRANCHE 27 BP 986 ABIDJAN 27
RCCM D'ABIDJAN N° CI-ABJ-2019-B-20332

Aux termes des statuts et de la Déclaration Notariée de Souscription et de Versement reçus par Maître N'DOUFFOU Konan Arsène, Notaire à ABIDJAN, le 16 Octobre 2019, il a été constituée une Société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes : DENOMINATION: « VISION CONFORT SARL » ; OBJET : ameublement, la décoration, la création et la fabrication de meubles, objets d'ameublement et de décoration d'intérieur et d'extérieur; L'achat, la vente, la distribution sous toutes ses formes, l'importation et l'exportation, meubles, objets d'ameublement et de décoration d'intérieur et d'extérieur; Toutes opérations de Conseil, d'assistance en cette matière; Toutes prestations de services liées aux activités susvisées; SIEGE SOCIAL: ABIDJAN-COCODY DEUX PLATEAUX LES PERLES 1 BOULEVARD LATRILLE, LOT N°7, 7è TRANCHE - 27 BP 986 ABIDJAN 27 ; CAPITAL SOCIAL: 1. 000.000 F.CFA, divisé en CENT (100) parts sociales de DIX MILLE (10.000) F.CFA, entièrement souscrites en numéraires et intégralement libérées ; DUREE: 99 Années; GERANT: M. SIMO HONORE, né le 20 Mars 1976 à MBO (CAMEROUN), demeurant à BP 2364 YAOUNDE ; DEPOT AU GREFFE: n°16001 du 28/10/2019; RCCM: n°CI-ABJ-2019-B-20332.

POUR AVIS : LE GERANT ET LE NOTAIRE

FC 100073546-61831

ETUDE DE MAITRE YAO YAO VENANCE, NOTAIRE,

ABOISSO Quartier EBOAKRO, 1er étage de l'immeuble jouxtant le commissariat de Police, Boîte Postale 634 ABOISSO
Tel/ Fax : 21-30-40-97
Email : venance.yaoyao@notaire.ci
CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes de la DNSV et des Statuts reçus au rang des minutes de Me YAO YAO Venance, Notaire à ABOISSO, le 29/10/2019, il a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes : FORME : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle. OBJET SOCIAL : La location de divers matériels et véhicules industriels ; la location de véhicule et matériels destinés à l'industrie pétrolière ; L'import-

export de matériels et véhicules industriels ; L'achat et la vente de véhicules et matériels industriels ; L'entretien et la maintenance industrielle ; La formation, le recrutement et la mise à disposition de travailleurs temporaires dans divers domaines d'activité. DENOMINATION: « BLU GROUP ». SIEGE SOCIAL: ABIDJAN, Commune de COCODY, Quartier RIVIERA III Immeuble FLORALYS Appartement numéro 3, 06 BP 5906 ABIDJAN 06 ; DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCCM sauf dissolution anticipée. CAPITAL : 1.000.000 F CFA divisé en 100 parts sociales d'une valeur nominale de 10.000 F CFA, entièrement souscrit et totalement libéré en numéraire par l'associé unique. GERANT : Monsieur DIAKITE MARC ABDOUL est nommé gérant pour une durée illimitée. DEPOT AU GREFFE : les pièces constitutives ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce par l'entremise du CEPICI, le 08/11/2019, sous le N° 16405; IMMATRICULATION : RCCM N° CI-ABJ-2019-B-21284.

Pour avis le Notaire

FC 100073539-61825

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE SARL C.S.P

N° RCCM : CI-DAN-2018-B-160

Au terme des statuts sous seing privé déposés au rang des minutes de maître TAPE ALEXIS greffier en chef à la section de Tribunal de Danané, il a été constitué UNE SOCIETE SARL qui pour objectif en côte d'ivoire et à l'étranger :

-LA FORMATION, L'OUVERTURE D'ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT GENERAL, LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTES ENTREPRISES. DENOMINATION : C O U R S SECONDAIRE LE PRESTIGE

SIGLE : C.S.P

ADRESSE : ZOUAN HOUNIEN TEL : 57 76 56 37 /06 98 65 75

CAPITAL SOCIAL : 1.000.000 F CFA

DUREE : 99 ans

GERANT : OUEHI DAMY DAVID

EVARISTE

Inscription faite au registre des Sociétés tenu au greffe de la section de Tribunal de Danané le 27/09/2018, sous le numéro RCCM: CI-DAN-2018-B-160

POUR AVIS

LE GERANT OUEHI DAMY DAVID

EVARISTE

FC 100073537-61822

SOCIETE SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE BINKADY DE KPESSE «SCOOPS BINKADY»

CATEGORIE: Avis de constitution AVOCAT/NOTAIRE: P/O Maître N'GORAN K. ADOLPHE Secrétaire des greffes et parquets
Date de parution:
Avis de constitution de Société

Coopérative Simplifiée BINKADY DE KPESSE» SCOOPS BINKADY »

Au terme des statuts sous seing Privé déposés au rang de minutes P/O Maître N'GORAN K. ADOLPHE Secrétaire des greffes et parquets du tribunal de SEQUELA, il a été constitué une Société Coopérative Simplifiée ayant pour :

- Objet : la production ion, la collecte et la commercialisation des produits agricoles.

- Dénomination : Société Coopérative Simplifiée Binkady de KPESSE» SCOOPSBINKADY »

- Siège social : MARADANLA

- Cel : 06022206

- Durée : 99 ans

- Capital : 1000 000frs cfa

Président du comité de gestion :

TRAORE MOUSSA

Inscrite au greffe de la section de Sociétés Coopératives tenu au greffe de SEGUELA le 07 Novembre 2019, sous le n° RSC: CI-SEG-19/C° 88 RSC

Pour avis le Président :

Mr TRAORE MOUSSA

FC 100073549-61833

AVIS DE CONSTITUTION COOPERATIVE DES MAREYEUSES ET TRANSFORMATRICES DES PRODUITS HALIEUTIQUES DE COTE D'IVOIRE «COOP-CA-COMATPH-CI»

Aux termes des Statuts sous Seing Privé déposés au rang des minutes de Maître COULIBALY PORNIA, Greffier en Chef du Tribunal d'ABIDJAN-PLATEAU, il a été constituée une Société Coopérative des Mareyeuses et Transformatrices des Produits Halieutiques de Côte d'Ivoire avec Conseil d'Administration

ayant pour objet :

• l'amélioration du cadre de vie de ses membres;

• la collecte, la commercialisation des produits des membres;

• la transformation et la valorisation des produits des membres;

• l'amélioration de la qualité des produits des membres;

• la recherche des moyens matériels et financiers au profit de ses membres;

• l'éducation et la formation des membres;

• la création d'un cadre de collaboration, de gestion commune et d'échange

d'expériences entre les sociétaires ou associés.

Dénomination: COOPERATIVE DES MAREYEUSES ET TRANSFORMATRICES DES PRODUITS HALIEUTIQUES DE COTE D'IVOIRE

« COOP-CA-COMATPH-CI »

Siège social : Locodjro {Attécoubé}

; Cel: 49.38.95.40

Durée: 99 ans

Capital social : 6.000.000 F CFA

Président du Conseil

d'Administration (PCA)

Madame ZOGO DREBLI ELIENNE

Directeur Général

Monsieur GOHOUA FIDELE

Inscription faite au Registre des Sociétés Coopératives tenu au Greffe de la Section de Tribunal d'Abidjan le 11/11/2019 sous le N°RSCCI-ABJ-2019-B-117

Pour avis le PCA

FC 100073531-61816

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE COOPERATIVE

COOP-CA-MAZ

N° RSC : CI-GUI-2019-Co-143

Au terme des statuts sous seing privé déposés au rang des minutes de maître KACOUTIE N'GOAN greffier en chef à la section de Tribunal de Guiglo, il a été constituée une société coopérative qui pour objectif en côte d'ivoire et à l'étranger :

-PRODUCTION, LA COLLECTE DES PRODUITS AGRICOLES ET COMMERCIALISATION,

-L'APPROVISIONNEMENT EN INTRANT ET AUTRE FACTEURS DE PRODUCTIONS

DENOMINATION : SOCIETE COOPERATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION COOPERATIVE MODERNE WAHA-GNON DE ANCIEN ZOUAN

SIGLE : COOP-CA-MAZ

ADRESSE : ZOUAN S/P DE GUIGLO CAPITAL SOCIAL : 2.000.000 F CFA

DUREE : 99 ans

PCA : TOU MOUMOUNI

VICE-PRESIDENT : ZERBO HAMADOU

TRESORIER GENERAL : SAGON SEYDOU

Inscription faite au registre des Sociétés tenu au greffe de la section de Tribunal de Guiglo le 14/11/2019, sous le numéro RSC: CI-GUI-2019-Co-143

POUR AVIS LE PCA

TOU MOUMOUNI

«SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE WOBINNIBINA DE KATIALI»

En abrégé «COOP-CA WOBINNIBINA»

Société Coopérative avec Conseil d'Administration au Capital Social de 1.000.000 F CFA

Siège : KATIALI S/P M'BENGUE, R. S. C. : CI-KGO-2019-G-126

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes des Statuts établis par acte SSP, il a été constituée une Société COOPERATIVE avec Conseil d'Administration, ayant pour

OBJET: la production, la collecte et la commercialisation des produits agricoles ; produire et vendre

les produits agricoles a savoir l'anacarde, le coton, la mangue et les vivriers (maïs, riz, arachide, le mil, le sorgho, etc...); approvisionner

les membres en intrants (engrais, herbicides, insecticides, fongicide) et matériels agricoles ; assurer

la collecte, le stockage et la commercialisation groupée des récoltes des producteurs membres ; rechercher et gérer au mieux les

crédit qui peuvent lui être accordés ; entreprendre toutes activités contribuant à l'amélioration des conditions de travail et de vie des

membres ;entreprendre toutes les actions économiques, sociales, culturelles, et éducatives propres à atteindre l'objet de la société

coopérative. DENOMINATION: « Société Coopérative Agricole Wobinnibina de Katiali » en abrégé «COOP-CA Wobinnibina ». SIEGE

SOCIAL: KATIALI S/P M'BENGUE; DUREE : 99 ANS. CAPITAL: 1.000.000 F CFA divisé en CENT (100) PARTS de DIX MILLE (10.000) F CFA chacune. PRESIDENT: Monsieur SILUE Torna pour une durée indéterminée. DEPOT: Deux exemplaires de ces actes ont été déposés au Greffe du Tribunal de KORHOGO, le 31 octobre 2019. La société a été immatriculée au Registre des Sociétés Coopératives de KORHOGO, ce jour, sous le n° CI-KGO-2019-G-126.

POUR AVIS Le Président

57 83 10 91

FC 100073517-61798

Etude de Maître GRAH-DES-LOBOUOS Louis-Barth Bheugray, Notaire

Quartier Commerce, Rue des Banques IMMUEBLE BAKARIPRESSAI

3ème étage porte 34 / B.P. 1174

KORHOGO - Tél/Fax: 36 86 01 98 /

08 08 12 12

SOCIETE COOPERATIVE

AKEKAGNAN DE SONNONZO

SOCIETE COOPERATIVE

SIMPLIFIEE au capital de 2.000.000 F CFA

Siège : KORHOGO - R. S. C. : CI-KGO-2019-G-120

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes de la Déclaration Notariée de Souscription et de Versement, et des Statuts établis par acte reçu au rang des minutes de Maître GRAH-DES-LOBOUOS Louis-Barth Bheugray, Notaire à KORHOGO, il a été constituée la Société Coopérative AKEKAGNAN de Sonnonzo

OBJET: L'approvisionnement des membres en intrants ; Améliorer la qualité et la quantité de production agricoles des membres ; Promouvoir la transformation des produits agricoles, en vue d'obtenir une valeur ajoutée compétitive ; L'export-import ; Mobiliser l'épargne des membres et du crédit agricole pour accroître l'autofinancement des programmes agricoles ;

ETUDE DE Me KOFFI KOFFI GERVAIS GREFFIER-NOTAIRE BP 202 SEQUELA

Aux termes de la Déclaration Notariée de souscription et de versement en date du 20/11/2019, il a été créée une succursale de la Société Ivoirienne de produits Agricoles de Grand-Lahou avec Conseil d'Administration en abrégé SIPAG-COOP-CA, au Capital de 1.170.000 de francs, Siège social DIARABANA, ayant pour PRESIDENT M. SIDIBE IBRAHIMA, immatriculée au RCCM sous le numéro : CI-DAB.2014.C-37 RSC. Dont l'objet est: La production, l'achat, la collecte, le stockage, la transformation et la commercialisation de produits agricoles. Elle a également pour objet d'améliorer les conditions de vie et les techniques de travail de ses membres ; l'achat d'équipements collectifs ; la formation de ses membres ; l'utilisation de toutes les actions économiques, sociales et culturelles propres à atteindre l'objet de la société coopérative. Le Greffier-Notaire

CEPICI: « ENTREPRISE EGS » AVIS DE CONSTITUTION « ENTREPRISE EGS »

Siège Social: Abidjan - Plateau, Boulevard de la république, derrière l'immeuble XL 23 BP 64 ABIDJAN 23 Au terme de la DSV et des Statuts en date du 23/07/2019, reçus par le greffier en chef du guichet unique, CEPICI Abidjan-Plateau -Immeuble Djekanou, il a été constituée une société dont les caractéristiques suivent : Forme : S.A.R.L Unipersonnelle, Dénomination : ENTREPRISE EGS ; Objet : -Vente de matériels et fournitures de bureau -BTP; -DIVERS ; Et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition, la location et la vente de tous les biens meubles et immeubles. -L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. -La prise en location gérance de tous fonds de commerce. -Et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement. Siège Social: Abidjan - Plateau, Boulevard de la république, derrière l'immeuble XL 23 BP 64 ABIDJAN 23; Gérant : Monsieur ESSO Ghislain Serge; Durée : 99 ans ; Capital social : 1 000 000 F CFA ; Dépôt au Greffe du tribunal de commerce d'Abidjan, le 01/08/2019, immatriculée au RCCM sous le n° CI-ABJ-2019-B-15956. Pour Avis le CEPICI FC 100073541-61826

ETUDE DE MAITRE JEAN CLAUDE NIAMIEN NOTAIRE

Cité Esculape, face BCEAO Plateau, Bât L, 3ème étage, porte L3 Tél: 20.33.41.08 / Fax: 20 33 41 63 - 17 B.P 1252 Abidjan 17

CENTRE DE SANTE KOUTOUBLA « C.S.K »

Société à Responsabilité Limitée Capital social : 1.000.000 F CFA Siège social : ABIDJAN ATTECOUBE ABOBO-DOUME, LOT 891 ILOT 94 23 Boîte Postale 2318 ABIDJAN 23 RCCM : CI-ABJ-2016-B-26819

CESSION DE PARTS SOCIALES NOMINATION DE COGERANT MISE A JOUR DES STATUTS

I/Aux termes du Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 juillet 2019, les associés de la Société CENTRE DE SANTE KOUTOUBLA ont pris les résolutions suivantes : - Cession de parts sociales : Mme BOKRA Sandrine Stéphanie Abibié a cédé des parts sociales à M. NONGBE Amond Félix. En conséquence de cette cession M. NONGBE Amond Félix est agréé comme nouvel associé de la société CENTRE DE SANTE KOUTOUBLA. - Nomination de cogérant :

l'assemblée des associés a nommé M. NONGBE Amond Félix en qualité de cogérant à la suite de Mme BOKRA Sandrine Stéphanie Abibié, pour une durée d'une (01) année renouvelable. II/ La mise à jour des Statuts a été reçue au rang des minutes de Me Jean Claude NIAMIEN par acte du 31/07/2019. Les pièces justificatives ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce d'Abidjan sous le N° 8500/GTCA/2019 du 29/08/2019. RCCM N° CI-ABJ-2019-M-11103. POUR AVIS LE NOTAIRE FC 100073421-61695

Maître ODETTE EBA KOFFI Commissaire De Justice Abidjan, le 21 novembre 2019

Etude de Maître Odette Eba Koffi Commissaire De Justice Adjamé Village, Avenue Reboul 06 66 25 14/07 56 99 65 20 24 25 79

COMMUNIQUE

Il sera procédé le vendredi 22 novembre 2019 par le Ministère de Me EBA KOFFI ODETTE Commissaire De Justice Abidjan -Adjamé, Rue Reboul. Et la vente se fera : dans sa salle de vente sise à Koumassi Remblais non loin de l'école LES MIRABELLES à savoir : 01 CAR « Marco polo » IMM. 6720JB01 anciennement immatriculé 401WWCI

A la requête de Mr SOULEYMANE TRAORE et le tout saisi sur l'Entreprise COULIBALY ALASSANE dite ECA SARL

Au comptant 10% en sus Commissaire De Justice Maître ODETTE EBA KOFFI

SOCIETE COOPERATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BAKAYO BLOLEQUIN EN ABREGÉ COOPABAK-COOPCA

Aux termes des statuts sous seing privé reçus au rang des minutes de Maître KACOUTIE NGORAN R., attaché aux Greffes et Parquets au tribunal de Guiglo, il a été constituée une COOP-CA dénommée SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BAKAYO BLOLEQUIN dite « COOPABAK-COOPCA », son capital social est de 16.000.000 FCFA en numéraire, sa durée est de 99 ans. Son siège social est à Bakayo/Blolequin. Elle a pour objet : la collecte, le conditionnement et la commercialisation des produits agricoles (café, cacao, riz, anacarde, arachide etc...). Elle a pour Président du Conseil d'Administration M. OUEDRAOGO NORAOGO RASMANE. Dépôt au Greffe du tribunal de Guiglo, le 19 novembre 2019 sous le n° CI-GUI-2019-Co-146. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ADAMA FC 100073528-61812

SOCIETE COOPERATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DIEU MERCI DE GUIGLO EN ABREGÉ DIEU M-COOPCA

Aux termes des statuts sous seing privé reçus au rang des minutes de Maître KACOUTIE NGORAN R., attaché aux Greffes et Parquets au tribunal de Guiglo, il a été constituée une COOP-CA dénommée SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DIEU MERCI DE GUIGLO dite « DIEU M-COOPCA », son capital social est de 2.000.000 FCFA en numéraire, sa durée est de 99 ans. Son siège social est à Guiglo.

Elle a pour objet : la collecte, le conditionnement et la commercialisation des produits agricoles (café, cacao, riz, anacarde, arachide etc...). Elle a pour Président du Conseil d'Administration M. SAWADOGO MADI. Dépôt au Greffe du tribunal de Guiglo, le 19 novembre 2019 sous le n° CI-GUI-2019-Co-147. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION FC 100073529-61813

SOCIETE: SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE ESPOIR DE KORODOUGOU « SCOOPS ESPOIR »

CATEGORIE: Avis de constitution AVOCAT/NOTAIRE: PIO Maitre N'GORAN K. ADOLPHE Secrétaire des greffes et parquets

Date de parution : Avis de constitution de Société à Coopérative Simplifiée ESPOIR DE KORODOUGOU « SCOOPS ESPOIR »

Au terme des statuts sous seing privé déposés au rang des minutes Plo Maître N'GORAN K. ADOLPHE Secrétaire des greffes et parquets et s du tribunal de SEQUELA, il a été constaté qu'une Société Coopérative Simplifiée ayant pour :

- Objet: la production ion, la collect e et la commercialisation ion des produits agricoles. - Dénomination: Société Coopérative Simplifiée ESPOIR DE KORODOUGOU « SCOOPSEPOIR ». - Siège social: TIENINGBOUE - Cel : 09793341 - Durée: 99 ans - Capital : 1500 OOFrs cfa Président du comité de gestion : MAFFIATOU KAMAGATE Inscription faite au registre des Sociétés Coopératives s te nu au greffe de SEQUELA le 07 Novembre 2019, sous le n°RSC: CI-SEG-19/C 40 chrono Pour avis le Président: Mme MAFFIATOU KAMAGATE

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE AGRICOLE DOUAHOU DE TEAPLEU « SCOOPS-DT »

Aux termes des statuts sous seing privé déposés au rang des minutes de Maître KOUKOU KOUAME, Greffier en chef du tribunal de MAN, il a été constituée une société coopérative simplifiée AGRICOLE DOUAHOU DE TEAPIEU ayant pour objet : la production, la commercialisation et la transformation des produits de l'agriculture de ses membres. A cette fin, elle pratiquera ivantes : l'amélioration par l'effort commun de ces adhérents, la situation économique et financière de ceux-ci en leur faisant bénéficier des conditions, en leur faisant bénéficier des avantages qui enseraient issus, l'approvisionnement en intrants, autres facteurs de production et fo urnitures diverses et la gestion des boutiques coopératives. Dénomination: SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE AGRICOLE DOUAHOU DE TEAPIEU SCOOPS-DT » siège social : TEAPIEU; CEL : 07 29 18 96. Durée : 99ans ; Capital scctal : 1.080.000 FCFA ; Président du comité de gestion (PCG) : M. TRADRE ADAMA. Inscription faite au registre des sociétés coopératives tenu au Greffe du t ribunal de MAN le18/ 11/ 2019, sous le N°RSC : CI-MAN-2019-S202 Pour avis le PCG M. TRADRE ADAMA FA1911-0257

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE AGRICOLE DE NEGOCE ETDf LOGISTIQUE DE BIANKOUMA « SCOOPS-NLB »

Aux termes des statuts sous seing privé déposés au rang des minutes de Maître KOUKOU KOUAME, Greffier en chef du tribunal de MAN, il a été constaté qu'une société coopérative simplifiée AGRICOLE DE NEGOCE ETDf LOGISTIQUE DE BIANKOUMA ayant pour objet; la production, la commercialisation et la transformation des produits de l'agriculture de ses membres. A cette fin, elle pratiquera notamment les opérations suivantes ; raméliorat ion par l'effort commun de ces adhérents, la situation économique et financière de ceux-ci en leur faisant bénéficier des conditions, en leur faisa nt bénéficier des avantages qui en seraient issus, l'approvisionnement en intrants, autres facteurs de prod uction et fournitures diverses et la gestion des boutiques coopératives. Dénomination : SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE AGRICOLE DE NEGOCE ET DE LOGISTIQUE DE BIANKOUMA « SCOOPS-NI B » siège social ; BJANKOUMA;

CEL; 09 63 3662. Durée ; 99ans; capital social: 750.000 FCFA ; Président du comité de gestion (PCG): M. TRAORE MAMADOU. Inscription faite au registre des sociétés ccccreuves tenu au Greffe du tribunal de MAN le18/11/2 019. Pour avis le PCG M. TRADRE MAMADOU FA 1911-0258

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE SARL GFKB N° RCCM: CI-DAL-2019-B-8180

Au terme des statuts sous seing privés déposés au rang des minutes de maître KOUAKOU HYACINTHE DAUDET Attaché des greffes et parquets au tribunal de première instance de Daloa, il a été constitué une SOCIETE SARL qui pour objectif en côte d'ivoire et à l'étranger : -S'ORGANISER, COORDONNER ET PROMOUVOIR TOUTE ACTIVITE EDUCATIVE ET CULTUREL A TRAVERS SON ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SE CONDUIRE ET TECHNIQUE DENOMME COLLEGE PRIVE FAMIYA DE KETRO -BASSAM. - LA GESTION, L'EXPLOITATION D'INTERNAIS, FOYERS SCOLAIRES, DE LIBRAIRIES, D'IMPRIMERIE, CANTINES. DENOMINATION : G R O U P E FAMIYA DE KETRO-BASSAM SIGLE : GFKB

ADRESSE : KETRO-BASSAM DE VAVOUA ILOT 91, CEL : 48965562/07933588 /BP 2213 DALOA/ CAPITAL SOCIAL : 3.475.000 F CFA DUREE : 99 ans PRESIDENT DU COMITE DE GESTION: YAO KOUAKOU ROMUALD Inscription faite au registre des Sociétés tenu au greffe du tribunal de première instance de Daloa le 22/07/2019, sous le numéro RCCM: CI-DAL-19-MO-566 CHRONO POUR AVIS LE PRESIDENT DU COMITE DE GESTION YAO KOUAKOU ROMUALD FC 100073522-61814

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE COOPERATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS UNIS DE TOULEPLEU « COOP-CA CAPUT »

Au terme des statuts sous seing privé reçus au rang des minutes du Greffier en chef au Tribunal de Guiglo, le 20 novembre 2019, il a été constitué une société coopérative dénommée Société Coopérative avec Conseil d'Administration, COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS UNIS DE TOULEPLEU (COOP-CA CAPUT) au capital de 3 000 000 FCFA pour une durée de 99 ans. Son siège est situé à MEO S/P de PEHE, Département de Toulepleu

Elle a pour objet la Production, Collecte, la Commercialisation, Conditionnement, le Stockage des produits agricoles (Cacao, Café, Anacarde, Caoutchouc, vivriers), agro-pastoraux et transport des produits des membres. Dépôt au greffe de Tribunal de Guiglo le 20 novembre 2019 et enregistré le 13 novembre 2019 sous le numéro du Registre des Sociétés Coopératives N° RSC : CI-GUI-2019- Co- 156 du 20 novembre 2019 PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : YAO YVES ROLAND Cel : 02 76 67 70 FC 100073516-61801

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE COOPERATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE DIBOKE « COOP-CA COOPAD »

Au terme des statuts sous seing privé reçus au rang des minutes du Greffier en chef au Tribunal de Guiglo, le 20 novembre 2019, il a été constituée une société coopérative dénommée Société Coopérative avec Conseil d'Administration, COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE DIBOKE (COOP-CA COOPAD) au capital de 3 000 000 FCFA pour une durée de 99 ans. Son siège est situé à DIBOKE S/P de BLOLEQUIN, Département de Blolequin

Elle a pour objet la Production, Collecte, la Commercialisation, Conditionnement, le Stockage des produits agricoles (Cacao, Café, Anacarde, Caoutchouc, vivriers), agro-pastoraux et transport des produits des membres. Dépôt au greffe de Tribunal de Guiglo le 20 novembre 2019 et enregistré le 13 novembre 2019 sous le numéro du Registre des Sociétés Coopératives N° RSC : CI-GUI-2019- Co- 155 du 20 novembre 2019

PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : SAWADOGO MAHAMADI Cel : 49 23 84 70 FC 100073518-61799

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE COOPERATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION COOPERATIVE AGRICOLE HEREMONKONON DE BAOUBLY « COOP-CA COOPAHB »

Au terme des statuts sous seing privé reçus au rang des minutes du Greffier en chef au Tribunal de Guiglo, le 20 novembre 2019, il a été constituée une société coopérative dénommée Société Coopérative avec Conseil d'Administration, COOPERATIVE AGRICOLE HEREMONKONON DE BAOUBLY (COOP-CA COOPAHB) au capital de 3 000 000 FCFA pour une durée de 99 ans. Son siège est situé à BAOUBLY S/P de DUEKOUÉ, Département de Duékoué

Elle a pour objet la Production, Collecte, la Commercialisation, Conditionnement, le Stockage des produits agricoles (Cacao, Café, Anacarde, Caoutchouc, vivriers), agro-pastoraux et transport des produits des membres. Dépôt au greffe de Tribunal de Guiglo le 20 novembre 2019 et enregistré le 13 novembre 2019 sous le numéro du Registre des Sociétés Coopératives N° RSC : CI-GUI-2019- Co- 158 du 20 novembre 2019 PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : DIARRA ZANGA ABOU Cel : 07 34 63 16 FC 100073520-61800

ETUDE DE MAITRE VERONIQUE WILLIAMS NOTAIRE A ABIDJAN 01 BP 7343 ABIDJAN 01 - TEL: 22.48.65.17 / 22.48.60.29 vwilliams@notaire.ci KFGTAFRIK

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 1 000 000 de F CFA Siège Social à ABIDJAN Cocody, Saint Jean 20 BP 574 ABIDJAN 20 RCCM N°CI-ABJ-2013-B-9271

DISSOLUTION

Aux termes des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire, en date du 25 Décembre 2018, les associés ont décidé de :

-Dissoudre la société et de nommer Maître Véronique WILLIAMS en qualité de liquidateur. GERANT : Monsieur FOFANA Kassim DEPOT AU GREFFE : n° 18280 du 07 septembre 2019 RCCM ABIDJAN: n° CI-ABJ-2019-M-17519 Pour avis, la Société et Maître Véronique WILLIAMS, Notaire. FC 100073542-61827

Etude de /) /Maître KOUASSI Loukou Bertin NOTAIRE ABIDJAN

Cocody Les II Plateaux-Vallons-Près du 12ème Arrondissement de Police, Immeuble Lanvia, 1er Etage, 1ère Porte à gauche 06 B.P 1499 ABIDJAN 06 - Tel (225) 22 41 62 13 Fax (225) 22 51 05 80 E-mail : loukoubertin.kouassi@notaire.ci « IVOIRIENNE DE DISTRIBUTION DE TABAC » DEMISSION DU DIRECTEUR GENERAL ET NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL

Suivant le procès-verbal des délibérations du conseil d'administration, en date du 01/08/2019, déposé aux rangs des minutes de Maître KOUASSI Loukou Bertin, Notaire à la Résidence d'Abidjan les administrateurs ont décidé de révoquer Monsieur TELLA Eric de son poste de Directeur Général et Monsieur COULIBALY

Ousmane a été nommé comme le nouveau Directeur Général. En conséquence de ces décisions, les statuts de ladite société ont été modifiés. Dépôt des actes au Greffe du tribunal de commerce d'Abidjan, le 13/11/2019, sous le n° 017679, Immatriculation Modificative au RCCM sous le n° CI-ABJ-2019-M-22287. POUR AVIS LE NOTAIRE. FC 100073515-61796

SCPA Chauveau & Associés Avocat à la Cour

Abidjan-Plateau, 29, boulevard Clozel 01 BP 3586 Abidjan 01 Tel: 20.25.25.70/ Fax: 20.25.25.80 OEE PRODUCTIONS Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle Capital social : soixante-cinq mille (65.000) FCFA Siège social : Abidjan- Marcory Zone 4 Rue du 7 décembre 18 BP 275 Abidjan 18 (Côte d'Ivoire) RCCM : CI-ABJ-2018-B-23671

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes du Procès-Verbal de Décisions de l'Associé Unique en date du 24 octobre 2019, enregistré à Abidjan le 31 octobre 2019, registre S.S.P-Vol 01 F°79 N°1664, Bordereau 1664/028, l'Associé Unique de la société OEE PRODUCTIONS, au capital de 65.000 FCFA, dont le siège social est à Abidjan- Marcory Zone 4 Rue du 7 décembre, 18 BP 275 Abidjan 18, Abidjan Côte d'Ivoire, immatriculée au RCCM d'Abidjan sous le numéro CI-ABJ-2018-B-23671, a décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société conformément aux dispositions statutaires et aux articles 200 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE. Conformément à l'article 201 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE, les créanciers de la société disposent d'un délai de trente (30) jours, à compter de la présente publication, pour faire opposition à la dissolution devant le Tribunal de Commerce d'Abidjan-Deux Plateaux. Ont été déposés au Greffe du RCCM près le Tribunal de Commerce d'Abidjan, le 11 novembre 2019 sous le numéro CI-ABJ-2019-M-21629, deux (2) exemplaires originaux enregistrés du Procès-Verbal de Décisions de l'Associé Unique du 24 Octobre 2019. Pour avis La SCPA Chauveau & Associés FC 100073511-61791

AVIS DE PUBLICATION POUR UNE MISE DE LOCATION -GERANCE

Par acte sous seing privé du 22/10/2019, la Société LIBYA OIL CI COTE D'IVOIRE, dite « OilLibya », SA avec AG au capital de 1 000 000 000 de Francs CFA, sise à Abidjan Vridi Route Petit Bassam, 15 BP 900 Abidjan 15, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier d'Abidjan sous le numéro CI-ABJ-1973-B-14849, a donné en location-gérance à Mme KOUAME Julie lauré Epse KOUNAPETRI, Entrepreneur Individuelle, exerçant sous la dénomination sociale K-MACYE, 06 BP 2570 Abidjan 06, inscrite au RCCM sous le n° CI-ABJ-2017-A-07879, et à la Direction des Impôts CC N° 1736335 T, Tél. 586851 71, la boutique MARHABA sise à la Station-Service «OilLibya YAMOUSSOUKRO» située à Yamoussoukro, pour une durée d'un (01) an du 01/11/2019 au 31/10/2020. FC 100073507-61781

AVIS DE PUBLICATION POUR UNE MISE EN LOCATION-GERANCE

Par acte sous seing privé du 28/10/2019, la Société LIBYA OIL CI COTE D'IVOIRE, dite « OilLibya », SA avec AG au capital de 1 000 000 000 de Francs CFA, sise à Abidjan Vridi Route Petit Bassam, 15 BP 900 Abidjan 15, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier d'Abidjan sous le numéro CI-ABJ-1973-B-14849, a donné en location-gérance à LA FINANCIERE DES OLIVIERES, SARL, 10 BP 498 Abidjan 10, inscrite au RCCM sous le n° CI-ABJ-2015-B-27839, et à la Direction des Impôts CC N° 1556259 K, Tél. 09 98 66 38, représentée par Mr BAN Kouakou Olivier, gérant, de la boutique MARHABA sise à la Station-Service « OilLibya Yopougon Autoroute Retour » située à Yopougon, pour une durée d'un (01) an du 01/11 /2019 au 31/10/2020. FC 100073506-61783



AVIS DE PUBLICATION POUR UNE MISE EN LOCATION-GERANCE

Par acte sous seing privé du 28/10/2019, la Société LIBYA OIL CI COTE D'IVOIRE, dite « OilLibya », SA avec AG au capital de 1 000 000 000 de Francs CFA, sise à Abidjan Vridi Route Petit Bassam, 15 BP 900 Abidjan 15, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier d'Abidjan sous le numéro CI-ABJ-1973-B-14849, a donné en location-gérance à CS HOLDING, SARL, 06 BP 914 Abidjan 06, inscrite au RCCM sous le n° CI-ABJ-2018-B09260, et à la Direction des Impôts CC N° 1819537 J, Tél. 49 88 96 69, représentée par Mademoiselle CHERIFOU Salimata, gérante, de la boutique MARHABA sise à la Station Service « OilLibya Yopougon Voie Express » située à Yopougon, pour une durée d'un (01) an du 01/11/2019 au 31/10/2020

FC 100073508-61782

ETUDE DE MAITRE KONAN ATTIN MATHIEU

NOTAIRE
01 BP 11 762 ABIDJAN 01 Plateau Rue Paris village, Résidence TCHÉGBAO 2e Etage porte 6
Email : konanmathieu@notaire.ci
Tel : 20 21 60 38 / Fax : 20 21 59 82
Cel : 07-35-52-51

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes de la DNSV et des statuts reçus par le Notaire susnommé le 06 Octobre 2014, il a été constitué la Société à responsabilité limitée dénommée : «AFRIQUE RESSOURCES ET DIVERS» en abrégé « A.R.D. » ayant son siège social à ABIDJAN-MARCORY ZONE 3, 26 Boite Postale 519 ABIDJAN 26, et pour objet : L'achat et la vente de tous produits agricoles notamment le café, le cacao, l'anacarde etc.. ; L'exportation et l'importation de tous produits agricoles ; la prestation de service en divers domaines ; le commerce en général. DUREE: 99 années ; CAPITAL: 1.000.000 F.CFA divisé en 100 parts de 10.000 F.CFA chacune libérées intégralement en numéraire, Gérant : Monsieur Jamal KEDAMI; Dépôt au greffe du TCA le 14/10/2014 sous le numéro 7809; Numéro RCCM : CI-ABJ-2014-B-20666 du 14/10/2014
Pour avis le Notaire
FC 100073543-61828

ETUDE DE MAITRE ANGELIN OLIVIER YABLAI

NOTAIRE COCODY-ST JEAN, Boulevard de France, Immeuble GAUGUIN, Escalier C, RDC Porte 41,
06 B.P. 1191 ABIDJAN 06
Tél / Fax: 22-48-80-47; Email : angelyablai@notaire.ci
«INTERNATIONAL BATHILY HOLDING » EN ABREGÉ « IBH-CI » SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE EN CONSTITUTION AU CAPITAL DE 10.000.000 F CFA
SIEGE SOCIAL: ABIDJAN- COCODY DEUX PLATEAUX 8ème TRANCHE 503 BOITE POSTALE 82 ABIDJAN LWP
CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes de la D.N.S.V et des statuts reçus par Maître Angelin Olivier YABLAI, le 08 Octobre 2019, il a été constituée une société ayant pour FORME: S.A.R.L unipersonnelle; DENOMINATION: «INTERNATIONAL BATHILY HOLDING » en abrégé « IBH-CI ». OBJET :- Bâtiments Travaux Publics (BTP) ; - Génie Civil; -Import-export ;-Transport et logistique;- Achat et vente de matériaux de construction et divers;- Promotion immobilière, la construction métallurgique et de bâtiments, la gestion et l'administration des immeubles, l'exploitation et la maintenance de tous biens immobiliers;- Gestion de biens immobiliers, d'une manière générale et de patrimoine;- Acquisition, la mise en valeur et l'exploitation de tous terrains bâtis ou non bâtis :- L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance de tous biens immobiliers pour son propre compte ou pour le compte de tiers; La participation à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement. Et, généralement, toutes opérations

financières, commerciales, hôtelières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires et connexes. SIEGE SOCIAL : ABIDJAN- COCODY DEUX PLATEAUX 8ème TRANCHE, 503 BOITE POSTALE 82 ABIDJAN LWP, CAPITAL : 10.000.000 F CFA entièrement libérés en numéraires. GERANT: Monsieur BATHILY Mamadou. DUREE : 99 années. DÉPOT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ABIDJAN PAR LE CEPICI : Le 05 Novembre 2019 sous le numéro 16278, Immatriculation au RCCM D'ABIDJAN : Le 05 Novembre 2019 sous le numéro CI-ABJ-2019-B-21070.
Pour Avis : le Notaire
FC 100073536-61821

HAIFLOW (COTE D'IVOIRE)

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 10.000.000 FCFA
Siège social : Abidjan, Cocody Riviera Palmeraie lot n°16
RCCM sous le numéro CI-ABJ-216-B-20465
01 BP 2668 Abidjan 01

Aux termes du Procès-verbal de décision extraordinaire en date du 29 Octobre 2019, enregistré sous le numéro 01110101 du 18 novembre 2019, l'associé unique de la société HAIFLOW a décidé de la dissolution anticipée et de la liquidation de la société.
Monsieur Anthony YAACOUB, demeurant à Abidjan Cocody Riviera Palmeraie, 01 BP 2668 Abidjan 01, tél : 22 47 76 10, est nommé liquidateur.
Par la présente, le liquidateur informe tous les créanciers de ladite société de bien vouloir procéder à la production de leurs créances dans un délai de 30 jours à compter de la parution de la présente. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d'Abidjan.
Pour avis
Le liquidateur
FC 100073530-61815

CABINET « OUATTARA & ASSOCIES » AVOCATS A LA COUR

Abidjan Riviera Blvd MITTERAND Rond-point Palmeraie Derrière l'Eglise Catholique Notre Dame de l'Incarnation, Immeuble SANTA BENEDICTA, 2ème étage Appt 4B Tél 07 69 07 43/ 07 01 38 23/ Email : allamissa.2016@gmail.com « BROU N'GOUAN TRAVAUX dite BNG TRAVAUX ». MODIFICATIONS STATUTAIRES
Au terme d'un acte sous seing privé du 19/02/2014 déposé au rang des minutes de Maître KOUASSI LOUKOU BERTIN, notaire, et enregistré le 06/03/2014 registre SSP Volume 1A Folio 44 N° 618 Bordereau 618/04, les statuts de la société BROU N'GOUAN TRAVAUX en abrégé « BNG TRAVAUX », Ont été modifiés comme suit : Le CAPITAL SOCIAL a été augmenté à 5 000 000F CFA par création de 400 nouvelles parts sociales Deux exemplaires des statuts modifiés ont été déposés au greffe du tribunal de commerce d'Abidjan le 14/03/2014.
Pour avis
FC 100073550-61835

ETUDE DE MAITRE NADEGE KONE

NOTAIRE
TOUMODI, ROMBO EXTENSION B.P. 643 TOUMODI
TEL.: 30 62 80 06 CEL.: 48.48.83.98
FAX : 30 62 80 51
Email : menadegekone@yahoo.fr « LAREDOUT SARL » SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 2.000.000 DE F.CFA
SIEGE SOCIAL: TOUMODI (REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE) BP : 18 TOUMODI
CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes de la Déclaration Notariée de Souscription et de Versement et des Statuts établis le 07 Novembre 2019, enregistrés à Yamoussoukro le 12 Novembre 2019, reçus par Maître Nadège KONE, Notaire à Toumodi, il a été constituée une Société à Responsabilité Limitée, ayant pour Objet : Le Commerce général ; la prestation de divers services (toutes opérations de fournitures de manuels scolaires, de matériels techniques et informatiques et de mobiliers de bureau) ;

l'alimentation, l'entretien des locaux ; le gardiennage ; le jardinage ; la communication ; la fourniture de matériels biomédicaux ; la location de véhicules ; la gestion immobilière ; le service traiteur ; l'import-export. Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou à tout autre objet similaire ou connexe de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement. Siège social : TOUMODI, BP 18 TOUMODI. Durée : Quatre vingt dix neuf (99) années, à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier, sauf les cas de dissolution ou de prorogation prévus aux statuts. Capital social : DEUX MILLIONS (2.000.000) DE FRANCS CFA divisé en DEUX CENT (200) parts sociales de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 200 inclus, toutes entièrement libérées en numéraires, Cogérants : Madame BEIRA KOKO AUGUSTINE FLORENCE et Monsieur BEIRA ARNAUD CYRILLE, Dépôt au Greffe : N°1090 du 19/11/2019 R.C.C.M. : CI-TDI-2019-B-1037 du 19/11/2019.
Pour avis
Les Cogérants et le Notaire.
FC 100073533-61818

Etude de Maître KOUAME Koffi Athanase

NOTAIRE ABIDJAN-PLATEAU, Rue du Commerce, à côté de NOVOTEL, face à WOODIN Immeuble «Résidence du Front Lagunaire», 1er Etage, au-dessus de la Librairie «LIFE» 01 Boite Postale. 6079 Abidjan 01 Tél: 20 32 91 56 / Fax: 20 32 91 48 / 09-73-15-15
E-mail : officiekouameathanase@notaire.ci «SOCIÉTÉ DE DÉROULAGE EN CÔTE D'IVOIRE» «S.D.CI» Société à Responsabilité Limitée Capital social : 5.000.000 F CFA
Siège social : ABENGOUROU 05 Boite Postale 3111 ABIDJAN 05 (République de COTE D'IVOIRE) RCCM n°CI-ABG-2018-B-282
CESSION DE PARTS SOCIALES, CHANGEMENT DU MODE DE GERANCE, MISE À JOUR DES STATUTS

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, en date du 09 octobre 2019, enregistré le 17 octobre 2019, Registre Volume 2A, Folio 67, Bordereau 4373/06, il a été procédé: 1- A la cession d'une partie des parts sociales détenues par Madame SIKLAWI Joumana, épouse SAYEGH au profit de Messieurs SAYEGH Zein El Abidin et DESSANDIER Guillaume Yannick. 2- Au changement de la gérance unique en cogérance. Ainsi, a été adjoint à Monsieur SAYEGH Zein El Abidin, Gérant, Monsieur DESSANDIER Guillaume Yannick, en qualité de cogérant. 3- A la mise à jour des statuts sociaux. Dépôt des actes modificatifs au Greffe du Tribunal d'ABENGOUROU le 07 novembre 2019 sous le n°13, suivi de l'inscription modificative au RCCM dudit Greffe sous le numéro CI-ABJ-2019-M2-999.
Pour avis, le Notaire
FC 100073560-61843

ETUDE DE MAITRE JEAN CLAUDE NIAMIEN

NOTAIRE Cité Esclapue, face BCEAO Plateau, Bât L, 3ème étage, porte L3
Tél: 20.33.41.08 / Fax: 20 33 41 63 - 17 B.P 1252 ABIDJAN 17
CONSTITUTION: QUANTYLIX CI
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social: 1.000.000 F CFA
Siège social: ABIDJAN Cocody Riviera Faya, Boulevard F. Mitterand, face entrée Playce Riviera Palmeraie 04 Boite Postale 1341 Abidjan 04

Aux termes de la Déclaration Notariée de Souscription et de Versement et des Statuts en date du 02/10/2019 reçus par Me Jean Claude NIAMIEN, il a été constituée une S.A.R.L.U. DENOMINATION: QUANTYLIX CI. OBJET: Le conseil et l'assistance opérationnelle apportés aux entreprises et autres organisations en matière d'ingénierie financière ; études Statistiques ; programmation

Informatique et toutes activités liées aux technologies de l'information ; data Mining ; intelligence artificielle et Big Data ; L'édition ; l'exploitation et la commercialisation de logiciels, de sites web et d'applications utilisés à des fins professionnelles ou personnelles ; La réalisation de toutes activités de recherche et développement (R&D) scientifique, économique et/ou technologique pour son propre compte ou pour le compte de tiers. Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement. SIEGE SOCIAL: Abidjan, Cocody, Riviera Faya, Boulevard F. Mitterrand, face entrée Playce Riviera Palmeraie, 04 BP 1341 Abidjan 04. DUREE: 99 ans. CAPITAL SOCIAL: 1.000.000 F CFA divisé en 100 parts sociales de 10.000 F CFA chacune, en numéraire et libéré entièrement. GERANT: M. HAMMAMI Moez. Dépôt Greffe Tribunal de Commerce n° 15927 du 24/10/2019; RCCM N° CI-ABJ-2019-B-20122.
POUR AVIS LE NOTAIRE
FC 100073422-61696

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE COOPERATIVE RSC/CP/SCOOPS

N° RSC: CI-ABG-2019-C-068
N° CC : 1972513 K

Au terme des statuts sous seing privés déposés au rang des minutes de maître KOUADIO KOUASSI JEAN LUC Attaché des greffes et parquets au tribunal de première instance d'Abengourou, il a été constituée une société coopérative qui pour objectif en côte d'ivoire et à l'étranger :
- LA PRODUCTION, LA COLLECTE ET LA COMMERCIALISATION DE PRODUITS AGRICOLES : TS AGRICOLES : HEVEA, CAFE, CACAO, ANACARDE, PALMIER A HUILE ET DE DIVERSES AUTRES PRODUITS AGRICOLES.
DENOMINATION : SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DES CULTURES PERENNES DE COTE D'IVOIRE-SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE
SIGLE : S2CPCI
ADRESSE : ABENGOUROU CAPITAL SOCIAL : 1.050.000 F CFA
DUREE : 99 ans
PRESIDENT : KOUADIO URBAIN SECRETAIRE GENERAL : ADOU IGNAME MAXIME TRESORIER GENERAL : TANO ADJEI INNOCENT
Inscription faite au registre des Sociétés tenu au greffe du tribunal de première instance d'Abengourou le 13/11/2019, sous le numéro RSC: CI-ABG-2019-C-068
POUR AVIS LE PRESIDENT KOUADIO URBAIN
FC 100073509-61784

Etude de Maître Armand Guillaume BOA

Notaire Avenue LAMBLIN- Tour NSIA BANQUE 12 ème étage porte 3-4, 01 BP 11980 ABIDJAN 01 Tél.: 20 31 25 70 - Fax: 20 31 25 72
CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes de la Déclaration Notariée de Souscription et de Versement et des Statuts rédigés par Maître Armand Guillaume BOA, Notaire à ABIDJAN, le 31 Octobre 2019, dûment enregistrés le 07 Novembre 2019, il a été constituée une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, ayant pour Objet: Le Génie Civil, le BTP, l'électrification, l'Assainissement et l'adduction en eau potable, l'aménagement urbain et la Promotion, la Construction et la Gestion Immobilière, Le Génie rural, l'Agriculture, la production et la transformation agroalimentaire, L'industrie, la mécanique, l'énergie, L'import/export, Commercialisation de tout matériel de construction, et de bâtiment, d'appareils motorisés et électromoteurs, L'importation et l'exportation de produits matériels et d'équipements divers, L'ingénierie de la formation, la création et l'ouverture d'établissement scolaire, technique, professionnelle et supérieure, La promotion et le développement d'échanges et de talents dans les domaines de la culture, l'éducation/formation, des affaires et du commerce, Les Investissements et financements, Le transport de

personnes et de marchandises, Etudes, Conseils et Formation, Les prestations et services diverses ;Dénomination: «Côte d'Ivoire Hisenton Technologie, Siege Social: Abidjan, Yopougon, Bel - Air, après l'Institut des Aveugles, lot 43 îlot 04 Section : IS Parcelle : 59 Appart 11, Adresse Postale 25 BP 2147 Abidjan Durée : 99ans. Capital : 21 000 000 FCFA divisé en 2100 actions de 10 000 FCFA chacune, ayant pour PCA: Monsieur JIANG DAWEI et pour DG: Monsieur KOUAKOU KOUAME BENOIT; Dépôt au Greffe du Tribunal de commerce d'ABIDJAN : 2 expéditions de la DNSV et 2 expéditions des statuts, le 11 Novembre 2019 sous le N°CI-ABJ-2019-B-21348.
POUR AVIS
Me Armand Guillaume BOA
FC 100073514-61794

ETUDE DE MAITRE YAO YAO VENANCE, NOTAIRE,

ABOISSO Quartier EBOAKRO, 1er étage de l'immeuble jouxtant le Commissariat de Police, Boite Postale 634 ABOISSO
Tel/ Fax : 21-30-40-97
Email : venance.yaoyao@notaire.ci
CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes de la DNSV et des Statuts reçus au rang des minutes de Me YAO YAO Venance, Notaire à ABOISSO, le 30/10/2019, il a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes : FORME : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle. OBJET SOCIAL : L'achat, la vente, la location de biens immobiliers ; La gestion de biens et patrimoines immobiliers ; Diverses prestations de services, notamment, le nettoyage et l'entretien de tous bâtiments, bureaux et habitations.DENOMINATION: « FBD IMMOBILIER ». SIEGE SOCIAL: ABIDJAN, Commune de COCODY, Quartier RIVIERA III Immeuble FLORALYS Appartement numéro 3, 06 BP 5906 ABIDJAN 06 ; DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCCM sauf dissolution anticipée. CAPITAL : 1.000.000 F CFA divisé en 100 parts sociales d'une valeur nominale de 10.000 F CFA, entièrement souscrit et totalement libéré en numéraire par l'associé unique. GERANTE : Monsieur BA FANTA épouse DIAKITE est nommé gérant pour une durée illimitée. DEPOT AU GREFFE : les pièces constitutives ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce par l'entremise du CEPICI, le 12/11/2019, sous le N° 16475; IMMATICULATION : RCCM N° CI-ABJ-2019-B-21377.
Pour avis le Notaire
FC 100073540-61793

Etude de /)aitre MOUSSA FOFANA

NOTAIRE A BOUAKE
Avenue Houphouët BOIGNY Immeuble Salon de thé 1er étage 01 B.P.364 BOUAKE 01
Tel (225) 31 63 87 60 Cel (225) 47 53 78 96
E-mail: etudemoussafofana@notaire.ci «YAMINE SARL»
MODIFICATION

Suivant les STATUTS et DNSV en date du 01/10/2019, reçus par Maître MOUSSA FOFANA, Notaire à Bouaké, il a été constituée la société dont les caractéristiques suivent :
Forme : S.A.R.L.U.Dénomination : «SUITES APPARTS» ; Objet : la gestion et l'exploitation des biens immobiliers ;la location des résidences meublées ;l'acquisition de biens immobiliers dédiés aux résidences meublées ;la création et l'exploitation de réceptifs hôteliers ;la promotion du tourisme ;l'organisation des visites touristiques et découvertes ;l'exploitation des sites et complexes touristiques ;la restauration ;toutes les activités se rattachant directement ou indirectement aux voyages, transport, au tourisme et à l'hôtellerie sous toutes ses formes ;toutes opération commerciales ou financière, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et tous objets similaires ou connexes. Siège Social : ABIDJAN COCODY ANGRE 2 PLATEAUX, 8ème TRANCHE 503 BPR 18 ABIDJAN LWP 503.Durée : 99 ans ; Capital Social : 5.000.000 DE FCFA ; Gérant : Madame KONAN EPSE ESSOH AHOU ROSINE, Dépôt des actes au Greffe du tribunal du commerce d'Abidjan, le 28/10/2019, sous le n°15999, immatriculé au RCCM d'Abidjan sous le numéro CI-ABJ-2019-B-20330.
POUR AVIS LE NOTAIRE.
FC 100073551-61837

SCI Tactick Land CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR

Suite à la mise à jour des statuts, il a été procédé au changement de gérance comme suit : GERANTE : Madame KOUAKOU ANDREA STEPHANIE, nommée pour une durée de Deux (02) années. L'article 15 des statuts relatif à la gérance a été modifié et les statuts ont été mis à jour en conséquence.
Pour avis : L'Administrateur Général
FC 100073525-61803

AVIS DE CONSTITUTION

RAISON SOCIALE : « LE VOLAILLER D'ABIDJAN » SIGLE: V.A
SIEGE SOCIAL: ABIDJAN (YOPOUGON)
DUREE: 99 ans

Aux termes des statuts et de la DSV, en date du 30/10/2019 déposé au tribunal de commerce d'Abidjan sous le numéro RCCMCI-ABJ-2019-B-20537, il a été constituée une société SARL dénommée : « LE VOLAILLER D'ABIDJAN ».
Ayant pour objectif :
-L'élevage de volailles
-Distribution de produits agro-alimentaire et divers
Et pour la réalisation de l'objet social :
-L'acquisition, la localisation et la vente de tous biens, meubles et immeubles.
-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de biens sociaux.
-La prise en location gérance de tous fonds de commerce
-La prise de participation dans toutes sociétés existante ou devant être créée
-Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou développement.
POUR AVIS
Le gérant : Konan Kouakou Patrick
Tél : 07 08 47 37 / 44 88 25 15 / 08 61 34 06
FC 100073513-61793

Etude de /)aitre MOUSSA FOFANA

NOTAIRE A BOUAKE
Avenue Houphouët BOIGNY Immeuble Salon de thé 1er étage 01 B.P.364 BOUAKE 01
Tel (225) 31 63 87 60 Cel (225) 47 53 78 96
E-mail: etudemoussafofana@notaire.ci «YAMINE SARL»
MODIFICATION

Aux termes du procès-verbal de décisions Extraordinaires en date du 07 Octobre 2019, enregistré à Abidjan, le 10/10/2019, déposé au rang des minutes de Maître Moussa FOFANA, Notaire à Bouaké, les Associés de la Sarl « GROUPE AL NOUR SERVICES» ont décidés: 1/a Bouaké, il a été constituée la société dont les caractéristiques suivent :
Forme : S.A.R.L.U.Dénomination : «SUITES APPARTS» ; Objet : la gestion et l'exploitation des biens immobiliers ;la location des résidences meublées ;l'acquisition de biens immobiliers dédiés aux résidences meublées ;la création et l'exploitation de réceptifs hôteliers ;la promotion du tourisme ;l'organisation des visites touristiques et découvertes ;l'exploitation des sites et complexes touristiques ;la restauration ;toutes les activités se rattachant directement ou indirectement aux voyages, transport, au tourisme et à l'hôtellerie sous toutes ses formes ;toutes opération commerciales ou financière, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et tous objets similaires ou connexes. Siège Social : ABIDJAN COCODY ANGRE 2 PLATEAUX, 8ème TRANCHE 503 BPR 18 ABIDJAN LWP 503.Durée : 99 ans ; Capital Social : 5.000.000 DE FCFA ; Gérant : Madame KONAN EPSE ESSOH AHOU ROSINE, Dépôt des actes au Greffe du tribunal du commerce d'Abidjan, le 28/10/2019, sous le n°15999, immatriculé au RCCM d'Abidjan sous le numéro CI-ABJ-2019-B-20330.
POUR AVIS LE NOTAIRE.
FC 100073552-61836

Immobilier

COCODY-ABATTA: 3ha avec ACD en bordure de lagune
Prix:120.000 F/m2 ADB

ZONE 4: 3ha en bordure de voie
Prix: 450.000F/m2 à débattre
COCODY DANGA: 2500m2 avec CPF
Prix: 400.000F/m2 à débattre
ROUTE ALEPE-BROFFO-DOUME: 3ha avec ACP après le centre ETO FILS
Prix: 7000F/m2
Cel: 09 07 33 99
SAM FC 100071066-59491

Dans nos cœurs a jamais !!!

"ceux que nous aimons, comme nous vous aimons, toi et papa, Sont avec le seigneur, et le seigneur nous à promis d'être avec nous. S'ils sont avec lui, et lui avec nous, ils ne peuvent être loin" Peter marshall.

Le chef du village de Grand Bouboury, M. Agnimel Yedess Laurent, la grande famille nome Lael de grand Bouboury s/p de Dabou et du Leboutou, les grandes familles Dombosso et Lanhimou à Ellibou S/P de Sikensi, Krobrou et Allaba dans les départements de Sikensi, Agboville et Dabou, les patriarches Es-aïe Djedro et Legbedji Albert, la Patriarche Mélédeje Nome Catherine à Abidjan, le Patriarche Esmel Bertin frères et sœurs à Abidjan et Grand Bouboury, le Patriarche colonel DE Mel Desiré épouse et frères à Abidjan et Grand Bouboury, M. Amari François, frères et sœurs en Italie, Abidjan et Grand Bouboury, M. Kadjo Djidji Etienne, épouse et enfants à Abidjan, le chef Abro Baka Corneille, épouse et enfants à Ellibou S/P de Sikensi, Mme Atchory née Essoh Loweil Emilie et enfants à Abidjan,

Les enfants:

M. Sess Essoh Joseph, épouse et enfants à Grand Bouboury et Abidjan
Mme Sifine Bouaye Joséphine épouse Affi, époux et enfants Abidjan
M. Honorat De Yedagne et épouse à Abidjan
Melle N'Djomou De Yeble Patricia et enfants à Abidjan et Grand Bouboury

M. N'Djomou De Achille, épouse et enfants a Abidjan,
Mme N'Djomou De Essi Française épouse Traoré, époux et enfants à Abidjan,
Les familles alliées:
Brissy, Kouassi, Sevedé, Traoré, Missa, Podolak, font

part du rappel à DIEU de:

OBRO WONG JEANNETTE épouse feu N'Djomou DE Cyrille

Endormie dans la grâce du seigneur le **samedi 05 octobre 2019** dans sa 90ème année

PROGRAMME DES OBSEQUES VENDREDI 22 et SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019

-De 18h30 à 20h30: Présentation officielle des condoléances au domicile de HONORAT DE YEDAGNE (8ème tranche sur la rue secondaire parallèle à celle de l'hôtel résidence Niablé)

MERCREDI 27 NOVEMBRE 2019 :

-19h à 21h: Veillée religieuse à l'église protestante méthodiste des 2 Plateaux, sise au quartier résidentiel, 7ème tranche vallée (en face du commissariat de police du 30ème arrondissement)

VENDREDI 29 NOVEMBRE 2019 :

-De 15h 15 à 16h15: Levée du corps à Ivosep salle prestige, suivie du transfert à Grand Bouboury s/p de Dabou
-De 24h à 23h: veillée religieuse à l'église protestante méthodiste de Grand Bouboury.
-De minuit à l'aube: veillée traditionnelle

SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019 :

-De 7h 30 à 9h: Cérémonies traditionnelles
-De 10h à 11h30: Culte d'inhumation à l'église protestante méthodiste de Grand Bouboury suivi de l'inhumation au cimetière dudit village.

DIMANCHE 1ER DECEMBRE 2019 :

-9h30: Culte d'action de grâces à l'église protestante méthodiste des 2 Plateaux;



Petites annonces

Offre d'emploi

CABINET AU PLATEAU OFFRE
STAGE secrétaire, commercial avec BAC +, Tel : 40516286
JEU FC100072235-61132

UNE ENTREPRISE SPECIA-
LISEE DANS le nettoyage industriel recherche urgemment un superviseur titulaire d'un BAC et ayant une expérience d'au moins un an dans le domaine. Transmettre CV + Diplôme à travailinfo225@gmail.com,
JEU FC100072811-61122

PARTICULIER CHERCHE UN
CHAUFFEUR habitant la zone de Cocody ou Bingerville, une nounou et un cuisinier Tel : 09468116/41056008 ou CV à drytoff7@gmail.com,
JEU FC100072797-61112

STE CHERCHE CHAUFFEUR
NIVEAU ETUDE min 3ème discret dynamique bonne présentation connaissance informatique exp prof cv photo let motiv preten- tion salaire 21 22 18 18
recrutementci15@gmail.com

RECHERCHE DE TECHNICIEN
EN SCANNER et radio pour une clinique à l'intérieur du pays 09 46 81 16/ 08 04 14 45 cv à drykof- fi7@gmail.com
MER FC 100073357-61632

STRUCTURE ETRANGERE RE-
CRUTE J-F 26-32 ANS.
DIPLOME COMPTABILITE ET COMMERCE CV+LM à recru- ca@gmail.com
MER FC 100073390-61667

SOCIETE DE COURRIER
EXPRESS CHERCHE DES COURSIERS indépendants sachant conduire une moto
Contacts: 21 34 12 59
/07 16 44 05 / 07 02 84 38
Mail:messagerie@sunshine.com-ci
JEU FC 100073472-61755

Vente

Vend villa 4 pièces au 2 plateaux Ena avec grand jardin prix 95 millions cel 43232396
MARFC100072640-61001

Bâtiment de 18 pieces bati
sur 900 M2 en vente à la Riviera Faya carrefour Playce. Agence ou intermédiaire s'abstenir. Nous contacter au 58 48 93 76
MERFC100072701-61030

Cocody terrain 3400m2
yop zone entrepot 6000m2 05175439 89312188
JEU FC100072740-61070

A VENDRE TERRAIN
16000m2 MBADON + Terrain 1500M2 Z4 + Terrain 30 000M2 Bingerville
Tel : 09707177
JEU FC100072829-61143

VENTES EN GROS OIE DE
GUINEE TOULOUSE
Canard de France Africain
Poulet africain pintade
Dinde Pédrix
Carpe silure mâchoiron
07 40 22 22 / 06 04 36 86/ 01 72 38 72
Elevage naturel: 2 ans
MER FC100073385-61663

Auto

Avez-vous un véhicule à
vendre ?
Vendez votre voiture chez WARREN-HILLS AUTO.
TEL : 22 49 74 44 / 07 33 73 34/05010549
Site web :
www.warren-hills.com
LUN FC100072394-60755

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

COMMUNIQUE REGION DU TONKPI

Monsieur Abdallah Albert Toikeusse MABRI, Président du Conseil Régional du TONKPI, prie Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux de bien vouloir assister à la quatrième session ordinaire de l'Exercice 2019 dudit Conseil qui se tiendra le **jeudi 05 décembre 2019.** La séance débutera à 15 heures dans la Salle de conférences de la Direction Régionale de l'IPS-CGRAE de Man.

>L'ordre du jour de cette réunion, tel que déterminé par le Bureau du Conseil Régional en sa séance du **mercredi 06 novembre 2019,** est le suivant:

Ordre du jour:

I- Lecture et adoption du Procès-verbal de la Troisième Session ordinaire tenue le 11 octobre 2019 ;

II- Informations ;

III- Etat d'avancement des projets d'investissement;

IV- Présentation de la situation sanitaire de la Région
V- Divers

N.B: Les séances de la Session ordinaire du Conseil étant publiques, il prie les Populations, les Cadres, les Directeurs et Chefs de service de l'Administration déconcentrée, les Partenaires au Développement, les Associations d'utilité publique ainsi que tous ceux qui ont des intérêts dans la Région à y prendre part.

Le Président du Conseil
Monsieur Abdallah Albert Toikeusse MABRI,
FC 100073571-61855

IN MEMORIAM

21 Novembre 2009 - 21 Novembre 2019

ANGBOLE ANLOUAN JOSEPH

10 années déjà que tu es parti sans dire au revoir ni laisser un message.

Merci d'avoir été un pilier et un exemple pour beaucoup d'entre nous.

En cette journée anniversaire, nous invitons toutes les personnes qui le peuvent de bien vouloir participer ou de s'unir d'intentions et de prières aux messes qui seront dites les **21 et 23 novembre 2019** à Abidjan en l'Église Notre Dame de l'Incarnation à la Riviera Palmeraie et à Assinie Mafia.

Ta famille, Marie Laure et les filles

FC 100073483-61762

AVIS DE PRISE DE CONTACT

CONVOCATION

Le Juge **KOUADIO KOFFI Stéphane,** Juge à la section de Tribunal de Bongouanou invite dame **KOFFI AMOIN SOLANGE,** demeurant à... se présenter à son cabinet, au palais de justice de Bongouanou le **27 novembre 2019** à 09h00 minutes pour affaire la concernant.

Fait à Bongouanou le 14 novembre 2019.

Le juge
FC 100073418-61692

AVIS DE REMERCIEMENTS

Mme OUATTARA Natogoma Augustine épouse AHOUEGNY,
Mr AHOUEGNY Joseph et enfants,
Mr OUATTARA Kpankaha et Madame frères et sœurs,
Mr TOURE Pogobanagnana et Madame, frères et sœurs.
Remercient toutes les personnes qui par leurs pensées, leurs messages, leurs prières, leurs présences et leurs dons, ont témoigné de près ou de loin, leurs soutiens lors du rappel à Dieu de leur mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur et sœur:



TOURE SOUNDOUGOU CECILE
épse **OUATTARA.**

REMERCIEMENTS PARTICULIERS

-A Mr KONE Tebetien, Chef de canton de Niakaramadougou et famille,
-A Mr TOURE Roger, Chef du village de Nangoniékaha (Niakara) et ses ressortissants,
-Aux Grandes familles OUATTARA, TOURE et Alliés de Nangoniekaha (Niakara),
-A Nanan LOUKOU Kouadio Chef du village d'Ayaprikro (Tiebissou) et ses ressortissants,
-A Nanan KONAN Honore chef du village de Koffi-Kouassikro (Tiebissou),
-Au Ministre d'Etat KONAN Kouassi Lambert et famille,
-Au Général GASTON Ouassenan Kone et famille,
-Au Sénateur OUATTARA Lamine,
-Au Professeur KONE Milanhorro et famille,
-A Mr KONE Bakary, Inspecteur General de l'Education Nationale,
-A Mr COULIBALY Kalfa Arsene, D R H à la retraite,
-Au Syndic et à la CEB de la Cité Allabra Ste Famille de la riviera 3,
-Au Curé ZONGO Mathieu, au Père Paul- Moïse et au conseil paroissial de l'Eglise St Joseph d'Anyama,
-A la communauté Tagbana d'Anyama.

QUE DIEU TOUT-PUISSANT VOUS COMBLE DE GRACES.

FC 100073367-61644

AVIS DE PRISE DE CONTACT

CONVOCAATION

Le Juge **KOUADIO KOFFI Stéphane**, Juge à la section de Tribunal de Bongouanou invite dame **KOUADIO AMOIN PHILLOMENE**, demeurant à... se présenter à son cabinet, au palais de justice de Bongouanou le **27 novembre 2019 à 09h00 minutes** pour affaire la concernant.

Fait à Bongouanou le 14 novembre 2019.
Le juge
FC 100073418-61692

La grande famille Ehounou et Eloukou à Noé, Elubo, Kotoka, Ehania Tanoé, Grand-Bassam, Larabia, Saykro, Abidjan, Affienou, Abouliè, Aboisso :
Venance Konan DG de Fraternité Matin et collaborateurs, Ehounou Boska à Elubo,
Amon Attah Joseph aux Etats Unis, à Abidjan et France, N'Golè Tanoh Raymond et enfants à Abidjan et Canada, Tanoh N'Golè Nakia Elubo,
Amon Akaba Elubo,
Bintto Firmin et famille en France,
N'Da Say Michel à la préfecture de police à Abidjan et famille,
Bley Kacou Narcisse et famille à Bassam,
Yangué Joseph et famille à Grand-Bassam et Larabia,
L'abbé Richard N'Golè,
Koutoua Ameya Jean-Paul et famille à Yaou (S/P de Bonoua),
Ahoua Vincent à Abidjan,
Famien N'Da,
Ahizi Kassé,
Natchia Kouao,
Ahoussi Lucien à Agnibilékro,
Ahoussi Ahoua dit Pedro à Abouliè,
Kakou Alloua, Bilé Wassa à Affienou,
Kassi Eba di Pagal à Affienou
Aman Nanou François pt de la MUDEVET à Abidjan,
Amanlaman Kablan à Abidjan,
Tahi Koutoua à Abidjan,
Kouaman à Adiaké
Eloukou Affala Héléne à Affienou,
Eloukou Yaba à Ehania Tanoé,
Eloukou Madeleine en Italie,
Les enfants de feu Eloukou Ahoubé : Minlin Bilé à Aboisso,
Kouaho Kangha Eugénie à Noé,
Kouaho Gnameassou à Aboisso,
Kouaho Anoh Jean Louis à Abengourou,
Kouaho Yvon, Instituteur à Noé,
Les enfants de feu Eloukou Soma : Bilé Ehounou Augustin en France et famille,
Bahonto Antoine à Bonoua,
Bahonto Alphonse à Bouaké,
Bahonto Tchetchè à Dohouan,
Bahonto Agoba à Ehania Tanoé,
Kouassi Amenan Viviane épouse feu Ehounou Akolly JB et famille à Bassam Ayénoua,
Kouassi Adjoua Chantale à Ayénoua,
Kouassi Amenan Céline à Bouaké,
Les enfants de feu Ehounou Akolly JB : Ehounou Ezzo GUI Serges
Ehounou Bilé Marc Aurel,
Ehounou Bilé Wilfried Axel,
Ehounou Soma Ange Marcelle,
Ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur frère, neveu, père, oncle, cousin, ami et collaborateur:



EHOUNOU JEAN-BAPTISTE AKOLLY
Chef de service informatique à Fraternité Matin

Survenu le **samedi 05 octobre 2019** à Dimbokro, dans sa 49ème année

CEREMONIES

•**Vendredi 15 novembre 2019 à 21h à l'aube:** veillée à Grand-Bassam à l'espace ancienne CIE

•**Vendredi 22 novembre 2019 à 13h:** Levée du corps à la morgue de l'hôpital de Grand-Bassam escale à Fraternité Matin suivie du transfert de la dépouille à Ehania Tanoé (S/P de Noé)

Samedi 23 novembre 2019 à 8h: inhumation au cimetière dudit village.

Nanan ZANHAN II, Chef de village à N'Zokossou et sa notabilité à SAKASSOU ; M. GALIMASSA Yao, Chef de famille à N'Zokossou (SAKASSOU) ; M. DJE KOFFI, Chef de famille à ABIDJAN et la grande famille N'GBO KONAN ; M. OUEDRAOGO Bakari, Mme née YAPI Nadège et enfants ; Mme YAO née OUEDRAOGO Mariame, Epoux et enfants ; Mme La Ministre Jeanne PEUHMOND, vice-présidente de l'Assemblée Nationale et enfants ; Nanan KOUADIO Kouassi Denis, Chef de village à Alloukro et sa notabilité à SAKASSOU ; Nanan KONAN Bohoussou, Chef de village à Agowla et sa notabilité à SAKASSOU ; M. KOUADIO Kouassi André, Président de l'Association de N'Zokossou à ABIDJAN ; M. KOUAKOU Kouamé Alexandre et enfants ; Mme KOUASSI née KOUAKOU Akissi Bernadette et enfants ; Mme KONAN née SERY Ayaba Bertille et enfants ; Les Familles alliées, YAPI, YAO ; La jeunesse de N'Zokossou à ABIDJAN,
Les grandes Familles CAMARA, SONTIA COULIBALY, MEDAFE, OUATTARA, M. Le Ministre Gaston OUASSANAN KONE, Mme et enfants, Le Chef du Canton de KATIOLA, M. KOLO TOURE Innocent, Le Chef de la communauté des Tagouanas de BOUAKE, M. TRAORE Alakagny, Veuve KATIA KAMARA Michel née OUATTARA Fanta, Veuf KATIA CAMARA ALPHONSE et ENFANTS,

Les enfants : M. KONAN Guy Serge Judicaël et enfants ; Mme BEDJO née BATANTOU MALANDA Francia, Epoux et enfants ; M. KATIA Camara Wilfried et Mme née KOUAME Mélissa et enfants ; M. KATIA Camara Eddy Michel et Mme née ETIEN Carine Gaëlle et enfants ; M. KATIA Camara Yannick Arnaud et enfant ; Mlle ANOMA Ghislaine ; Mme SISSOKO née BAÏ Angèle ; Mlle KOUTOUAN Félicité ; Mlle OUEDRAOGO Nadège ; Mlle YAO Guilaine,

Ont la profonde douleur de vous faire part du rappel à DIEU de leur fille, épouse, mère, tante, grand-mère, amie, belle-mère, cousine:



Mme KATIA née OUEDRAOGO TENE THERESE MARIE-STELLA

17 Novembre 1953 – 08 Novembre 2019

Présentation des condoléances au domicile de la défunte sis à Cocody Mairie 48 Logements Escalier B App 114
Dimanche 24 Novembre 2019 de 17h à 20h.

Lundi 25 et Mardi 26 Novembre 2019 de 18h à 20h.

Mercredi 27 Novembre 2019: Veillée religieuse en l'Eglise St Jean de Cocody de **20h à 21h30.**

Judi 28 Novembre 2019: Dons au domicile de la défunte de **11h à 18h.**

Vendredi 29 Novembre 2019 de 20h à l'aube : Veillée Hommage dans le Petit parking de la Cité des 48 logements.

Samedi 30 Novembre 2019 de 7h30 à 8h: Levée de corps sur le parvis de l'Eglise St Jean de Cocody suivie de la Messe de requiem et de l'inhumation au cimetière d'Abobo-Baoulé.

Dimanche 1er Décembre 2019 à 11h : Messe d'action de grâce en l'Eglise St Jean de Cocody.

FC 100073567-61851

**Innâ liLlâhi wa innâ ilayhi râdjî'ouün
Certes nous appartenons à Allah, et c'est vers Lui que
nous retournerons.**

Monsieur Le Premier Ministre, Amadou Gon Coulibaly
M. Mamadou Koné, Président du Conseil Constitutionnel
Les Ministres Kandia Camara, Dossongui Koné, Bruno Koné, Mariatou Koné, Mamadou Touré
M. Siama Bamba, Président du Conseil Régional de la Bagoué
M. Alpha Yaya Touré, Député Maire de Gbon,
M. Bamba Sanogo, Conseiller économique et Social
Les élus et cadres du Niéné
El Hadj Siaka DIANÉ, Chef Kabla famille DIANÉ de Gbon,
Pr Saliou Touré, Chef Kabla famille Touré de Kolia
Veuve Djénéba DIANE,
M. Banga Koné et famille
Pr Drissa Koné et famille
Veuve Eugénie Koné et famille
Pr Berthé Kama et famille
M. Lamine Ouattara et famille
M. Abou Koné et famille
M. Joachim Diabaté et famille
M. Abdoulaye Racine Mbengue et famille
M. Lamine Konaté et famille
M. et Mme Koné Awa
M. Dramane Diomandé et famille
Pr Soualiou Ouattara et famille
Veuve Maimouna Koné et famille
Veuve Natenin Coulibaly et famille

Les grandes familles:

DIANÉ
SANOGO,
Feu Yanouga KONÉ
DAGNOGO,
KONÉ,
TOURÉ,
KAMATÉ,
DEMBELE,
COULIBALY,
DIOMANDE,
OUATTARA,
HAIDARA,
SOUMAHORO,
YEO
TRAORÉ TCHOMOGOBA,
A Gbon, Kolia, Kouto, Papara, Boundiali, Dielisso, Niéllé,
Korhogo
A Abidjan, Anyama, Daloa, Grand-Bassam, Toubia
en France et en Italie
Les anciens élèves de L'EPP GBON 1
Les anciens étudiants de l'ENSTP,
Les anciens collègues de la SICOGI
Les collègues de SHM,
La communauté musulmane des Deux Plateaux
M. Bakaramogo DIANÉ et famille à Bouaké
Mme Rokia DIANÉ et enfants aux Deux Plateaux,
Ont la profonde douleur de vous annoncer le rappel à AL-
LAH, le **18 novembre 2019**, de leur fils, époux, père, grand-
père, frère et ami:



El Hadj Yacouba DIANÉ.

Le programme des obsèques s'établit comme suit:

Du Mardi 19 au Jeudi 21 novembre 2019:

Présentation des condoléances au domicile familial sis aux
Deux plateaux, Rue J76, derrière la Pharmacie des Deux
Plateaux

Mercredi 20 et Jeudi 21 novembre 2019 à partir de 14h:

Lectures de Coran au domicile familial

Vendredi 22 novembre 2019 à partir de 11h:

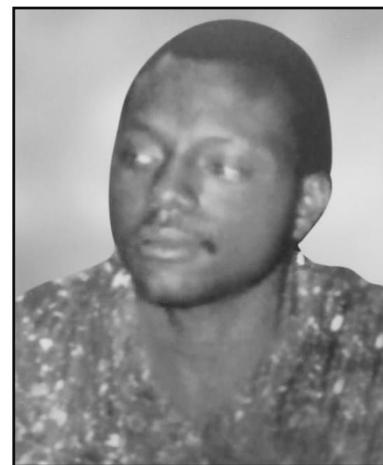
Levée du corps au domicile familial
Prière mortuaire à la mosquée d'Aghien après la prière de
vendredi suivie de l'inhumation au cimetière de Williamsville

Les cérémonies de sacrifice des 3e, 7e et 40e jours, se tien-
dront au domicile familial après l'inhumation INCH'ALLAH.

FC 100073526-61810

Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA,
Président de la République, Madame et Famille ;
Son Excellence Monsieur Daniel Kablan DUNCAN,
Vice-Président de la République, Madame et Famille ;
Son Excellence Monsieur Amadou Gon COULIBALY,
Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du
Budget et du Portefeuille de l'Etat, Madame et Famille ;
El Hadj DIABY Mamadou dit Diaby Rouge, Président Inter-
national et National des Syndicats des Transporteurs
des voyageurs et des marchandises transfrontaliers,
à Abidjan ; El Hadj DIABY Bénogo-Ousmane Chef de
KABLA SARANFINAN (Samatiguila/Abidjan) à N'douci,
El Hadj DIABY Ousmane, Chef de Kabla DJENEBALA
(Samatiguila/Abidjan), Imam de la Mosquée Wassakara
et Madame à Abidjan ; El Hadj DIABY Dramane, Chef
de Kabla SARANFINAN et Chef de Kabla DJENEBALA
et famille à Bouaké, Hadja DIABY Madijènè à Odienné,
Hadja Diaby Assatafitini à Bouaké ;
El Hadj DIABY Bakari dit Binbouan , Grand Imam de Sa-
matiguila et l'ensemble de l'Imamat d'Odienné ; El Hadj
Balla DIABY, Chef de Bolontigui, à Samatiguila ;
El Hadj Badja Wari TOURE, Grand Imam de Bouaké et
l'ensemble de l'Imamat de Bouaké ;
El Hadj DEMBELE Ousmane, Grand Imam d'Addah et
l'ensemble de l'Imamat de Jacquerville ;
Monsieur Birahima Téné OUATTARA, Ministre des Af-
faires Présidentielles ;
Monsieur Ally COULIBALY, Ministre de l'Intégration Afri-
caine et des Ivoiriens de l'Extérieur ;
Monsieur Joseph SEKA SEKA, Ministre de l'Environne-
ment et du Développement Durable ;
Monsieur Sarassoro Fidèle , Directeur de Cabinet du
Président de la République ;
El Hadj Amadou SAMASSI et El Hadj Balla DIABY,
Doyens des Cadres de Samatiguila ; El Hadj Diaby Ba-
kary au Ministère de la Construction à la retraite, Ma-
dame et Famille à Abidjan
Veuve Hadja Fanta Diaby à Samatiguila, El Hadj Diaby
Moustapha, Conseiller Technique du Ministre de l'Eco-
nomie et des Finances, Madame et famille à Abidjan ;
Docteur DIABY El Hadj Mamadou, Médecin Particulier
de Son Excellence Monsieur le Président de la Répu-
blique et Chef du Service de la Santé et des Affaires So-
ciales de la Présidence de la République, et Madame,
Hadja Préfet DIABY Aminata, Conseiller Technique du
Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décen-
tralisation ;
Les veuves : Diaby Nanah et Coulibaly Mamalon ;
Les enfants et les Petits enfants : Kamissa, Assata, Ab-
doulaye, Mariame, Fanta, Mamadou, Fanta, Aïcha ;
Les Frères et Sœurs : Hadja Fanta à Samatiguila, El
Hadj Diaby Souleymane à Abidjan ; Nassénéba (Korôba)
; Hadja Manakan à Bouaké ; Ibrahim ; Sékou à la SODE-
MI ; Nah ; Mahoua ; Mariame ; korotoum ; Karamogoba
en France ; Hadja Nédogo Fanta, Nassénéba (Fitini),
Almamy à l'Etat-major Particulier de la Présidence de
la République ; Abdoulaye; Issouf à Bouaké; Gaoussou en
Afrique du Sud; Allassane et Asta à Bouaké ; Aly, Ense-
ignant à Dabakala ; Ahlassane, Enseignant à San Pedro
; Losseny à New York (USA) ; Souleymane au CROU
Abidjan ; Abdoulaye à Las Vegas (USA) ; El Hadj DIABY
Matché, Imam Adjoint de la Grande Mosquée d'Adjamé
et Famille à Abidjan et Samatiguila, El Hadj Sekou Diaby
dit Djinan, Opérateur économique et famille à Abidjan ;
Madame Nevry N'Ma Drin, enfants et Familles à Addah,
et Abidjan, Hadja Docteur Doumbia Missiri, Famille et le
Personnel du Service de la Santé et des Affaires Sociales
de la Présidence de la République, Madame Payne Cé-
cile Dégné, Frères et Sœurs et Famille, Madame Dao
Fatoumata, Frères et Sœurs et Famille à Sikensi, Addah
et Abidjan ; Monsieur Touré
El Hadj Abdoul Wahab et, frères et sœurs ; Professeur
Touré Mohamed, Frères et Sœurs et Familles à Boua-
ké et à Abidjan, Monsieur Sarr- Papa Charles, Frères et
Sœurs et Familles à Abidjan et Bouaké ;
Monsieur KOUYATE Ladjji, Transporteur et Chef de Syn-
dicats à Bouaké,
Les familles alliées : TOURE, SYLLA, SAMASSI, CISSE,
DAO, OUATTARA, SAVANE, COULIBALY, KONE, SOU-
MAHORO, DIALLO, DIABATE, KANTE, NEVRY, SEGUI,
PAYNE, SANGARE, GNAMAN ;
Les Grandes Familles de Samatiguila ;
Le Préfet de la Région du Gbèkè, Préfet du Département
de Bouaké ;
Le Préfet de la Région du Denguélé, Préfet du Départe-
ment d'Odienné ;
Le Préfet du Département de Samatiguila ;
Le Maire et le Conseil Municipal de Bouaké ;
Le Maire et le Conseil Municipal de Samatiguila ;

Le Chef de village de Samatiguila et la notabilité ;
Les Cadres du Quartier Air France I de Bouaké ;
Les Cadres de Samatiguila ;
La Communauté musulmane de Bouaké ;
Les Transporteurs Routiers et Voyageurs de Bouaké,
Les Chauffeurs Professionnels de Côte d'Ivoire,
Ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de
leur Fils, Frère, Cousin, Père, Oncle,
Beau-frère, Beau-père, Grand-Père et Ami :



DIABY ALY dit Alyfitiny,

Transporteur Routier et transfrontalier de marchandises
Membre du SNTMVC

survenu le **Mercredi 13 Novembre 2019** à Abidjan

Le programme :

La levée du corps s'est déroulée le **jeudi 14 Novembre
2019**, à Ivosep suivie du transfert à Bouaké,
L'enterrement au Cimetière Municipal de Bouaké,
le vendredi 15 Novembre 2019.

Les cérémonies se poursuivent selon le programme
ci-dessous :

Du Mardi 18 au Samedi 23 Novembre 2019

Lecture coranique au domicile familial à Bouaké au
Quartier Air France I, en face de la Place de la Paix de
19 Heures à 22 Heures et à Abidjan.

Dimanche 24 Novembre 2019

Cérémonies de 7ème jour au domicile familial à Bouaké
au Quartier Air France I, en face de la Place de la Paix à
partir de 08 Heures 30.

Les condoléances sont reçues :

-A Bouaké au domicile familial sis au Quartier Air France
I, en face de la Place de la Paix ;
-A Abidjan au domicile de El Hadj Docteur DIABY
Mamadou.

AL FATHIA

**Le groupe Fraternité Matin
informe son aimable clientèle que
désormais, tous les textes avis et
communiqué, nécrologie, annonces
légalés et petites annonces,
devront être transmis en version
électronique sur clé USB ou par mail
à l'adresse
aviscom@fratmat.info pour une
meilleure prise en compte par nos
services.**

**Pour toutes informations
complémentaires, nous contacter :**

**Tél : 20 30 60 00
Postes : 6171/6020/6167**

Les grandes familles DIOMANDE, BAMBA, BARRY, BAH, Le Président de la cour des comptes, La veuve BAMBA née BARRY Nènè Fatou et les familles alliées SOW, KANTE, KEÏTA, DIENG, DIALLO, DIABATE, COULIBALY, KONE, KANE, DIARRA, EHOULET et DEMBELE à Touba, Abidjan, Lomé, Guinée, France, Canada, Dubaï et USA, ont été très touchées par les nombreuses marques d'amitié, de compassion, de prière et de soutien qui leur ont été témoignées lors du rappel à ALLAH de leur regretté fils, neveu, frère, époux, cousin, beau-fils, oncle et ami :



M. BAMBA Souleymane

Ingénieur agronome

Président du Consortium des Bureaux d'étude et d'ONG SAPHIR Développement, Ex-Directeur National de INADES-Formation CI, Ex-Directeur Général des Productions et de la Sécurité Alimentaire au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

Les familles et la veuve expriment leurs sincères remerciements, leur profonde reconnaissance et leur infinie gratitude à toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur et qui ont manifesté leur soutien moral, physique, spirituel, matériel et financier en cette circonstance.

Union dans la prière.

Fatiha

FC 100073510-61785

Madame Kandia KAMIS-SOKO CAMARA, Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ; L'honorable Député-Maire de Bingerville DOUMBIA Issouf et famille ; L'honorable KONE Tiéssibiri et famille à Abidjan ; L'honorable YEO Fozié de Port-Bouet et famille ; L'honorable MOTO Armand de Port-Bouet et famille ; Monsieur KONE



Souleymane, Président du Conseil Régional du Kabadougou et famille ; Monsieur le Préfet du Département de Madinani ; Monsieur le Sous-préfet de Madinani ; Hadja DOUMBIA Zélé à Tora ; Madame Naminata DOUMBIA, époux et enfants à Grand-Bassam ; Hadja Sita DOUMBIA et enfants à Bingerville ; Monsieur Adama DOUMBIA et famille à Bingerville ; Monsieur Lacina Doumbia et famille à Bingerville ; Monsieur DOUMBIA Yaya et famille à Tora ; Mesdames Abiba DOUMBIA, Assétou DOUMBIA, Fanta DOUMBIA, époux et enfants à Yamoussoukro ; Hadja DOUMBIA Abiba, épouse DOUMBIA, frère, soeurs et enfant à Bingerville ; Hadja Alima DOUMBIA, époux et enfants à Abidjan ; El Hadj le Préfet DOUMBIA Mori, Conseiller Technique au Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation à Abidjan ; El Hadj FANNY Siaka, Maire de la Commune de Madinani ; Monsieur Fofana Siaka, Adjoint au Maire d'Anyama et famille ; El Hadj Sory Diabaté, Président de la ligue professionnelle de football et famille à Abidjan ; Madame DOUMBIA Kady, Déléguée départementale du RHDP de Madinani ; Monsieur PALE., Commissaire de Police à Port-Bouet ; Madame LEKPELI Florence, Directrice Régionale de l'Education Nationale Abidjan 2 ; Madame TOUNKARA Maminin, Directrice de l'Encadrement des Etablissements Privés ; Madame AZI née AIE Estelle Léonie, Directrice du Centre d'Information et de l'Orientation Abidjan 2 ; Mesdames et Messieurs les Inspecteurs des Inspections de l'Enseignement Primaire de Port-Bouet et Vridi ; Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements scolaires de Port-Bouet ; Mesdames et Messieurs les membres de l'Amicale des Fondateurs des Etablissements Scolaires Privés de Port-Bouet ; Monsieur DOUMBIA Lamine, Chef de village de Tora et famille ; Monsieur KONE Lassina, Chef de village de Madinani et famille ; Monsieur FANNY Yaya, Chef de village de Siansoba et famille ; Messieurs les Chefs de villages de Lossingué, Madiana-koura, Fandasso, Namasso, N'goloblasso, Kokoun et Soukouraba ; Cheick El Hadj DOUMBIA Issouf dit DABA et famille à Dabadougou ; El Hadj Lassina SANGARE, Imam de Tora ; El Hadj KOMARA Béma, Imam de Madinani ; El Hadj Farouk DIOMANDE et El Hadj Yacou OUATTARA, respectivement Imams de Port-Bouet et Vridi ; Les veuves YAPI CHAOU Cathérine, épouse DOUMBIA et DOUMBIA Assita ; Les enfants DOUMBIA Naïchata Bénie Noura, Abdoulaye, Ange Ismaël, Abdoul Kader, Fatoumata Zara, N' Nah Zélé, Mariam, Abibatou et Zenab ; Les grandes familles DOUMBIA-Bétéguéla, KONE, DOUMBIA, BEH, AMON YAPI et AGOUSSI à Tora, Madinani, Siansoba, N'goloblasso, Boundiali, Abidjan, Sinfra Daloa, Bonon, San-Pédro, Grand-Bassam, Yamoussoukro, Akoupé-zédi, Abidjan, en France, Allemagne, Italie, Canada, et Belgique ; Messieurs DOUMBIA Bakary et DOUMBIA Adama, Chefs de familles à Siansoba ; El Hadj KONATE Ladji à Sokouraba et famille ; Les familles alliées KONATE, KONE et DIALLO du Canton Nonholo-Fladougou ; Tous les ressortissants et cadres du Département de Madinani. ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur frère, cousin, neveu, oncle, père, beau-frère et allié :

El Hadj DOUMBIA Lassana, Fondateur des collèges Atlantique,

survenu le **samedi 16 novembre 2019** à N'douci au PK 123 de l'Autoroute du Nord. La levée du corps aura lieu à Ivosep Treichville le **jeudi 21 novembre 2019 de 7 heures à 8 heures**, suivie du transfert du corps à Tora sis dans le Département de Madinani.

Le lendemain **vendredi 22 novembre 2019**, on procédera à l'enterrement après la prière de 13h. Les sacrifices du 7ème jour se dérouleront Inshallah, le **dimanche 1er décembre 2019** à Port-Bouët au domicile familial en face de la cité policière, à **partir de 9 heures**.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez appeler au numéro **07 72 60 73 ou 07 73 09 98 ou 07 86 08 58 ou 05 21 44 78**

M. ABY AKROBOU Raoul Modeste, Maire de la Commune de Marcory, M. AKANDA ASSI Marcelin, ex-Maire de la Commune de Marcory, Honorable YAPI KOUADIO Isidore député du Département d'Alépé, M. YAPO YAPI Samuel, Chef Canton TCHOYASSO, La Chefferie TCHAGBA d'Anoumabo, Le Chef du village de Boudépé, KANGOU Vincent Le Chef du village de Koudioussou, ASSO Paulin



La grande famille AKAFFOU OGOU, à Boudépé, et à Abidjan, La grande famille GOH-KOUADIO à Koudioussou et à Abidjan, M. AWOTO Basile, Chef de la Famille ATCHADO d'Anoumabo, M. OPOH GUEMA Grégoire, Madame et Enfants, La Génération GNANDO d'Anoumabo, La famille ANGORAN Léonard époux, frères, sœurs et enfants à Boudépé, Abidjan et Bingerville Professeur SOMBO François, Madame, Frères, Sœurs et Enfants, Mme GBONON Rosalie, Epoux, Frères, Sœurs et enfants, Le Révérend Père Désiré AMANGOUA Eliason, ses Vicaires et son Conseil Paroissial de St Pierre d'Anoumabo Le Révérend Père Barthelemy ASSI, ses Vicaires et son Conseil Paroissial de St Michel de Boudépé Le Révérend Père Eric BOTTO, ses Vicaires et son Conseil Paroissial de St Michel de Koudioussou Les Abbés : Ange Pacôme ASSO, Jacob ASSO, Henry-Joël AKROBOU, Philippe Gérald DJOMO, Rodrigue, DAGO N'SAMAN, Eugène Laurence AWOND-JUI, Lambert DOGBO, Joel OKPOSOU, Les Enfants de Feu AKAFFOU OGOU ASSO Jacob, Epoux, Epouses, Enfants et Petits Enfants, ASSO Elisabeth, ASSO Joseph, ACHY ACHY Gérard, ASSO Achépo François, ASSO SEKA Jacques, ASSO Jean-Rameaux, ASSO YAPO Paul, Les Enfants de Feu ALIDJE BEUGRE Pierre, Epoux, Epouses, Enfants et Petits Enfants, Grand Pascal, Angel, Célestin, Berthe, Maurice, Petit Pascal, François, Joseph, Emilienne, Josiane, Louise Anastasie, Norbert, Marcelle, Marina, Benoit, Houest, Jacob et Sylvestre, Mme ASSO SOPIE Bernadette et enfants Mme ASSO ABAH Cécile et enfants Mme KIPRE Delphine, Enfants et petits-enfants, La Famille EBITTY Marcellin à Boudépé et Abidjan La Grande Famille YAPI KOFFI, Frères et Sœur à AG-BEKOI, M. AHOUASSA Honoré, Madame et Enfants, M. GOH ATSAIN David, Madame, Sœur et Enfants, M. ATTOH Hubert, Frères et Sœurs à Bécédi-Brignan et Abidjan, M. DEY ATSE Frédéric, Madame, Frères, Sœurs et Enfants, La Grande Famille OGOU YAPO, à Boudépé, Adzopé et Abidjan M. AMANI AKAFFOU, Frères, Sœurs et Enfants à Koudioussou M. ACHY Thomas, Madame, Frères, Sœurs et Enfants à Koudioussou Les Enfants de Feu ASSI Ambroise, à Abidjan et ASSIKOI, M. MACAMBOU Yapo Joseph, Madame, Frères, Sœurs, et Enfants M. AIE André et Enfants, M. BEDAN AKE Félix, Madame, Frères, Sœurs et Enfants, Les Enfants de Feu AFFRAN AHOUE Cyprienne, M. EKPITINI DIOUF Mathurin et Enfants, M. GOUEDAN Eugène et Enfants, Mme DOGBO Henriette et Enfants, Madame ALLOGBON Marguerite et Enfants. La Grande Famille M'BENGUE, à ABENGOUROU et Abidjan, Ont la profonde douleur de vous faire part du rappel à Dieu de leur regrettée sœur, mère, grand-mère, arrière-grand-mère, cousine, tante, belle-mère et amie :

Mme ASSO ETAKOH Emilienne Epouse BEUGRE ALIDJE Pierre

Endormie dans la paix du Seigneur le **19 Octobre 2019** à Abidjan.

Le Programme des Obsèques s'établit comme suit : **Vendredi 15 novembre 2019, Samedi 16 Novembre 2019 et Dimanche 17 Novembre 2019 de 16h à 20h**: Les condoléances au domicile familiale sis à ANOU-MAMBO Goudron. **Lundi 18 Novembre 2019 de 18 h à 20h**: Dernier jour des condoléances au domicile familiale.

Mercredi 20 Novembre 2019 de 20h à 22h30 : Veillée en l'Eglise St Pierre D'ANOUMABO. **Vendredi 22 Novembre 2019 de 20 h à l'aube** : Veillée Traditionnelle sur le terrain D'ANOUMABO. **Samedi 23 novembre 2019 de 09h à 10h**: Levée de corps sur le parvis de l'Eglise catholique St Pierre D'ANOUMAMBO suivie de la messe de requiem. Inhumation au cimetière municipal de Koumassi.

Dimanche 24 Novembre 2019 à 09 h : Messe d'action de grâce à la paroisse St Pierre D'ANOUMAMBO. **FC 100073315-61593**

AVIS DE PRISE DE CONTACT

CONVOCACTION

Le Juge **KOUADIO KOFFI Stéphane**, Juge à la section de Tribunal de Bongouanou invite dame **KOFFI AMOIN SOLANGE**, demeurant à... se présenter à son cabinet, au palais de justice de Bongouanou le **27 novembre 2019 à 09h00 minutes** pour affaire la concernant.

Fait à Bongouanou le **14 novembre 2019**.
Le juge

FC 100073418-61692

IN MEMORIAM

13 octobre 2018
13 octobre 2019

Cela fait déjà un an que nous a quitté notre regrettée maman,

**REPERT
GERMAINE KOFFI**

Que toutes les personnes qui l'ont connue aient une pensée pieuse pour elle.

A cette occasion, une messe d'action de grâces sera dite à l'Eglise Bon Pasteur le 3^e riviéra 3 le **dimanche 24 novembre 2019 à 11h**

Repose en paix maman.



FC 100073247-61520

IN MEMORIAM

« Si le grain de blé qui est tombé en terre ne meurt, il reste seul; mais, s'il meurt, il porte beaucoup de fruits. » Jean 12 : 24

22 novembre 2018
22 novembre 2019

Déjà un (01) an qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui, dans sa miséricorde son humble serviteur, notre bien-aimé frère, oncle, époux, père, grand-père, arrière-grand-père:

KONE M'BANAN EMILE

En ce jour anniversaire, la Grande Famille KONE et les familles alliées réitérent leurs sincères remerciements à tous ceux qui de près ou de loin, leur ont apporté assistance durant cette douloureuse épreuve.

Elles informent par la même occasion que les cérémonies de levée de deuil se dérouleront le **samedi 14 décembre 2019 de 6h à 14h à KATIOLA.**

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pieuse pour lui !



FC 100072837-61157

La grande famille TCHOBO de Savalou
La grande famille AKPOSSAN de Savalou
La grande famille TAMEGNON de Savalou
Le Chef de la Collectivité de DAH TCHOBO de Savalou
La grande famille BOGNON AHEMIDE de Savalou
La grande famille TOSSOU à Savalou, Cotonou et Abidjan, La grande famille GUIDJA Cossi Alexandre au Bénin, La grande famille LASSISSI à Abidjan, Bénin et Bouaké, La grande famille GBAGUIDI à Savalou, Cotonou, Abidjan et Bouaké
La grande famille SOSSOU à Savalou, Cotonou, Abidjan et Bouaké
La grande famille ADJABOSSO de Gomon
La grande famille BOA à Gomon, Abidjan, Etats-Unis et Canada, La Direction, Le Personnel et les Professeurs de l'Institution OUEZZIN COULIBALY à Bouaké, La famille TCHOBO Senami Odette, enfants à Bouaké et Abidjan, Veuve TCHOBO Cossi Joseph née BOUA Agoua Marguerite
Les enfants: M. TCHOBO Grégoire, Mme et enfants à Bouaké, M. UDUH Prince C. et Mme née TCHOBO Emilie et enfant aux Etats-Unis
M. APPINI Kouamé A. et Mme née TCHOBO Nondome Rosine, enfants à Bouaké, BECHI Grah F. et Mme née TCHOBO Ablawa Reine enfant à Paris, M. KOFFI Jean Hervé et Mme née TCHOBO Nina Rose, enfant à Abidjan et Etats-Unis, M. TCHOBO Henri Joël et enfants aux Etats-Unis
Les familles Alliées YAO, UDUH, APPINI, BECHI, KOFFI, KASSI, MOUDOU, AMANI DIBO amis et les résidents de la cité ORIBAT Ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances
Le décès de leur regretté fils, père, époux, cousin, frère, grand-père, ami et connaissance:

TCHOBO COSSI JOSEPH

Survenu le **08 novembre 2019** au Chu de cocody à l'âge de 74 ans.

PROGRAMMES DES OBSEQUES

Samedi 23 et Dimanche 24 Novembre 2019

16h à 20h : Présentation des condoléances au domicile du défunt sis Oribat 2 lot 163 route de bingerville après le quartier Feh Késsé

Vendredi 06 Décembre 2019

20h à 22h30: Veillée religieuse à la Paroisse Saint Pierre de Nimbo à Bouaké

Samedi 07 Décembre 2019

8h00: Levée de corps sur le parvis de la Paroisse Saint Pierre de Nimbo suivie de la messe de requiem
10h00: Inhumation au cimetière Municipal de Bouaké

Dimanche 08 Décembre 2019

7h45: Messe d'action de grâce

FC 100073512-61792

Nanan KOUADIO Yao, Chef du village de KOUAME Akaffoukro (Koffikro)
Nanan KOUASSI Kouadio Blé, Chef de famille TAHUI Kouassi à KOUAME Akaffoukro (Koffikro)
La grande famille KOKO (quartier Kokokro) à KOUAME Akaffoukro (Koffikro) et Abidjan
La grande famille NGOUAN Akissi à Youboué Allanikro
Nanan KOUAKOU Kramo Chef du village de Broukro 1
Monsieur KOUASSI Brice, Secrétaire d'état, chargé de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, Maire de la Commune de Didiévi et Mme, Monsieur KOUAME Kouamé Jean-Baptiste doyen des cadres de Didiévi, et Madame à Abidjan, Les enfants, Brou Kouakou planteur et Madame à Soubre, Brou Amoin, Brou Yao et Madame, Brou Ahou tous à Koffikro, Brou Kouadio conseiller municipal à la mairie de Didiévi et Madame résidant à Grand-Lahou, Yamoussoukro, Divo, Daloa et à Kinshassa en RDC
Les membres de la Mutuelle de Développement de KOUAME Akaffoukro (MUDEKA)
Les membres du Conseil Municipal de la Mairie de Didiévi, Les ressortissants de KOUAME Akaffoukro (koffikro) à Abidjan
La belle famille Niamké à Abidjan et Dabou
La belle famille AMANY à Sangbé Tanoukro et Bonon
Et les autres familles alliées,
Ont la profonde douleur de vous annoncer le rappel à Dieu, le lundi 14 octobre 2019, à l'hôpital Général de Didiévi, de leur épouse, mère, sœur, tante, cousine, grand-mère et arrière-grand-mère,

**KOFFI AYA N'GO
(1930 - 2019)**

Le programme des obsèques est le suivant :

Vendredi 06 décembre 2019 à 15 h 00: Levée du corps à la morgue de Didiévi suivie du transfert à KOUAME Akaffoukro (Koffikro) commune de Didiévi

20 h - 22h 00 : veillée religieuse

22h à l'aube : veillée traditionnelle au domicile familial

Samedi 07 décembre 2019 :

07 h à 9 h : Cérémonie de dons (n'zié)

09h à 11h : Messe de requiem en l'église catholique saint MATHIEU du village ; suivie de l'inhumation au cimetière dudit village.



FC 100073568-61853

Son Eminence Benjamin BONI, Président de la Conférence Annuelle de l'Eglise Méthodiste Unie Côte-d'Ivoire (EMU-CI) ;
Son Excellence Isaac BODJE, Secrétaire de la Conférence de l'EMU-CI ;
Professeur Louis ABOUA, Président National des Laïcs de l'EMU-CI ;
Les Très Révérends Samuel OBONOU, Gabriel BASSE, Suzanne SEDJI, Julien AYE ;
Les Révérends Pasteurs



Mathias AGNERO, Luc AKICHI, Lazare AMAN, Joseph AGNERO, Fernand KOUASSI OBO ;
Mme Jeannette KOUTOUAN, Présidente des laïcs de l'EMU-CI AGBAN Gare ;

M. ASSIE ALLOU Marcelin, Président des Laïcs de l'EMU-CI d'OGHLWAPO (Domolon) ;

Le conseil de l'EMU-CI, temple CITE DE DIEU de Songon Agban Gare ; Le conseil de l'EMU-CI, temple ED de Domolon ; Les Abbés : Marcelin KOUADIO, Léonce OGOI Ballet, Charles KOFFI, Justin Pitha

OSSONDON, François Xavier MANDO, Corneil AGRE, Venance KABLAN, La Grande Famille AKINOLA au Nigéria, en Côte d'Ivoire, au Canada, aux Etats Unis, en Angleterre et en France ; El Hadj BUSARI AKINOLA, épouse et enfants en Côte d'Ivoire et au Nigeria ; Mme MOJOYIN AKINOLA et enfants en Côte d'Ivoire et au Nigeria ; El Hadj KADIRU AKINOLA et enfants en Côte d'Ivoire et au Nigeria ; Veuve SIKA Gèneviève Abodjo Pulchérie, épouse Salomon Olatunji AKINOLA en Côte d'Ivoire ; Veuve Rebecca AFOLABY en Côte d'Ivoire ; M. & Mme William AKINOLA & enfants au Nigéria ; M. & Mme Esaïe AKINOLA & enfants en Côte d'Ivoire ; Feu AKINOLA Josué, épouse et enfants en Côte d'Ivoire ; Mme Rebecca AKINOLA, épouse SHOFELA et enfants au Nigéria et en Côte d'Ivoire

M. & Mme Antoine AKINOLA & enfants en Côte d'Ivoire ; Veuve Marthe AKINOLA, épouse AYANTUNJI et enfant au Nigéria ; Mme MODOUKPE AKINOLA & enfants au Nigéria et en Côte d'Ivoire ; La Grande Famille MANPEHON en Côte d'Ivoire et en Europe, La Grande Famille de Feu SIKA BADIGRA Laurent en Côte d'Ivoire, au Canada et aux Etats Unis ; La Grande famille MANDAH en Côte d'Ivoire, en France et aux Etats Unis ; La Grande famille ; MONDAH en Côte d'Ivoire, en Europe et aux Etats Unis ;

La Famille de Feu Emmanuel RAZACOU en Côte d'Ivoire, en Europe et au Canada ;

La Grande Famille de Feu AHIMON DJEDJI Timothée en Côte d'Ivoire, au Canada et aux Etats Unis

Les enfants AKINOLA Ramatou, Simon, Camarou, Ferdinand ; Laurent, Ranti, Kemi, Joël, Aline, Patrick, Shégun, Annick, Philippe, Bukola, Jean-Luc, Frédéric et Alexis ; Les enfants des feus Christine AKINOLA et Franck AKINOLA, au Nigeria et Canada ;

La communauté Nigérienne vivant en Côte d'Ivoire ; M. Léonce KOFFI, chef du village de Dabrè, président de tous les chefs de village GHWA et sa Notabilité ;

La Génération BLECHOUN, à Dabre et dans tous les villages GHWA ; Les Familles Alliées (APATA, DAGRI, AKIMBOLA, COULIBALY, ADJOKPOTA, KOUAKOU, AKE, OGOUMON LOBA, BARRO, MONDE, QUEDRAOGO, ZONGO, EMERWA, BALESSAC, MANOUA) Les AMIS & CONNAISSANCES.

Ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur Fidèle, Fils, Epoux, Frère, Beau-frère, Père, Grand Père, Oncle, Cousin et Ami :

SALOMON OLATUNJI AKINOLA,
(27Janvier 1934 - 11 novembre 2019)

Ex- Aviculteur à la retraite

survenu le lundi 11 novembre 2019 à la Polyclinique Internationale Sainte Anne Marie Cocody (PISAM) des suites d'une courte maladie.

PROGRAMME DES OBSEQUES
- Vendredi 22, Samedi 23 et Dimanche 24 Novembre 2019: 18h30 - 20h30 : Présentation des condoléances au domicile de M. ANOUMAN ROGER sis à ABATTA (Lauriers 9).

- Lundi 25 Novembre 2019 de 19h30 - 21h30 : Veillée religieuse à l'EMU TEMPLE « Cité de DIEU » de Songon Agban Gare, Route de DABOU.

-Mercredi 27 Novembre 2019 de 19h00 - 21h00 : Veillée religieuse à l'EMU TEMPLE « Jubilé » de Cocody, après le Lycée Sainte Marie et l'UCAO.

- Vendredi 29 Novembre 2019:
07h00 - 08h00 : Levée du corps sur le parvis de l'EMU TEMPLE « Jubilé » de Cocody, après le Lycée Sainte Marie et l'UCAO, suivie du transfert du corps dans la sous-préfecture d'OGHLWAPO » (Villages Dabrè - Domolon), Route d'Alépé.

10h00 : Culte à l'EMU TEMPLE « ED » de Domolon - S/P de OGHLWAPO suivi de l'inhumation au cimetière de Dabrè.

- Dimanche 01 Décembre 2019 à 9h30 : Prières d'action de grâces à l'EMU TEMPLE « ED » de Domolon - S/P de OGHLWAPO.

FC 100073480-61761

Les grandes familles APELY Gouzou à Donhio - Malehio, Gagnoa, Divo et Abidjan ; Les grandes familles AKPA à Kpandah, Dabou et Abidjan ; Veuve APELY née AKPA Anne Augustine et enfants à Abidjan et à Paris ; Ont le regret d'annoncer le décès de leur fils, frère, beau-frère, époux, père, beau-père et grand-père :



APELY Ouagui Prosper Joseph.

Ex- chef de cabinet du Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
Ex proviseur du Lycée Technique d'Abidjan.

survenu le **05 Novembre 2019** à Abidjan.

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

FC 100073562-61845

La grande famille CAMARA Benoit à Conakry et Boké ; La grande Famille PAPA SAMBA DIALLO et TOURE à Fria, Conakry et France ; Mr Jean-Michel Désiré CAMARA, enfants, Petits-enfants, à Abidjan, Conakry, France et Familles Alliées ; Mr KOUDOU François, Professeur Certifié au CBCG de Treichville et enfants : Paul Désiré, Marilyne, Marie-Leslie, Marie Noelle ; La grande famille de feu Joseph ANGATE EZOUA, Les enfants, petits-enfants, arrières petits-enfants, frères, sœurs, cousins et cousines de feu KPELE GNIMA Marie, à Abidjan, aux Etats Unis, en France, en Suisse, en Italie, à Londres, au Ghana et les familles alliées ;



La grande famille GNANGNI à Abidjan et Bonoua Mme Marie Noelle KOUAME, frères, sœurs, enfants petits enfants à Abidjan et en France Mme Alice OUATTARA, frères, sœurs, enfants, petits-enfants à Abidjan et en France Les Amis et Connaissances.

Ont la profonde douleur de vous annoncer le rappel à Dieu de leur regrettée, Fille, Belle-fille, Epouse, Mère, Belle-Sœur, Tante, Cousine, alliée, amie et connaissance :

CAMARA Nancy N'koya
Epouse **KOUDOU**

Survenue le Mercredi 06 novembre 2019 à Abidjan

LE PROGRAMME DES OBSEQUES EST LE SUIVANT :

-DU DIMANCHE 24 NOVEMBRE AU MARDI 26 NOVEMBRE 2019

18 H à 20 H : Présentation des condoléances officielles au domicile de Mme ADJE Elisabeth à Angré 8ème tranche Carrefour la prière, derrière l'église El BETHEL, Sicogi Pacifique Villa N° 27

-MERCREDI 27 NOVEMBRE 2019
19 H à 21 H : Veillée religieuse en l'Eglise Catholique Sainte Jeanne D'arc de Treichville

-SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019
7 H 30: Levée du Corps sur le parvis de la Paroisse Sainte Jeanne d'Arc de Treichville, suivi de la messe de requiem et de l'inhumation au cimetière de Grand-Bassam.

FC 100073584-61863

Son Excellence M. Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire et Mme, Son Excellence M. KABLAN DUNCAN DANIEL, Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence Monsieur Henri KONAN BEDIE Président du PDCI-RDA et Madame Nanan ADOU KOUADIO Lucien Bakouman-Hinin Chef du village de Hérébo Nanan AKOUA NANI Reine-Mère et Enfants à Diassempta



Le Prince de Tabagne, Le Grand Imam de Bondoukou, Nanan Safohinin ATTA Vincent et famille à Hérébo et Abidjan, Nanan BINI Koffi Georges Kotoko-hinin et famille à Hérébo, Monsieur le Ministre Kobenan Kouassi ADJOUANI Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Monsieur le Ministre Siaka OUATTARA Secrétaire d'Etat chargé du Service Civique, Monsieur le Ministre KOUAME Secré Richard, Monsieur Kouabenan TAH Thomas Vice-Président du PDCI-RDA, Honorable N'guettia Yao KOUMA Député Gouméré-Tabagne, Honorable YOBOUA Kouabenan Cévéryn Député de Assuéfry Transua Kouassia-Ninadjunin, Monsieur KOSSONOU Ignace Président du Conseil Régional du Gontougo Nanan Georges ADOU Chef de N'gori et ses notables à Tabagne, Honorable MANZAN Oscar frères et sœurs à Tabagne et Abidjan

Mr KOFFI Yeboua Robert Conseiller du Ministre Achy Patrick Secrétaire Général de la Présidence Nanan PINANGO-Hinin ADOU Bibi-2 et ses notables, Nanan YAO Mainzan Pascal à Yomian Major NKROUMA à Abidjan, Colonel Marcel Mme et Enfants à Abidjan, Nanan Amadou MBA Chef de Yomian, Nanan KOUASSI BOUSSOUMKI Planteur à Takrom, Mr KOUASSI Boy DG de l'Imprimerie Nationale Mme Enfants et famille à Abidjan et Fissa DA SIE Kobenan Théodore et Notables à Bromba Doyen Adam YEOUA Patrice Mme Frères et Enfants à Siasso Tanda et Abidjan Mr ATTA Robert à Abidjan, Mr ADOU Koffi DMPS Education Nationale Abidjan, Mr KOUASSI Affrey et Mme à Abidjan, Les Chefs des Provinces AKIDOM FOUMASSA ANGOBIA AHINIFIE et leurs notables La Grande Famille de Feu Nanan KOFFI Yeboua à Hérébo, Diassempta, Hiango, Assuéfry, Séréoudè, Ahuitiesso, Tabagne, Kouassi-N'dawa, Tiédjo, Amanvi, Tchétchéreni et au Ghana.

Mr KOUAKOU Fokouo Hamed et famille à Hérébo, Tanda et Abidjan. Mr YAH Koffi Aboum Paul frères et sœurs à Hérébo et Abidjan, Mr KOUAKOU Bertin Secrétaire Général de Hérébo, La Grande Famille ATTA Kroupi à Hiango, Tiédjo et Abidjan, Mme Abenan DONGO et famille à Hiango, Mr Le Ministre Yaya OUATTARA, Mr le Maire de Bondoukou KONE Heliassou, Nanan KOUKOU, DAPA ancien Maire de Bondoukou, Mme ADOU Ama Laurence et Enfants : Honoré, Jöelle, Wilfried à Abidjan, Mr N'DOYE et Mme née ADOU Kossua Française à Paris, Mr COULIBALY et Mme née ADOU Kossua Ginette à Abidjan, Mr KABRAN Jérôme et Mme née Adjoua FODJO frères et sœurs et enfants

Mr TCHRE Kouadio Eloi Président des Artisans d'Assuéfry, Mme ADOU Ama Binioua Agnès et enfants à Abidjan, Mme Adjoua FODJO et KOFFI Ossei à Hérébo et Abidjan, Mr KOFFI Yeboua Germain et famille à Paris, Mr AMOUA Koffi Yeboua Habib, frères et sœurs à Paris, Mr KOUADIO Kossou Christophe à Hérébo, Mr KOUADIO Nguettia et Mme née AKOUA Cemoua Rosalie et Enfants à Hérébo, Nagafou, Abidjan, Saïoua et en France, Mme KOSSONOU Adjoua Binioua Agnès en Espagne, frères et sœurs à Hérébo, Djom, Tanda, Abidjan, Mr PLEGNON et Mme née ADJOUA Chantal et enfants à Hérébo et Paris

Mr KRA Atta Gilbert Conseiller Municipal à Bondoukou, frères et sœurs à Hérébo, Nguettiakro et Hiango, Nanan Affoua BOUA Matriarche à Tabagne. Mme Akoua BINKAN à Hérébo YEOUA Ama Jeanne, frères et sœurs à Hérébo, Bondoukou, Sodji, Agnibilékrou, Abidjan et San-Pédro, Me YEOUA Koffi Président de la Mutuelle du Développement de Hérébo (MUDESH), frères et sœurs, Mr ADUO Luc, Mme, frères, sœurs et Enfants à Abidjan, Mr BINI Daouda, frères et sœurs à Abidjan et Tabagne, Professeur BABACAUD Koffi Dongo, Mme et enfants à Abidjan, Mr KOSSONOU Kra Gaston et famille à Abidjan et Tabagne Mr KOBENAN Bouo et frères à Abidjan Mme Abenan DONGO à Lomo, Mme YEDOH Rosalie, frères et sœurs à Abidjan, Mr KOUASSI Kossou dit Petit Lagazane à Hérébo, Les enfants de Feu Mougoumanlô à Hérébo, Adandia, Yamoussoukro, Les enfants de Feu BINI Yao à

Les enfants de Feu EL Hadj Yao DEKI Alassane à Hérébo et Abidjan, Les enfants de Feu Le Ministre ADOU Kouadio Jean-Claude à Abidjan PRINCE BINAN Kouassi Elephant, frères et sœurs à Hérébo et Abidjan, Mr KOUAME Aliadji à Hérébo PRINCE Kouadio YEOUA Samuel, Mme et Enfants à Abidjan, Le Capitaine des FANCI TCHUNI Koffi, Mme et enfants à Abidjan, KOUMAN Adama Afrim à Abidjan, Mr ADOU Kouadio dit BOTI, Directeur de MOUROUFIE SARL (BTP) et Mme, à Abidjan Mr ATTA Yeboua Germain et Mme à Abidjan Mr KOFFI Noum Albert, Mme et enfants à Abidjan Mr KOSSONOU Daniel et Mme née Yaoua Marie-Laure, Mr BINI Koffi et Mme née Affoua Madeleine Mr ADOU Paul, Chef de l'Eglise Catholique de Hérébo, Mr BINI Kouassi Patrice et Mme Nanan Jean KOUMAN à Marcory Anoumanbo Mr KOUAKOU Yeboua Christophe à Abidjan Mr KOUAME Kossou Venance à Tanda Mr Kassoum OUATTARA à Abidjan Nanan Abenan DONGO Reine-Mère à Kiétan Mme Aman KROMO et enfants à Kiétan et Abidjan Mme ADJA Nima Véronique, frères à Abidjan et Aboisso, L'Abbé KOSSONOU Patrice Curé à Taoudi, La Grande Famille Affoua DAN à Hérébo La Grande Famille de Feu Nanan Koffi DOGNAN à Takrom, Ahuitiesso, Attokrom, Yomian, Akossuam Mme YAOUA Delphine et sœurs à Abidjan, et Hérébo Ont la profonde douleur d'annoncer à leurs amis, connaissances, le rappel à Dieu de

Nanan BINI ATTAOUA MIZE
Reine-Mère à Hérébo

Grande Militante du PDCI-RDA
1933-2019

Leur Mère Spirituelle, Sœur, Epouse, Tante, Mère, Belle-Mère, Grande-Mère et Arrière grande-mère,

survenu le **30 septembre 2019** au CHR de Bondoukou des suites d'une courte maladie.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 22 Novembre 2019

Veillée Traditionnelle à Hérébo

Samedi 23 Novembre 2019

Veillée Traditionnelle à Abidjan Angré-Sicogi terrain de Maracana de 16h à Minuit

Jeu 27 – Vendredi 28 – Samedi 29

Cérémonies traditionnelles à Hérébo son village natal.

DAMIRIFA DUE DUE DUE !!!

FC 100073379-61656

IN MEMORIAM

<< le seigneur est mon berger je ne manquerai de rien. Il me met au repos dans les prés d'herbe fraîches >>
Ps.23

25 novembre 2018

25 novembre 2019



Voici un an qu'il a plu au seigneur de rappeler à lui Notre mère ,grand mère ,sœur, amie:

KASSI Ernestine épouse TONIAN

Tu restes à jamais dans nos cœurs

Que tous ceux Qui l'ont connue aient une pensée pour elle en ce jour anniversaire de son départ.

Des messes d'actions de grâces seront dites le **lundi 25 novembre 2019 à 12h à Saint Albert le Grand et le dimanche 1er décembre 2019 à la messe de 9h suivie d'un partage à son domicile sis aux villas cadres .**

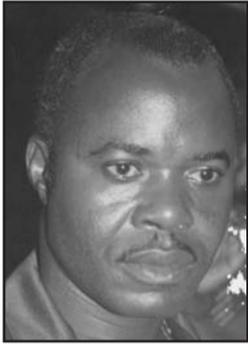
Que Dieu te garde MAMAN !

FC 100073358

IN MEMORIAM

21 novembre 1999
21 Novembre 2019

Voilà 20 ans qu'il a plu au Tout Puissant de rappeler à Lui, notre Epoux, Père, Frère et Ami:

KOUAKOU DONGO MATTHIEU

En ce jour anniversaire, Sa veuve DONGO née DIA Oumy ;

Les enfants :

Christian, Epouse et enfants

Adama, Epouse et enfants

Franck, Epouse et enfants

Liliane, Epoux et enfants

Amy, Epoux et enfants

Malick, Epouse et enfants

Sandrine, Epoux et enfants

Saliou, Epouse et enfants

Ses frères, sœurs et Familles alliées

Renouvellent leurs sincères remerciements à tous ceux qui leur ont apporté soutiens moral, matériel et financier lors de cette douloureuse épreuve, et prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

A cette occasion, une messe d'action de grâce sera célébrée le Dimanche 24 Novembre 2019 à la Paroisse Sainte Marie Mère de Dieu de Kokomian, Chef-Lieu de Sous-Préfecture.

Contacts : +225 01 29 28 34
+ 225 48 27 83 31

FC 100073569-61852

IN MEMORIAM

Innâ Lihâhi Wah Innâ
Ilayhi Râj'un
Certes nous sommes à
Allah et c'est à lui que
nous retournons
20 Novembre 2006
20 Novembre 2019



Voici déjà (13) treize ans que s'est endormi dans la paix éternelle, notre regretté:

EL HADJ TOURE AMADOU

Ex Commerçant-Transporteur

En ce jour anniversaire, les veuves HADJA AÏSSATA TOURE et HADJA OUMOU Cisse à ABIDJAN, TOURE ABDAMANE, Frères, Sœurs et Familles à Abidjan, Odienné et Dignago, les enfants TOURE IBRAHIMA AMED dit Touré 3, Administrateur de société et famille à Abidjan, TOURE SEKOU SANISSY Administrateur de société et famille à Abidjan, Mme TOURE HADJA MALOMBE aux USA et époux TOURE FAMA Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, TOURE MORITIE AMADOU et famille aux USA, TOURE BADRA ALI Directeur de société et famille à Abidjan, TOURE ABOUBAKAR à la Sidam et famille à Abidjan, TOURE HAMED à Abidjan, TOURE YOUSSEUF et famille à Abidjan, TOURE MOCTAR et famille à Odienné, DR TOURE KADIDJATA et époux à Bouaké, TOURE VAH TOURE MOSTAPHA et famille à Abidjan, TOURE HAMED SANISSY, TOURE ABDALLAH, les chefs Kabla Sanissydogou et Vakabala à Abidjan, et Odienné, les familles alliées, Cissé, Savané, Sylla, Samassy, Bamba, Coulibaly, Doumbia, Diaby, N'guessan, Konaté et Yao, renouvellent leurs sincères remerciements et infinie gratitude à tous ceux qui de près ou de loin leur ont témoigné affection et sympathie lors de cette douloureuse épreuve.

Par ailleurs, vous informent qu'une cérémonie de lecture coranique aura lieu le **Samedi 23 Novembre 2019 à 08h00, au domicile de la veuve HADJA AÏSSATA TOURE, sis à la cité FDFP route de Bingerville.**

FC 100073478-61760

La grande famille
OUATTARA DJOBA à Kong
et Dabakala

La grande famille
ASSAFOUDJE de N'Douci
La grande famille BEUGRE
KPONGBO à N'Douci

La grande famille OBODJI
SOBOUA d'Agboville
Mme KRA YA, née
ASSAMOÏ Germaine, époux
et enfants à Agboville

M. le Ministre KOUASSI
APETEY et famille à Nianda
et à Abidjan, M. le Maire
de N'Douci, OBOUMOU
GOLE Marcelin, M. DEVI
NOEL, Adjoint au Maire

N'Douci, frères et sœurs, M. KASSI Marc, chef de
famille ASSAFOUDJE, M. ATCHA YAO, chef de
N'Douci, M. EHOUMAN KADJO Paul, frères, sœurs et
enfants, M. BOKA EHOUMAN Eugene, frères, sœurs
et enfants à N'Douci, Abidjan et Allemagne, M. DJETY
Antoine, sœurs et enfants à Dabou, Abidjan, Gagnoa
et Jacquville, M. OUATTARA Ludovic Oscar, Mme
et enfants à Abidjan, Mme OUATTARA Nathalie épouse
ADJELI et enfants à Yamoussoukro et Abidjan

Mme OUATTARA Sylvie Mireille et enfant en Belgique
M. KOUAHO Célestin Richard, Mme et enfants à Abidjan,
Mme ALOU née KOUAHO ORO Anne-Marie, époux et
enfants, à Abidjan, M. KOUAHO ASSOVIÉ Alain Didier,
Mme et enfants Abidjan, Mme KOUAHO Annick, époux et
enfants en Belgique, M. KOUAHO Jacques Hilaire, Mme
et enfants à Abidjan, M. OSSOHOU MENE François,
madame et enfants en Belgique, M. OSSOHOU KOFFI
Edouard, madame et enfants aux Pays-Bas, Mme
OSSOHOU Florence, époux et enfants en Belgique,
M. OSSOHOU Jean- Martial, madame et enfants en
Belgique, M. OSSOHOU AKA André, madame et enfants
aux USA, Mme OSSOHOU Marie- Michèle et époux
en Belgique, M. OSSOHOU Didier Rossignole, M.
OSSOHOU Armand, Mme et enfants en Belgique

Mme OSSOHOU Clémence épouse et enfants
Mme ANGAMAN Innocent, Mme et enfants
M. KRA YA Franck Olivier en Espagne, Mme KRA YA
Nicole, époux, enfants, frères et sœurs à Abidjan et
Agboville, Mme ESSO Anne -Marie épouse ASSI,
époux et enfants à Abidjan, Mme ESSO Christine,
frères, sœurs et enfants en Allemagne, Les enfants de
feu DECHI N'TAKPE, M. OUATTARA Steeve Béranger
Oscar, madame et enfants à Abidjan, Mme. OUATTARA
Sonia Sandrine, époux et enfants à Abidjan

Mme OUATTARA Nadine Katia, époux et enfants à
Abidjan et Bocanda
M. OUATTARA BALLA Jean-Jacques Oscar, madame et
enfants à Abidjan

Mme OUATTARA Marie et enfants à Abidjan
M. OUATTARA Romain et madame à Abidjan
Dr OUATTARA Jacques, madame et enfants à Abidjan
Mme OUATTARA Tenin Catherine épouse SORO et enfants
à Abidjan, Mme KREBGE Huguette, Isabelle et enfant
à San- Pedro, Mme YOLOU Eva Mireille à Abidjan,
M. OUATTARA Anselme Joseph et enfant à Abidjan,
M. OUATTARA Wilfried Hervé et enfant à Abidjan, M.
TAYORO Steve Eric, madame et enfants à Abidjan, M.
KOFFI David, madame et enfant à Abidjan

M. OUATTARA Loïc Stéphane et madame en France
Mme BLABA Alice, époux et enfants à Abidjan
Mlle OUATTARA Marie Linda Joy en Belgique
M. ADJELI Mickael Kevin à Yamoussoukro
Mlle AVELANGE ILLONA en Belgique
Mlle OUATTARA Manuela en Belgique

M. KOUAHO César, frères, sœurs et enfants Abidjan,
USA, France, Pologne et Maroc, M. KOUAO Arnaud,
frères et sœurs à Abidjan, Les enfants de feu KOUAHO
Pascal, KOUAHO Ange - Patrick, frères et sœurs à
Abidjan, ALOU Christian, frères et sœurs à Abidjan, aux
USA et Canada, KOUAHO Lidy Mickael, frères et sœurs
à Abidjan

Les familles alliées : OUATTARA DJOBA, KOUAHO
Joseph, OSSOHOU, KRA YA, ESSO, SACKO MBEYE,
TAYORO KOFFI, KOFFI -OURA, MUZUNGU, BLABA,
ADJELI, BASIALA, AVELANGE, LUKUSA, GUISTA
Ont la profonde douleur d'annoncer à leurs amis et
connaissances le décès de leur épouse, soeur, belle-
soeur, belle-mère, tante, cousine, mère, grand-mère et
arrière-grand -mère:

KBONGBO N'GUESSAN CATHERINE

Survenu, le 13 Novembre 2019 à Abidjan

PROGRAMME DES OBSEQUES

1) PRESENTATIONS DES CONDOLEANCES

Du 22 au 24 Novembre :

De 18 H à 19H à Cocody, Deux-Plateaux, derrière la
clinique CMS, rue K18

De 19H30 à 20H30 au domicile de la défunte sis à
Yopougon Niangon, base CIE, carrefour Boby

2) **Vendredi 29 Novembre 2019**

Veillée religieuse et traditionnelle de 20H à l'aube au
domicile de la défunte sis à Yopougon Niangon base
CIE, Carrefour Boby

3) **Vendredi 06 Décembre 2019**

10H : Levée du corps à la morgue SIPOFU, PK17, Route
de Dabou

11H : Départ à N'Douci

20H à 23H: Veillée religieuse

23H à l'aube: Veillée traditionnelle

4) **Samedi 07 Décembre 2019**

07H 30 à 10H : suite des cérémonies traditionnelles

11H: Messe de requiem, suivie de l'inhumation au
cimetière de N'Douci au carré familial.



FC100073504-61779

- Son Excellence Henri
Konan Bédié, Président du
P.D.C.I. R.D.A

Professeur Maurice Kakou
Guikahuié, Secrétaire
Exécutif du P.D.C.I. R.D.A

Maître Roger Ouégnin,
Président du Conseil
d'Administration de l'ASEC
MIMOSAS

- Sa Majesté Nanan Akou

Moro II, Roi des ANOH

- Nanan Bombo Kouakou

Ali, Chef du village de

Famienkro et ses notables,

- Nanan Aloco Blé, Chef du

village de GbangboN'dakro et ses notables

- Le Chef du village de M'bahiakro et ses notables

- Le Ministre Moïse Koumoué Koffi, épouse et enfants

à Abidjan, en France, aux Etats-Unis et en Ethiopie -

La grande Famille Bombo et alliées à Abidjan et à

Famienkro - La grande Famille Gbangbo N'da et alliées

à Gbangbo N'dakro, La grande Famille Anoumataky et

Nan Kpli à Anianou

Les enfants et petits-enfants :

- Kouakou Alexis,

épouse et enfants à M'bahiakro et au Gabon -

Ibrahima Mariame, époux et enfants à Abidjan et à

Paris - Ibrahima BomboMansourou, épouse et enfants

à Abidjan et à Toumodi, - Armand Noël Ohouo, épouse

et enfants à Abidjan et en France - Didier Sylvain

Ohouo, épouse et enfants à Abidjan ont le regret de

vous annoncer le rappel à Dieu de leur fille, sœur, tante,

cousine, mère, grand-mère, belle mère

ALI BINTOU

- Grande militante du P.D.C.I. R.D.A

- Membre du comité des sages

- Officier de l'ordre du Bélier

- Secrétaire de section P.D.C.I. R.D.A. Riviera

Bonoumin cité Presse (délégation 6)

- Membre d'honneur de l'ASEC MIMOSAS

- Membre de la Coopérative PalmeraieRiviera

- Présidente de l'association des retraités de la cité

Presse

survenu le **dimanche 10 novembre 2019** à Abidjan

Le programme des obsèques s'établit comme suit:

Présentation des Condoléances : du lundi 25 novembre

au **mardi 26 novembre 2019 de 18h à 20h** à son

domicile sis à la Riviera Bonoumin cité Presse (syninfo),

villa 101 non loin de la Pharmacie St Paul

Vendredi 29 novembre 2019 de 8 heures à 9 heures :

Levée du corps à Ivosep Treichville sous le préau,

suivie du transfert de la dépouille à M'bahiakro

- **20h à 22h :** veillée religieuse

- **22 heures à l'aube :** veillée traditionnelle

Samedi 30 novembre 2019: inhumation au cimetière

de ladite ville à partir de **10 heures.**

- Les cérémonies des 7ème et 40ème jours auront lieu

le **dimanche 8 décembre 2019 à partir de 9 heures** à

la mosquée Al-RAPHAT de la Riviera Bonoumin.

FC 100073534-61819

**Le groupe Fraternité Matin
informe son aimable clientèle
que désormais, tous les
textes avis et communiqué,
nécrologie, annonces légales
et petites annonces, devront
être transmis en version
électronique sur clé USB ou par
mail à l'adresse
aviscom@fratmat.info pour une
meilleure prise en compte par
nos services.**

**Pour toutes informations
complémentaires, nous
contacter :**

Tél : 20 30 60 00

Postes : 6171/6020/6167

Nanan Djanfi II, Chef de canton à Broukro, Sous-Préfecture de Tanda
Nanan Vao Boitini Luc, chef du village de Kongodja, Sous-Préfecture de Tanda
Nanan Kouamé vao, chef du village de Assempanayé, S/P de Tankéssé



Nanan Kouakou Doukoum, chef de canton à Ouangui, S/P de Tankéssé
Les grandes familles Assouman, Ali Fofana et Dabila respectivement à Kongodja et Abidjan, Assempanayé et Tienkoikro Colonel des eaux et forêts à la retraite, Yao Tehia Clément, chef de famille à Pengakro
M. Kouakou Kpagni, doyen des cadres de Kongodja-Broukro à Abidjan, famille, frères et sœurs M. Koffi Dabila, Ingénieur au BNEDT à Abidjan
M. Kouadio Jérôme, président des cadres de Broukro à Abidjan M. Yao Dabila Victor, Adjudant de gendarmerie à la retraite Colonel YAO Assemian, Directeur des transports maritimes
M. Koffi Eugène dit Pecos, Président de la mutuelle de Kongodja à Abidjan,
Mme Bonzam Vaa Béatrice, Directrice de maternelle publique à Abidjan,
M. Komnan Prah Maurice, conseiller pédagogique à la retraite et son épouse à Kongodja,
M. Anoma Kouadio Martin, conseiller pédagogique à la retraite à Agboville,
Adjudant-Chef Kobenan Assouman, CB Sangouiné,
Mme Olo Tanoh Bra Dorcas, ONEP Abidjan
Lieutenant des FACI Touman Clément, frères et sœurs à Abidjan et M'Bahiakro, M. Kouassi Assouman, rédacteur en chef AIP Abidjan, frères et sœurs
Dr Dabila Yao, DGA à PHARMAFRIQUE,
M. Kouadio Kouakou Moïse, Agent TIC à Frat Mat Abidjan
M. Kobenan Yao Kpagni, frères et sœurs,
M. Kobenan Madouadja dit « Soyons clairs » à Broukro, frères et sœurs,
Les petits-enfants et les arrière-petits-enfants en Côte d'Ivoire et à l'extérieur,
ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur fille, sœur, épouse, mère, tante, grand-mère, arrière-grand-mère:

ASSOUMAN AMA BROU MARIE-THERESE

Survenu le **samedi 09 novembre 2019** à l'hôpital de Tanda.

Programme des Obsèques:

Vendredi 06 décembre 2019 à 18h: Levée du corps à la morgue de Tanda, suivie du transfert à Kongodja, S/P de Tanda.

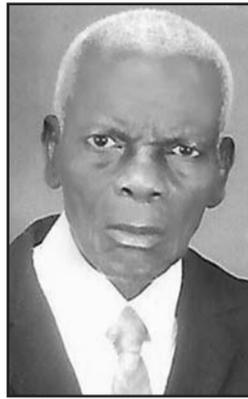
De 20 heures à l'aube: Veillées religieuses et traditionnelles.

Samedi 07 décembre 2019

- **De 9h à 10h30:** Messe de requiem
- **11h00** Inhumation au cimetière catholique dudit village.

FC 100073527-61811

La grande famille de feu ABLI KOUASSI à Besserikro, Bouaké et Abidjan ;
La grande famille de feu Kouamé Saraka à Besserikro, Minankro, Bouaké et Abidjan ;
La grande famille de feu Kouadio Goly à Pharis-Golikro, Bouaké et Abidjan ;
La grande famille Koumi à Akpkro, Bouaké et Abidjan ;



Les enfants :

Mr Kouassi Konan Grégoire, Mme, Enfants et Petits-enfants à Abidjan, Grand-bassam et paris ;
Mr Kacou Venance et Mme née Kouassi Rachel, Enfants et petits enfants à Abidjan ;
Veuve Konan Anne-Marie Laure née Kouassi ;
Enfants et petits enfants à Abidjan ;
Mme Kouassi Polene et Enfants à Abidjan et Tunis ;
Mr Kouassi Kouakou Joachim, Mme et enfants à Yamoussoukro ;
Mr Kouassi François de Sales, Mme et enfants à Abidjan ;
Mr Yapi Gustave et Mme née Kouassi Irène et enfants à Abidjan ;
Mr Yapi Mathieu et Mme née Kouassi Jullié et enfants à Abidjan ;
Mr Kouassi Hervé et enfant à Abidjan ;
Mr Kouassi Ably Arthur, Mme et enfants à Abidjan ;
Les ressortissants de Besserikro, Minankro et Pharis Golikro à Abidjan ;
Les familles Alliées : Kacou, Konan, Dagaud, Yapi, Yapi Koba, Camara, Detoh, Diaw, Yao, Glaou, Armangouah ;
Les familles Amies

Ont la profonde douleur de vous faire part du rappel à Dieu de leur fils, père, grand-père, arrière grand-père et ami:

KOUASSI KOUASSI JEREMIE

survenu le **29 Octobre 2019** à Abidjan dans sa 91ème année.

PROGRAMME DES OBSEQUES :

Vendredi 20 Novembre 2019

Veillée religieuse à partir de **20h** suivie d'une veillée traditionnelle au domicile familial.

Samedi 23 Novembre 2019

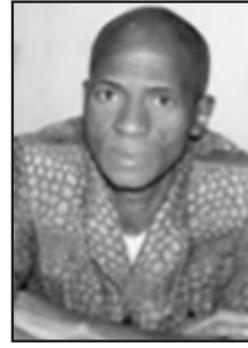
Levée du corps à Ivosep Treichville VGE, Salle B de **09h à 10h**, Escalade au domicile familial, Suivie de l'inhumation au cimetière d'Abobo Baoulé

FC 100073327-61602

AVIS DE REMERCIEMENTS

Les grandes familles :

KOUADIO Konan Soko à Komo, Bouaké, Abidjan, Soubre, Sassandra, Vavoua, Méagui, M'Bahiakro, GOGOLY Yao à Komo, Bouaké et Abidjan
KOUAME Yao à Raviart, Anoumaba, Méagui et Anyama



Monsieur KOUAKOU Kouamé Albert, épouses et enfants à Komo, Bouaké, Abidjan
Monsieur KONAN Kouadio Ignace, Chef du village de Komo, ses notables et toute la population,
Les enfants de feu KONAN Kouakou à Komo, Bouaké, Abidjan, Soubre, Bianouan, Bonoua, Sassandra et Pélési (Vavoua), Veuve KONAN Kouakou née KOFFI Ahou à Komo, Veuve KOUAKOU Kan née YAO Stéphanie Danielle et enfants à Daloa,

Remercient :

Le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique et tous ses collaborateurs,
Les Préfets de Botro, Katiola, Touba et Prikro,
Le Directeur Général des Hydrocarbures et son personnel, Le Directeur de l'Imprimerie Nationale et son personnel, Les Secrétaires Généraux de la Préfecture de Katiola et de Ferkessédougou,
Les Sous-Préfets de Famienkro, de Zouan-Hounien et de N'Guessankro, Le Maire et le Conseil Municipal de Botro,
Les Directeurs Régionaux et Départementaux de la Santé et de l'Hygiène Publique de Côte d'Ivoire, Le Chef du Canton de Prikro, ses notables et la population, Le Chef du village Raviart, ses notables et la population, Le Directeur et le personnel de l'hôpital de Prikro, Le Directeur et le personnel de l'hôpital d'Aboisso,
Le Directeur et le personnel de l'hôpital de Bocanda, Les Autorités administratives, politiques et la population du département de Bocanda,
Les Autorités administratives, politiques et la population du département de Prikro,
L'Inspecteur de l'Enseignement Primaire de Daloa, Les Institutrices et Instituteurs de la Maternelle de l'Inspection Primaire de Daloa,
La promotion des anciens élèves du collège moderne de Béoumi, -La promotion 79-80 de la Faculté de Médecine d'Abidjan, -L'Association des Satiklan à Daloa,
-Le Chef du village, ses notables et toute la population de Zanikro, -Le Groupe des Amis d'Odienné, Pour leurs soutiens moral, financier et spirituel lors du décès de leur fils, frère, neveu, cousin, oncle époux et père:

Docteur KOUAKOU Kan,

Ex-Directeur Départemental de la Santé et de l'Hygiène Publique à Zoukougbeu, Bocanda et Prikro

Survenu le **22 août 2019** au CHU de Cocody

FC 100073248-61521

La congrégation notre dame de la paix de Côte d'Ivoire ; La grande famille OKOU BLIDJI à Gogné, Abidjan, Italie, France et Suède; La grande famille Gnanbro à Gagnoa, Abidjan, France et Italie ; La grande famille DIDO Gnakpa à Zikisso, Abidjan, France et Italie ;

L'ensemble de la famille, connaissance, amis et proches
Ont la profonde douleur de vous faire part du rappel à Dieu de leur regretté fille, petite fille, soeur, cousine, nièce, tante, mère:



GNOHITE MARIE

Endormie dans la paix du seigneur le **mardi 22 Octobre 2019** à l'hôpital mère enfant de Bingerville.

PROG RAMME

Du samedi 16 au mercredi 20 Novembre 2019: Présentation officielle des condoléances au domicile familial route de Bingerville à la résidence Hévéa rue Harmonie villa 53.

Vendredi 22 novembre 2019: Veillée religieuse de **20h à minuit** et la veillée traditionnelle de minuit à l'aube à la résidence Hévéa

Samedi 23 Novembre 2019: Levée du corps à la morgue de Bingerville à **9h** •Escalade au domicile familial à la résidence Hévéa

•Messe de requiem à la chapelle Christ-Roi de Feh Kessé à **10h**, suivie de l'inhumation au cimetière de Bingerville

FC 100073157-61435

AVIS DE PRISE DE CONTACT

CONVOCAATION

Le Juge **KOUADIO KOFFI Stéphane**, Juge à la section de Tribunal de Bongouanou invite dame **KOFFI AMOIN SOLANGE**, demeurant à... se présenter à son cabinet, au palais de justice de Bongouanou le **27 novembre 2019 à 09h00 minutes** pour affaire la concernant.

Fait à Bongouanou le **14 novembre 2019**.
Le juge
FC 100073418-61692

IN MEMORIAM

« Les âmes des justes sont dans la main de Dieu ; aucun tourment n'a de prise sur eux. Ils sont dans la paix. L'espérance de l'immortalité les comble ». (Sg 3, 1.3b.4b)

24 Octobre 2018 – 24 Octobre 2019

Il est difficile de croire qu'il y a déjà un an que le Seigneur a rappelé à lui, sa servante :

Qui s'est pieusement endormie dans la paix du Seigneur, dans sa 95ème année.

Ce temps passé n'a pas altéré son souvenir dans nos cœurs et dans nos mémoires. Elle a été et restera, pour nous, ce pilier de la grande famille sur

laquelle elle continue de veiller.

En ce jour anniversaire de son rappel à Dieu, sa famille, ses enfants, ses petits-enfants et arrières petits-enfants, les familles alliées et amies renouvellent leur sincère gratitude à vous tous qui, à l'occasion de son décès, les avez entourés de votre affection, soutenus de vos prières et aidés moralement, matériellement et financièrement.

A ce titre, ils vous prient de participer ou de vous unir d'intention au programme ci-dessous :

•**Dimanche 24 Novembre 2019 à 9h00**, messe pour le repos de son âme, en la Cathédrale Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus d'Abengourou, suivie d'un recueillement au cimetière Catholique d'Abengourou.



SAPIM BOSSOMA GERMAINE

Près de Dieu le Père où tu trouves le repos éternel, continue de veiller sur nous comme tu le faisais sur terre.

FC 100073566-61850

AVIS DE PRISE DE CONTACT

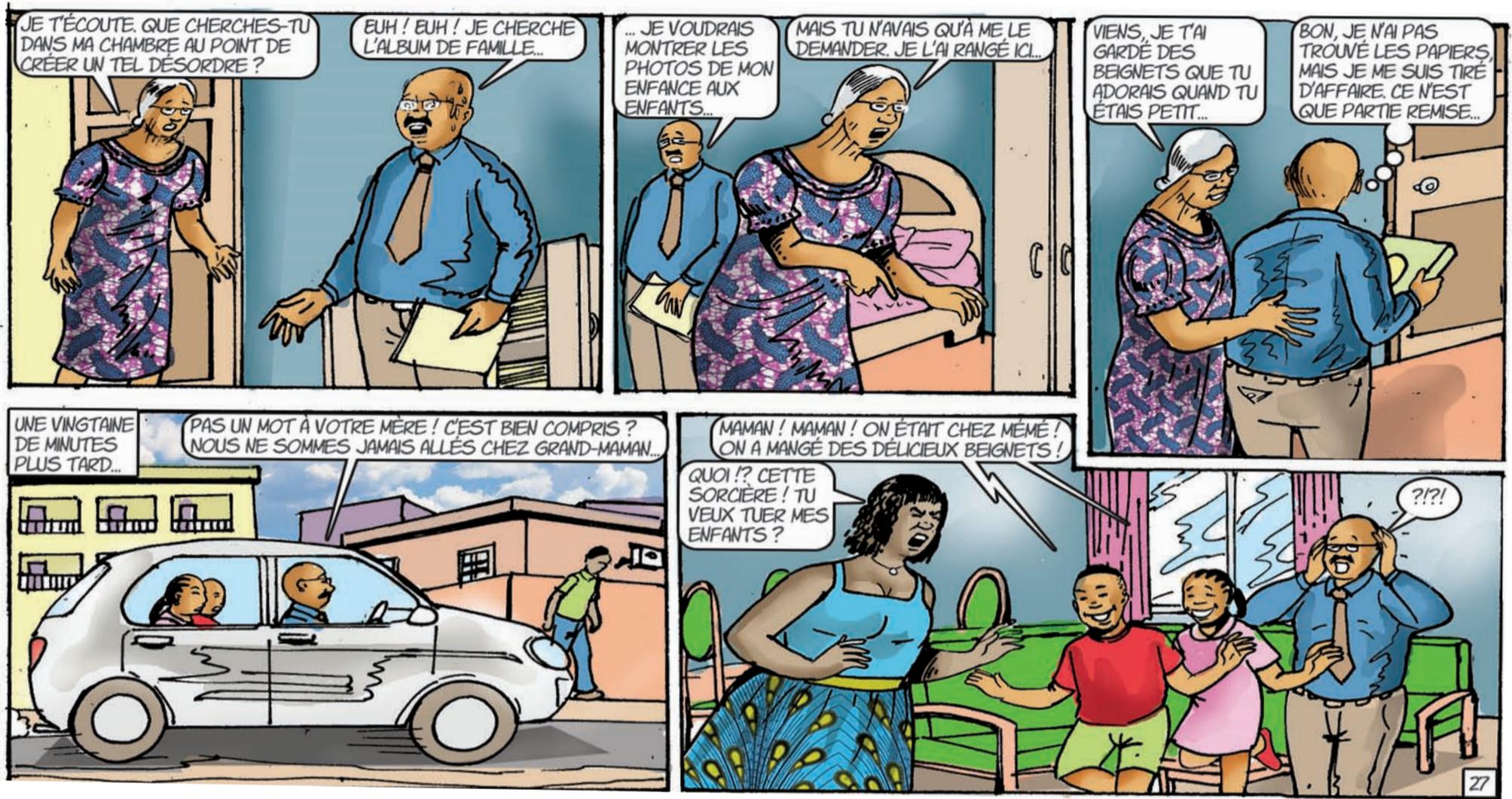
CONVOCAATION

Le Juge **KOUADIO KOFFI Stéphane**, Juge à la section de Tribunal de Bongouanou invite dame **BROU ADJOUA MARIE-NOELLE**, demeurant à... se présenter à son cabinet, au palais de justice de Bongouanou le **27 novembre 2019 à 09h00 minutes** pour affaire la concernant.

Fait à Bongouanou le **14 novembre 2019**.
Le juge
FC 100073418-61692

Le sacrifice d'une mère

par DÉSIRÉ ATSAÏN



Fraternité Matin

Abonnez vous au journal physique et bénéficiez de nombreux avantages

DIRECTION COMMERCIALE & MARKETING
SERVICE ABONNEMENT & ARCHIVES

FICHE D'ABONNEMENT FRATERNITE-MATIN

A remplir et à renvoyer au Service Abonnement & Archives du Groupe FRATERNITE-MATIN accompagné du règlement

01 BP 1807 ABIDJAN 01 Tél : 20 30 60 00 P. 6173

Cel : 07 58 30 49

mail : sinebu.anike@fratmat.info

Abonnement

Réabonnement

Début de livraison le:

Fin de livraison :

(Service Abonnement & Archives)

Nom & Prénoms :

Institution/Société

Profession

Livraison : A Domicile

Au bureau

Adresse géographique

Adresse Postale

Tél Cel Fax Mail

Nom Interlocuteur :

Fonction :

Direction/Service :

Durée Abonnement	Nombre d'exemplaires total par période d'abonnement	Abidjan (Montants pour 01 ex par jour)
12 mois	312	93-600F PAYEZ 79 560 F

Mode de règlement : Espèces

Chèque bancaire

Virement bancaire

N° chèque :

Réf Virement :

A l'ordre de Fraternité Matin

Date :

Signature + cachet

NB : Plusieurs abonnements peuvent être contractés au nom d'une même personne ou d'une même entreprise. Dans ce cas, les montants communiqués doivent être multipliés par le nombre de personnes.

Finale de la Can U23

Un passionnant Côte d'Ivoire-Égypte, ce soir

Débutée le 8 novembre, la troisième édition de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 23 ans connaîtra son apothéose cet après-midi au Caire, en Égypte.



L'équipe nationale Espoirs croise le fer avec son homologue d'Égypte.

Difficile d'imaginer une finale plus explosive que celle qui opposera les Espoirs ivoiriens aux Pharaons d'Égypte, ce soir, au stade international du Caire. Les deux meilleures équipes du tournoi tenteront, chacune de son côté, d'inscrire son nom au bas du trophée créé en 2011 par la Confédération

africaine de football (Caf). Un trophée inauguré par le Gabon en 2011, au Maroc et ravi en 2015, au Sénégal, par le Nigeria. Des Super Eagles, éliminés en phase de groupes et qui ne seront pas là pour défendre leur bien. En tout cas, les Ivoiriens qui sont à leur deuxième participation à la phase finale de cette compétition sont gon-

flés à bloc. Ils avaient déclaré, à l'entame, qu'ils venaient au Caire pour remporter le trophée où, à défaut, arracher une place qualificative pour les Jeux olympiques de Tokyo en 2020. Le ticket japonais en poche, reste le graal. Et ils iront le chercher, même jusqu'au fond du Nil. Cette équipe de Soualiho Haïdara a les moyens de grimper

sur le toit de l'Afrique. Ils l'ont prouvé contre les Black Meteors du Ghana, mardi, en demi-finale. Pour faire tomber la très bonne équipe du Ghana, ils ont allié combativité, solidarité et réalisme. Une force de caractère qui est devenue leur marque de fabrique depuis l'épisode de Conakry, où ils sont allés renverser le jeune Sily national devant le peuple, au stade du 28 septembre.

Cet après-midi, la bande à Haïdara aura besoin de cette force de caractère et de la prière de tous les Ivoiriens pour tenir le coup devant les 100 624 707 égyptiens mobilisés. La finale s'annonce épique face au pays organisateur. Quand on a vu le match de la demi-finale contre l'Afrique du Sud, on peut aisément deviner le calvaire d'Haïdara et sa troupe. Ils devront surtout éviter tout contact dans la surface de réparation et ses alentours. Les Égyptiens ont battu les Sud-Africains (3-0) pour accéder à la finale, après un parcours identique à celui des Ivoiriens (deux victoires, un nul). ■

PAUL BAGNINI

Journée nationale du mérite sportif La fête aura lieu les 12 et 13 décembre



Le ministre des Sports, Danho Paulin, tient à honorer les étoiles du sport ivoirien.

La cérémonie de récompense aux meilleurs sportifs de l'année aura lieu les 12 et 13 décembre, à la salle Polyvalente du Parc des sports de Treichville et se poursuivra au Radisson Blu Hôtel dans les encablures de l'aéroport Félix Houphouët-Boigny. Annoncée pour le 22 novembre par le ministre des Sports, Danho Paulin, la fête de célébration du mérite a été décalée de quelques semaines. Le temps de permettre au ministre et à son équipe de bien faire les choses. « *Tous les acteurs du mouvement sportif ivoirien qui ont contribué au rayonnement international de la Côte d'Ivoire méritent la reconnaissance de L'État* », peut-on lire sur une note du Département des sports ; qui précise que seuls

les athlètes ayant participé aux championnats du monde d'athlétisme, à Doha, au Qatar, et ceux qui étaient aux Jeux africains de Rabat, sont concernés par cette reconnaissance de la nation. On se souvient que lors des derniers mondiaux, au Qatar, Marie Josée Ta Lou a terminé troisième au 100m Dames. Une performance qui place la Côte d'Ivoire sur le podium mondial, après la Jamaïque à travers Shelly-Ann Fraser-Pryce (10 secondes et 71 centièmes) et l'Angleterre, grâce à Dina Asher-Smith (10»83) et l'Ivoirienne Marie-Josée Ta Lou (10»90). Lors des douzièmes jeux africains au Maroc, les Ivoiriens ont également brillé en glanant 18 médailles dont 5 or, 5 argent et 8 de bronze. ■

P. BAGNINI

Football (Tida 2019)

Onze centres de formation de la sous-région en attraction à Abidjan

Le District d'Abidjan, sous l'autorité du ministre-gouverneur, Robert Beugré Mambé et Ivoire sport promotion (Isp) organisent du 27 novembre au 3 décembre prochain, la 6e édition du tournoi international du District d'Abidjan (Tida). La compétition qui réunit chaque année plusieurs équipes de jeunes d'ici et d'ailleurs mobilisera, cette fois 11 formations au Parc des sports de Treichville et au complexe Jesse Jackson de Yopougon. Des joueurs issus des centres de formation de football de Côte d'Ivoire, du Mali, du Ghana et du Togo qui vont s'affronter en vue de désigner les meilleurs d'entre eux. L'Aséc mimosas détenteur du trophée Robert Beugré Mambé sera l'équipe à battre. Les jeunes mimos, trois fois vainqueurs de l'épreuve, en 2012,



Samuel Mobio, le vice-gouverneur du District, a lancé hier la 6e édition.

2015 et 2018 seront encore présents pour défendre leur couronne. Avec eux, il y aura le centre de formation Ivoire Fc, vainqueur de l'édition 2017 et d'autres représentants ivoiriens pour défendre les couleurs ivoiriennes. Y compris les Ghanéens de Wafa qui se sont

imposés à Abidjan en 2013. « *On aurait bien aimé avoir les 12 équipes annoncées pour cette édition, mais l'équipe burkinabè, vue la situation actuelle, au Burkina Faso, n'a pas pu effectuer le déplacement. Mais nous allons réaménager le programme en tenant compte de*

cet imprévu. Ce sera d'ailleurs une des innovations de cette édition », a indiqué Mesmin M'Bahia, commissaire général du tournoi placé sous le signe de la lutte contre l'immigration clandestine.

En tout cas, le District d'Abidjan, représenté par le vice-gouverneur, Samuel Mobio, principal partenaire de l'événement, ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. « *Il s'agit pour nous de permettre aux jeunes de s'exprimer et de trouver leur voie dans la vie à travers le football. Aujourd'hui, le Tida est devenu un événement incontournable et le District qui était au commencement, n'a pas l'intention de cesser son appui au comité d'organisation* », a assuré M. Mobio, avant de déclarer ouvert le 6e Tida. ■

P. B

Karaté- Shito-ryu Me Baï Patrice à la tête de la Wskf-Africa

La World shito-ryu karaté fédération a, depuis samedi dernier, sa branche en Afrique. La Wskf-Africa a été mise sur pied à l'issue d'un congrès constitutif par une quinzaine de pays africains réunis, depuis quelques jours, à Abidjan. Cette association sera dirigée, pour les trois prochaines années, par Hanshi Baï Patrice, ceinture noire 8e dan. Il a été porté à la tête de la Wskf-Africa par ses pairs présidents des associations et fédérations de shito-ryu, à l'issue d'un vote consensuel. Aussitôt élu, il a formé son comité directeur composé d'une quinzaine de membres dans lequel sont représentés les différents pays. Il sera assisté dans sa tâche par quatre vice-présidents issus du Nigeria, du Togo, du Mali et du Burkina Faso. « *Nous promettons une grande structure africaine du*

shito-ryu. Le shito-ryu sera représenté dans toute l'Afrique. Nous marcherons également dans la légalité », a promis le président de la Wskf-Africa. Parmi les grands chantiers qui attendent cette nouvelle structure, il y a celui de réunir le maximum de pays africains au sein de la Wskf-Africa. « *Nous allons également faire en sorte qu'il y ait régulièrement des compétitions. Nous ambitionnons d'organiser, l'année prochaine, un grand championnat d'Afrique de shito-ryu. Enfin, nous ferons en sorte que l'Afrique soit fortement représentée au prochain championnat du monde qui aura lieu en Indonésie* », a expliqué Baï Patrice. La création de la Wskf-Africa est une initiative de Me Baï Patrice, motivée par Wskf, la structure mondiale de cette discipline. ■

C. K

Diner gala
anniversaire

Sous le haut patronage du Président de
la République **SEM Alassane Ouattara**

Sous le parrainage du Premier Ministre
Amadou Gon Coulibaly

20 Décembre 2019 à 19h

Sofitel Hotel Ivoire

Fresque retraçant
les 55 ans de vie culturelle
de la Côte d'Ivoire
et de l'Afrique



- ◆ Défilé de mode
- ◆ Tombola

❖ **Tableau d'honneur
des annonceurs**

◆ *Inscriptions annonceurs*
20 37 06 66 / 20 30 60 18
06 33 33 01 / 06 75 75 78

❖ **Espaces partenaires**

◆ *Inscriptions*
20 37 06 66 / 20 30 60 18
06 33 33 01 / 06 75 75 78

❖ **Réservations - Tickets**

◆ *Inscriptions*
20 37 06 66 / 20 30 60 18
06 33 33 01 / 06 75 75 78
07 92 00 05

Expérience et référence depuis 1964



Fraternité Matin



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL,
ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL

Sous le haut patronage de
SEM Alassane Ouattara,
Président de la République



Sous le parrainage de
Amadou Gon Coulibaly,
Premier ministre, Chef du gouvernement

Forum international sur la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECA)

Le 7 juillet 2019, les Chefs d'Etat d'Afrique lançaient au Niger la création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) dans l'intention de développer les échanges commerciaux entre nos pays africains et permettre l'émergence économique du continent. Pendant que les Panafricanistes, partisans d'une Afrique débarrassée de ses frontières internes applaudissaient, les Noirs d'Afrique du Sud chassaient les étrangers en provenance du continent. Les djihadistes partisans d'Etats islamistes dans tout le Sahel massacrent les populations à grande échelle. La guerre continue au Soudan du Sud nouvellement indépendant. En Côte d'Ivoire, l'ivoirité pointe de nouveau le bout du nez et le Nigeria ferme ses frontières avec ses voisins.

« Entre replis identitaires et panafricanisme, quelles perspectives pour la zone de libre-échange continentale africaine ? »

A l'occasion de ses 55 ans, Fraternité Matin, en partenariat avec le Groupement des éditeurs de presse publique d'Afrique de l'Ouest (GEPPAO) et le Conseil économique, social, environnemental et culturel (CESEC), organise un grand forum international sur la question.

Les différents panels et conférences :

- La ZLECA, une réponse pertinente aux problèmes contemporains de l'Afrique
- Du panafricanisme historique à la ZLECA : acquis et défis
- Les questions identitaires (micro-nationalisme, populisme, préférence nationale, xénophobie) : une menace pour l'intégration africaine et la ZLECA
- Un cas d'école : la résurgence de l'idéologie de l'ivoirité et son potentiel destructeur sur la cohésion nationale et la construction d'une communauté africaine.
- La ZLECA et les défis du commerce intra-africain : entre tensions sécuritaires et défis logistiques.
- La ZLECA et les questions monétaires et financières. Quel avenir pour la Zone Franc CFA?
- Les perspectives de la ZLECA. Comment réussir les prochaines étapes ?
- Le secteur privé africain : quelles synergies pour transformer le potentiel africain en réalités effectives ?
- ...

Pendant deux jours, les 19 et 20 décembre, d'éminents intellectuels et économistes venus de toute l'Afrique participeront à ce forum de dimension internationale.

Ne ratez pas ce rendez-vous



**Sous le haut patronage du Président de la République
S.E.M. ALASSANE OUATTARA**

**Sous le parrainage du Premier ministre,
Amadou Gon Coulibaly**

**FRATERNITÉ MATIN fête son 55^E ANNIVERSAIRE
du 9 au 20 décembre 2019.**

**Rejoignez les partenaires
privilegiés du plus prestigieux
groupe de presse de l'Afrique
de l'ouest**



CONTACTEZ-NOUS AU :

20 37 06 66 / 20 30 60 18 / 07 92 00 05 / 06 33 33 01 / 07 77 05 41



BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE



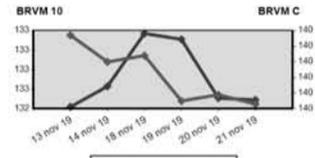
SEANCE DE COTATION DU JEUDI 21 NOVEMBRE 2019

MARCHE DES ACTIONS

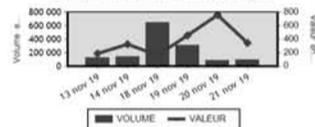
Titre	Cours Préc.	Cours du jour	Var. jour
SICABLE CI	640	640	0,00%
FILTISAC CI	890	890	-4,49%
NEI-CEDA CI	160	NC	0,00%
NESTLE CI	445	NC	0,00%
CROWN SIEM CI	135	140	3,70%
AIR LIQUIDE CI	270	260	-3,70%
SOLIBRA CI	44 885	NC	0,00%
SMB CI	3 050	3 060	0,00%
SITAB CI	780	725	-6,41%
TRITURAF CI-Ste en Liquidation	490	SP	0,00%
UNILEVER CI	3 500	SP	0,00%
UNIWAX CI	1 450	1 450	-1,72%
SONATEL SN	14 790	14 790	0,03%
SODE CI	2 800	2 800	0,00%
ONATEL BF	2 750	2 795	0,00%
CIE CI	1 245	1 300	4,42%
ECOBANK COTE D'IVOIRE	2 500	2 500	7,40%
ECOBANK TRANS. INCORP. TG	15	15	-6,67%
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE	3 000	3 005	0,00%
ORAGROUP TOGO	3 950	3 945	0,00%
CORIS BANK INTERNATIONAL	7 800	7 800	0,64%
BICI CI	5 550	NC	0,00%
BANK OF AFRICA BN	3 310	3 500	5,74%
BANK OF AFRICA BF	3 290	3 200	-4,56%
BANK OF AFRICA CI	2 585	2 600	-1,35%
BANK OF AFRICA ML	1 250	1 300	-0,80%
BANK OF AFRICA NG	2 800	2 800	-1,79%
BANK OF AFRICA SENEGAL	1 575	1 595	1,59%
SAFCA CI	360	NC	0,00%
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE	7 845	7 800	-1,15%
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	2 495	2 500	2,20%
BOLLORE	1 350	1 390	2,96%
MOVIS CI	2 395	SP	0,00%
SOGB CI	1 850	1 815	-2,70%
SAPH CI	950	950	0,00%
SUCRIVOIRE	600	600	-1,67%
SICOR CI	2 900	2 900	0,00%
PALM CI	910	900	-1,10%
TRACTAFRIC MOTORS CI	2 695	2 695	0,19%
BERNABE CI	800	NC	0,00%
CFAO MOTORS CI	430	430	0,00%
VIVO ENERGY CI	795	795	-5,66%
TOTAL CI	1 215	1 200	7,00%
TOTAL SN	1 300	1 310	0,00%
SERVAIR ABIDJAN CI	1 250	1 250	0,00%
SETAO CI	190	NC	0,00%

BRVM 10 : 132,49 ▼ BRVM Comp. : 139,53 ▼
 Volume titres échangés : 96 298
 Valeur des transactions (FCFA) : 344 873 895
 Capitalisation Actions (FCFA) : 4 153 679 208 473

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



PERFORMANCE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT (FCP) DU MERCREDI 20 NOVEMBRE 2019

FCP	Valeur précédente	Valeur actuelle	Per.
QUOTIDIENNES			
FCP "BRM DYNAMIQUE"	12923.13	ND	-
FCP "BRM OBLIGATAIRE"	12057.50	ND	-
FCP AAM CAPITAL SUR	6947.33	ND	-
FCP AAM EPARGNE ACTION	2583.06	ND	-
FCP AAM EPARGNE CROISSANCE	5338.49	ND	-
FCP AAM OBLIGATIS	7071.04	ND	-
FCP ACTIONS PHARMACIE	868.99	869.10	0.01%
FCP AL BARAKA	1026.92	1026.79	-0.01%
FCP AL BARAKA 2	1031.18	1031.24	0.01%
FCP ASSUR SENEGAL	1084374.64	1083648.26	-0.05%
FCP ATLANTIQUE CROISSANCE	4289.30	ND	-
FCP ATLANTIQUE SECURITE	5573.95	ND	-
FCP BNDE VALEURS	1073.57	1072.69	-0.082%
FCP CAPITAL CROISSANCE	ND	ND	-
FCP CAPITAL PLUS	1013.94	1013.01	-0.09%
FCP CONFORT PLUS	1039.82	1039.96	0.013%
FCP CORIS ACTIONS	4933.56	ND	-
FCP CORIS PERFORMANCE	5254.01	ND	-
FCP DYNAMIC SAVINGS	ND	ND	-
FCP Emergence	6511.26	6509.63	-0.03%
FCP EXPANSION	7931.02	7922.38	-0.11%
FCP HORIZON	1461.31	1465.52	0.29%
FCP LIQUIDITE-OPTIMUM	10698.37	10698.95	0.005%
FCP NYESIGUI	9162.36	ND	-
FCP OBLIG SECURITE	9457.00	ND	-
FCP PLACEMENT AVANTAGE	1378.19	1378.44	0.02%
FCP PLACEMENT CROISSANCE	1026.21	1026.73	0.05%
FCP PLACEMENT QUIETUDE	1349.84	1350.05	0.02%
FCP SAPHIR DYNAMIQUE	4962.26	4972.20	0.20%
FCP SAPHIR QUIETUDE	5795.67	5796.14	0.01%
FCP SECURITAS	6235.35	6236.10	0.01%
FCP SOAGA EPARGNE ACTIVE	7528.01	7434.03	-1.25%
FCP SOAGA EPARGNE SERENITE	11801.93	11803.33	0.01%
FCP SOGAEVENIR	1137.00	1135.00	-0.18%
FCP SOGAEDEFI	2847.00	2849.00	0.07%
FCP SOGEDYNAMIQUE	2768.00	2775.00	0.25%
FCP SOGEPRIVILLEGE	3377.00	3368.00	-0.27%
FCP SOGSECURITE	5000.00	4992.00	-0.16%
FCP SOGEVALOR	2644.00	2649.00	0.19%
FCP Tresor Monea	32216903.18	32237527.66	0.06%
FCP VALORIS	5484.50	5496.69	0.22%
FCP-1 OPTI PLACEMENT	12169.47	ND	-
FCP-2 OPTI REVENU	6821.57	ND	-
FCP-3 OPTI CAPITAL	16615.03	ND	-
HEBDOMADAIRES			
ATTIJARI ACTIONS	7793.62	7875.88	1.06%
ATTIJARI DIVERSIFIE	11320.71	11334.29	0.12%
ATTIJARI HORIZON	12571.37	12574.83	0.03%
ATTIJARI INVEST	11987.22	11996.32	0.08%
ATTIJARI LIQUIDITE	11631.38	11640.57	0.08%
ATTIJARI OBLIG	12363.34	12365.95	0.02%
ATTIJARI PATRIMOINE	12095.36	12102.98	0.06%
FCP "SDE"	2083.36	ND	-
FCP BNI RETRAITE	3814.00	3855.00	1.07%
FCP Boa Actions	7697.26	7624.98	-0.94%
FCP Boa Obligations	11042.53	11052.55	0.09%
FCP Boa Rendement	28608176.75	28627045.45	0.07%
FCP BRIDGE CONFORT	5020.00	5025.00	0.10%
FCP BRIDGE INSTITUTIONNEL	22293509.00	22160850.00	-0.60%
FCP BRIDGE PROSPERITE	4363.00	4347.00	-0.37%
FCP COBANK ACTIONS UEMOA	2576.00	2553.00	-0.89%
FCP COBANK UEMOA DIVERSIFIE	6257.00	6228.00	-0.46%
FCP COBANK UEMOA OBLIGATAIRE	21118621.00	21137093.00	0.09%
FCP COBANK UEMOA RENDEMENT	1382688.00	1379862.00	-0.20%
FCP FORCE PAD	1352.15	1349.71	-0.18%
FCP Global Investors	22030.79	21904.12	-0.57%
FCP IFC BOAD	107413.68	107603.54	0.18%
FCP INITIATIVE SOLIDARITE	3048.00	3080.00	1.05%
FCP PAM ACTIONS	8220.53	8139.96	-0.98%
FCP PAM DIVERSIFIE EQUILIBRE	9515.15	9449.75	-0.69%
FCP PAM DIVERSIFIE OBLIGATIONS	10919.52	10930.23	0.10%
FCP TOUNKARANKE	99579.99	99647.94	0.068%
FCPCH SONATEL	5736.94	5690.79	-0.80%
FCPE DP WORLD DAKAR	1091.36	1090.88	-0.04%
FCPE ORANGE MALI	22120.47	22128.15	0.03%
FCPE SINI GNEISIGUI	1299.41	1290.32	-0.70%
FCPE SODEFOR	7107.00	7295.00	2.65%
MENSUELLES			
BNI RETRAITE	3027.00	3042.00	0.50%
FCP CNRA	4308.00	3133.00	-27.27%
FCP KARIMA ETHIOQUE	1027.00	1026.00	-0.10%

PERFORMANCE DES SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE (SICAV) DU MERCREDI 20 NOVEMBRE 2019

QUOTIDIENNES			
SICAV Abdou DIOUF	13981639.89	13972978.57	-0.06%

ACTUALITES ET EVENEMENTS

Actualités
 TRESOR PUBLIC DU NIGER 6, 50 % 2019 - 2026 : La cérémonie de première cotation aura lieu le mercredi 11 décembre 2019

Emprunts obligataires " DIASPORA BONDS BHS 6,25 % 2019-2024 " : La cérémonie de première cotation aura lieu le mardi 03 décembre 2019.

CREPME
 Décision N° PCR-DA-2019-219 : Portant agrément de la société BROKERAGE COMPANY en qualité de Listing Sponsor sur le Marché Financier Régional de l'UMOA.

Décision N° PCR-DA-2019-222 : Portant agrément de la société BROKERAGE COMPANY en qualité d'Apporteur d'affaires sur le Marché Financier Régional de l'UMOA.

Evènements Sur Valeurs

Emprunt obligataire " ORAGROUP 6,75 % 2013-2019" : Paiement des intérêts semestriels et dernier remboursement de capital, le 04 décembre 2019.

Emprunt obligataire " ORAGROUP 6,75 % 2013-2019" : Radiation de la cote le 04 décembre 2019.

Emprunt obligataire " ETAT DU SENEGAL 6,30 % 2015-2025 " : Paiement des intérêts semestriels et Remboursement partiel de capital, le lundi 25 novembre 2019.

Emprunt obligataire " ETAT DU SENEGAL 6,50 % 2014-2021 " : Paiement des intérêts semestriels et Remboursement partiel de capital, le mercredi 27 novembre 2019.

Emprunt obligataire " TPBF 6,50 % 2013-2020 " : Paiement des intérêts semestriels et Remboursement partiel de capital, le vendredi 29 novembre 2019.

Emprunt obligataire " TPBJ 6,50 % 2018-2025 " : Paiement des intérêts semestriels, le vendredi 29 novembre 2019.

Emprunt obligataire " TPBF 6,50 % 2018-2025 " : Paiement des intérêts semestriels, le jeudi 05 décembre 2019.

Rapports d'activités

BANK OF AFRICA BENIN (BOA BN) : Résultat net au troisième trimestre 2019 en hausse de 11 milliards de F CFA soit 45% par rapport à la même période en 2018.

BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS (SDSC) : Résultat net au troisième trimestre 2019 en hausse de en hausse de 2,69 milliards de F CFA.

BANK OF AFRICA COTE D'IVOIRE (BOAC) : Résultat net au troisième trimestre 2019 en hausse de 4,8 % à 9,55 milliards FCFA par rapport à la même période en 2018.

BICI COTE D'IVOIRE (BICC) : Résultat net au 1er semestre 2019 en baisse de 47,8 % à 2,20 milliards FCFA par rapport à la même période en 2018.

NEI-CEDA COTE D'IVOIRE (NEIC) : Résultat net au 1er semestre 2019 en baisse de 83 % à -572,33 millions FCFA par rapport à la même période en 2018.

INFOS BRVM
 Service d'information boursière par sms
 Avec Infos BRVM recevez toutes les informations du marché boursier de l'UEMOA.
 MTN → *430#
 MOOV → *431#
 ORANGE → #139#

Page sponsorisée par :

BRVM
 BOURSE REGIONALE DES VALEURS MORALES
 18, Av. Joseph Anoma, Plateau 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tél: (225) 20 31 55 50 Fax: (225) 20 32 66 84
 20 32 66 85
 E-mail: brvm@brvm.org Site Web: www.brvm.org

FRATMAT mobile BOUGEZ AVEC L'INFORMATION !

1 **TAPEZ #129#** à partir de votre téléphone mobile ORANGE*

2 Choisir la rubrique

3 L'information est à votre portée

LES RUBRIQUES

- ACTUALITÉS (politique/international)
- OPINIONS (donner son avis sur un sujet/sondage)
- PEOPLE
- LOL (blagues, sourire du jour)
- ÉCONOMIE
- SOCIÉTÉ (faits de société, etc)
- SPORTS ET CULTURE
- EMPLOIS (offres d'emploi et formation)

Souscription 268 Fcfa par quinzaine et 103 Fcfa par semaine / Consultation 26 Fcfa

FRATMAT MOBILE est un produit du groupe FRATERNITÉ MATIN

Orange

Fraternité Matin & LA POSTE

se rapprochent de vous

Désormais, pour toutes vos annonces :

AVIS ET COMMUNIQUÉS
 PETITES ANNONCES
 ANNONCES LÉGALES
 ANNONCES NÉCROLOGIQUES

Rendez-vous dans l'agence postale de votre localité

Contacts : 47 77 24 47 - 20 30 60 00 poste 6163

Fraternité Matin expérience et référence depuis 1964



Nous avons grandi ensemble, évoluons toujours ensemble.

Main dans la main. Toujours aussi proche et encore plus innovant, pour vous faire profiter, ainsi qu'à vos proches et à toute la Côte d'Ivoire, des meilleures avancées technologiques pour une meilleure qualité de service.



Partout, proche de vous



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
 MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER (MEER)
 PROJET D'INTEGRATION PORT-VILLE DU GRAND ABIDJAN
 (PACOGA)



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°039/PACOGA/C1/19

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR LES SERVICES D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'OPERATIONNALISATION DE LA FUTURE AUTORITE ORGANISATRICE DE LA MOBILITE URBAINE DU GRAND ABIDJAN

- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés DB n°WB10217-127 18 paru dans le « Development Business » du 14 décembre 2018.
- Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a obtenu un financement de Trois cent quinze millions (315 000 000) de dollars US, par le Crédit n°6272-CI de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre du **Projet d'Intégration Port-Ville du Grand Abidjan (PACOGA)**. Une partie de ces ressources financières sera utilisée pour le paiement du contrat de prestation de service de Consultants pour les **services d'assistance technique pour l'opérationnalisation de la future autorité organisatrice de la mobilité urbaine du grand Abidjan**.
- Objectivement, à travers cette mission d'assistance technique, le gouvernement souhaite faciliter et réussir l'implémentation et le démarrage effectif des activités de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité Urbaine du Grand Abidjan.
- Plus spécifiquement, l'Assistance technique doit permettre :
 - l'élaboration d'un projet de contrat de performance État de Côte d'Ivoire-AOMU ;
 - l'élaboration du Business plan financier et opérationnel de la montée en charge de l'AOMU sur les 5 premières années ;
 - la Définition des fiches de poste et assistance au recrutement niveau N/N-1 (Comité de direction de la structure) ;
 - la sécurisation d'un panel de recettes affectées à l'AOMU à travers une analyse profonde de leur faisabilité (rendement et acceptabilité sociale), leur applicabilité aux différents secteurs et de faire des propositions concrètes aux autorités pour arbitrage.
- Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) a pour objectif de solliciter des Consultants (firmes, cabinets, bureaux d'études) compétents, en vue d'établir une liste restreinte, pour les **services d'assistance technique pour l'opérationnalisation de la future autorité organisatrice de la mobilité urbaine du grand Abidjan**.
- La durée nécessaire pour accomplir la mission est de dix (10) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de ladite mission, non compris les délais d'approbation des rapports.
- La CC-PRICI, agissant en qualité d'agence fiduciaire du PACOGA, invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt, à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir un dossier comportant une lettre de manifestation d'intérêt et les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (brochures, attestations de bonne exécution concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, années de réalisation, coûts, clients). Les firmes peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
- Compétences et qualifications de la Firmes :

La Firme sélectionnée devra avoir réalisé :

- au moins trois (03) missions similaires (Assistance) auprès d'organisations publiques ou privées dans le secteur de la Gouvernance des Transports ;
- au moins trois (03) expériences en Afrique subsaharienne.

9. La Firme sera recrutée suivant la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ)** sur la base des procédures définies dans les Directives Passation des Marchés dans le cadre du Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de la Banque mondiale version de Juillet 2016, révisions Novembre 2017 et Août 2018.

10. Les Firmes intéressées **doivent retirer les Termes de Références** y afférents à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales)**.

11. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français et en sept (07) exemplaires dont un original et une version électronique à l'adresse ci-dessous **au plus tard le Mercredi 11 Décembre 2019 à 10 heures 00 minute** (heure locale) et porter la mention « **Avis à Manifestation d'Intérêt n°039/PACOGA/C1/19 relatif au recrutement d'une Firme pour les services d'assistance technique pour l'opérationnalisation de la future autorité organisatrice de la mobilité urbaine du grand Abidjan** ».

12. L'ouverture se fera le même **Mercredi 11 Décembre 2019** en séance publique à **10 heures 30 minutes** (heures locales) à l'adresse ci-dessous.

13. **L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :**

Adresse de dépôt des offres :

Cellule de Coordination du Projet de Renaissance des Infrastructures en Côte d'Ivoire (CC-PRICI)
 sise aux Deux-plateaux – Vallon, cité LEMANIA, lot 1802
 1^{er} étage au Bureau de la Passation de Marchés
 08 BP 2346 ABIDJAN 08 –Côte d'Ivoire
 Tel : (225) 22 40 90 90 / 91 Fax : (225) 22 41 35 59
 Adresse électronique : gekpini@gmail.com; Copie : pkangah@prici.ci et demimohamed@yahoo.fr

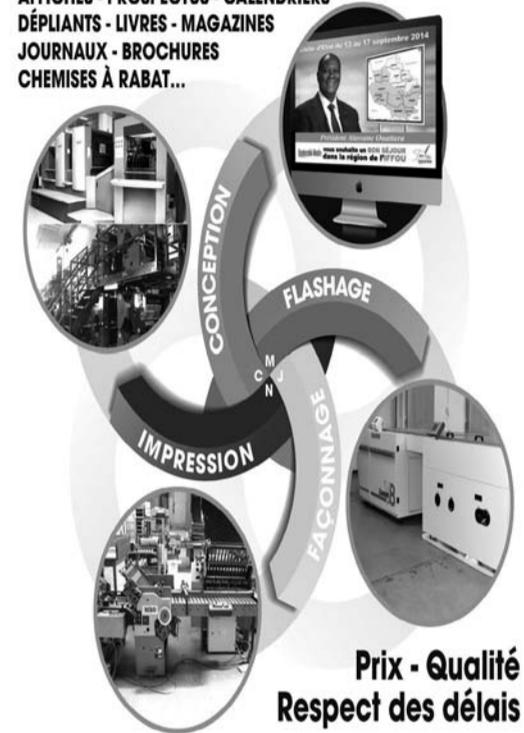
Adresse d'ouverture des offres :

Cellule de Coordination du Projet de Renaissance des Infrastructures en Côte d'Ivoire (CC-PRICI)
 sise aux Deux-plateaux – Vallon, cité LEMANIA, lot 1802
 08 BP 2346 ABIDJAN 08 –Côte d'Ivoire
 Tel : (225) 22 40 90 90 / 91 Fax : (225) 22 41 35 59
 Adresse électronique : gekpini@gmail.com; Copie : pkangah@prici.ci et demimohamed@yahoo.fr

FRATMAT
 Imprimerie

POUR TOUS VOS TRAVAUX

AFFICHES - PROSPECTUS - CALENDRIERS
 DÉPLIANTS - LIVRES - MAGAZINES
 JOURNAUX - BROCHURES
 CHEMISES À RABAT...



Prix - Qualité
 Respect des délais

L'IMPRIMERIE de A à Z

SNPECI

Adjamé Indénié - Boulevard De Gaulle - 01 BP 1807 Abidjan 01
 Tél: (225) 20 37 06 66 - (225) 20 30 60 00 ou 01 - Fax: (225) 20 37 25 45

www.fratmat.info

Fraternité Matin

AUTOBIOGRAPHIE D'UNE ARTISTE
 AUX TALENTS MULTIPLES



Disponible en librairie

7000 Frs

fratmat
 éditions

LE PARTAGE
 DES CONNAISSANCES ET DES SAVOIRS

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE TRÉSOR PUBLIC DE CÔTE D'IVOIRE «TPCI 5,75% 2019-2026»
DU 20 AU 29 NOVEMBRE 2019

Ensemble, construisons une économie ivoirienne forte et profitable à tous !



TAUX D'INTÉRÊT
5,75 %*
L'AN SUR 7 ANS *NET POUR LES RÉSIDENTS
EN CÔTE D'IVOIRE

MONTANT DE L'OPÉRATION : 40 MILLIARDS FCFA
PRIX DE L'OBLIGATION : 10 000 FCFA

Pour poursuivre le développement des infrastructures de notre pays, le Trésor Public de Côte d'Ivoire lance, du 20 au 29 novembre 2019, l'Emprunt TPCI 5,75% 2019-2026.

- Taux d'intérêt : **5,75% l'an sur 7 ans**, net pour les résidents en Côte d'Ivoire.
- Prix de l'obligation : **10 000 FCFA**.
- Montant de l'opération : **40 milliards de FCFA**.

Institutionnels, entreprises et particuliers : en choisissant l'Emprunt du Trésor Public de Côte d'Ivoire vous êtes sûrs de faire un investissement rentable garanti par l'Etat de Côte d'Ivoire et de participer efficacement au développement d'une économie profitable à tous !

email : infotpci@tresor.gouv.ci
www.tresor.gouv.ci

Représentant de l'Emetteur



Chef de File



Co-chefs de File



EDC INVESTMENT CORPORATION (EIC) *Ecobank*
Membre du Groupe Ecobank *La Banque Panafricaine*

Syndicat de Placement : ABCO BOURSE - AFRICABOURSE - ATLANTIQUE FINANCE - ATTIJARI SECURITIES WEST AFRICA - BOA CAPITAL SECURITIES - BSIC CAPITAL - BIBE FINANCE & SECURITIES - BICIBOURSE - BNI FINANCES
BRIDGE SECURITIES - CGF BOURSE - CITICORP CSWA - CORIS BOURSE - EDC INVESTMENT CORPORATION - EVEREST FINANCES - FINANCES GESTION ET INTERMEDIATION - HUDSON & CIE - IMPAXIS
SECURITIES - SGI AGI - NSIA FINANCE SGI PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT - SBIF SGI BENIN - SGI MALI - SGI NIGER - SGI TOGO - SIRIUS CAPITAL - SOCIETE GENERALE CAPITAL SECURITIES - UNITED
CAPITAL FOR AFRICA - INVICTUS CAPITAL FINANCE

Cette opération a été enregistrée par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'UMOA sous le N° EE/19-13, le 19 novembre 2019

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE
TRÉSOR PUBLIC DE CÔTE D'IVOIRE «TPCI 5,80% 2019-2026»
DU 20 AU 29 NOVEMBRE 2019

*En investissant
pour l'école,
vous allez faire
des heureux !*



Océan Agency

TAUX D'INTÉRÊT :

5,80%*

L'AN SUR 7 ANS

*NET POUR LES RÉSIDENTS
EN CÔTE D'IVOIRE

MONTANT DE L'OPÉRATION : 150 MILLIARDS FCFA
PRIX DE L'OBLIGATION : 10 000 FCFA

Pour financer divers projets dans le secteur de l'éducation, le Trésor Public de Côte d'Ivoire lance, du 20 au 29 Novembre 2019, l'Emprunt TPCI 5,80% 2019-2026.

- Taux d'intérêt : **5,80% l'an sur 7 ans**, net pour les résidents en Côte d'Ivoire.
- Prix de l'obligation : **10 000 FCFA**.
- Montant de l'opération : **150 milliards de FCFA**.

Institutionnels, entreprises et particuliers : en choisissant l'Emprunt du Trésor Public de Côte d'Ivoire vous êtes sûrs de faire un investissement rentable garanti par l'Etat de Côte d'Ivoire et de participer efficacement au développement de l'éducation en Côte d'Ivoire !

email : infotpci@tresor.gouv.ci
www.tresor.gouv.ci

Représentant
de l'Emetteur



Chefs de File

BNI FINANCES
Votre partenaire de confiance



Co-chef de File

EDC INVESTMENT CORPORATION (EIC) **Ecobank**
Membre du Groupe Ecobank
La Banque Partenaire

Syndicat de Placement : ABCO BOURSE - AFRICABOURSE - ATLANTIQUE FINANCE - ATTJARI SECURITIES WEST AFRICA - BOA CAPITAL SECURITIES - BSIC CAPITAL - BIBE FINANCE & SECURITIES - BICIBOURSE - BNI FINANCES - BRIDGE SECURITIES - CGF BOURSE - CITICORP CSWA - CORIS BOURSE - EDC INVESTMENT CORPORATION - EVEREST FINANCES - FINANCES GESTION ET INTERMEDIATION - HUDSON & CIE - IMPAXIS SECURITIES - SGI AGI - NSIA FINANCE SGI PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT - SBIF SGI BENIN - SGI MALI - SGI NIGER - SGI TOGO - SIRIUS CAPITAL - SOCIETE GENERALE CAPITAL SECURITIES - UNITED CAPITAL FOR AFRICA - INVICTUS CAPITAL FINANCE

Cette opération a été enregistrée par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'UMOA sous le N° EE/19-14, le 19 novembre 2019.